

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES DÉMOBILISÉES : DÉSÉCURISATION DES EX-COMBATTANTES DANS LE
PROGRAMME DE TRANSITION POST-CONFLIT DE L'*AUTORITÉ DE DÉSARMEMENT,
DE DÉMOBILISATION ET DE RÉINTÉGRATION* (ADDR) EN CÔTE D'IVOIRE (2012-2015)

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE
POLITIQUE

PAR ROXANE JARDEL

NOVEMBRE 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit
Département de science politique

Le présent mémoire intitulé
*LES DÉMOBILISÉES : DÉSÉCURISATION DES EX-COMBATTANTES DANS LE
PROGRAMME DE TRANSITION POST-CONFLIT DE L'AUTORITÉ DE DÉSARMEMENT, DE
DÉMOBILISATION ET DE RÉINTÉGRATION (ADDR) EN CÔTE D'IVOIRE (2012-2015)*

Présenté par
Roxane Jardel

A été évalué par le jury composé de

Anne-Marie D'Aoust, PhD
Direction de recherche

Sadio Soukouna, PhD
Évaluatrice

Issiaka Mandé, PhD
Évaluateur

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d’abord à exprimer ma profonde gratitude à Anne-Marie D’Aoust, qui a continué à diriger ce mémoire avec bienveillance et confiance alors que nos vies personnelles connaissaient d’importantes métamorphoses. Ses conseils avisés et ses mots encourageants ont fait toute la différence sur le chemin de ma rédaction, et je me réjouis de franchir ensemble cette dernière étape.

Je voudrais également remercier mon jury d’évaluation pour leur temps et leur précieux retours.

À mes ami.es de longue date, Emma, Berb, Vio, Mathilde, Kim, Julie, votre présence dans mon quotidien est source infinie d’égards, d’enseignements et de rires. Adé, merci d’avoir fait de notre foyer un lieu au sein duquel il est doux de vivre. Une mention spéciale à Cléa et Marie-Pier, qui ont su insuffler motivation et inspiration à d’innombrables journées passées à la BAnQ.

Je souhaite finalement souligner la chance que j’ai eu d’avoir pu compter sur le soutien inconditionnel de ma famille au cours de ces années d’étude. Un océan n’est pas assez grand pour amoindrir la chaleur de votre présence, qui m’a rejointe jour après jour de l’autre côté du rivage.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Schéma du processus institutionnel de consolidation de la paix.....	144
Tableau 2 – Différentes forces en présence dans le camp loyaliste pro-Gbagbo, dit Courant Interne.....	145
Tableau 3 - Différentes forces en présence dans le camp rebelle, dit les Forces Nouvelles	147
Tableau 4 - Chronologie du pouvoir depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny.....	148

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ADCI - Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire
ADDR - Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration
ADEMOCI - Association des Démobilisés de Côte d'Ivoire
AGR - Activités génératrices de revenus
ALPC - Armes légères et de petit calibre
AOF - Afrique occidentale Française
BM - Banque Mondiale
BACP - Bureau d'appui à la consolidation de la paix
CCCE - Commission Consultative Constitutionnelle et Electorale
CCI - Centre de Commandement Intégré
CCP - Commission de consolidation de la paix
CCSR - Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion
CEDEAO - Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDAW - Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes
CDVR - Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation
CEMA - Chef d'État-Major des Armées
CFA - Colonies Françaises d'Afrique
CFPCI - Coordination des Femmes Patriotes de Côte d'Ivoire
CH - Coordonnateur humanitaire
CNDDR - Commission Nationale de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion
CNE - Commission Nationale d'Enquête
CNLB - Comité National de Libération de Bouaké
CNS - Conseil National de Sécurité
COJEP - Congrès Panafricain des Jeunes et des Patriotes
CONARIV - Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes
COPAYO - Coordination des Parlements et Agoras de Yopougon
CSP - Conseil de la Paix et de la Sécurité
CR - Coordonnateur résident
CSE - Cellule Spéciale d'Enquête
DAP - Département des affaires politiques
DDR - Désarmement, de Désengagement et de Réhabilitation
DOMP - Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies
DPGEMFFA - Direction de la Promotion du Genre et de l'Égalité au ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales
EMPT - École Militaire Préparatoire et Technique
EPNU - Équipe de Pays des Nations Unies
FENACI - Fédération Nationale des Orateurs des Parlements et Agoras de Côte d'Ivoire
FAFN - Forces Armées des Forces Nouvelles
FANCI - Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire
FCCP - Fonds pour la consolidation de la paix

FCP - Fonds de consolidation de la paix
 FESCI - Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
 FLGO - Forces de Résistance du Grand Ouest
 FLP - Force de Libération du Peuple
 FMI - Fond Monétaire International
 FN - Forces Nouvelles
 FNCI - Forces Nouvelles de Côte d'Ivoire
 FPI - Front Populaire Ivoirien
 FRCI - Forces Républicaines de Côte d'Ivoire
 FPS - Femmes, Paix et Sécurité
 FRN - Forum pour la Réconciliation Nationale
 FSS - Etudes féministe de sécurité
 GAD - Groupe d'autodéfense
 GPP - Groupement Patriotique pour la Paix
 JP - Jeunes Patriotes
 IDH - Indice de développement humain
 ISS - Institutions du système de sécurité
 MDTF - Fonds d'affection spéciale multi donateurs
 MFA - Mouvement des Forces d'Avenir
 MILOCI - Mouvement Ivoirien pour la Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire
 MINUCI - Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
 MINUSIL - Mission des Nations Unies en Sierra Leone
 MPCI - Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire
 MPIGO - Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest
 OIF - Organisation Internationale de la Francophonie
 ONG - Organisations non gouvernementales
 ONU - Organisation des Nations Unies
 ONUC - Opération des Nations Unies au Congo
 ONUCI - Opération de maintien de la paix en Côte d'Ivoire
 MINUL - Mission des Nations Unies au Libéria
 MPIGO - Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest
 MPJ - Mouvement pour la Justice et la Paix
 PCO - Plan Conjoint des Opérations
 PDCI - Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
 PIB - Produit intérieur brut
 PIT - Parti Ivoirien des Travailleurs
 PNRRC - Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire
 PNDDR/RC - Programme National de Désarmement, Démobilisation, de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire
 PNUD - Programme de Développement des Nations Unies
 RDA - Rassemblement Démocratique Africain
 RDR - Rassemblement des Républicains
 RI - Relations internationales

RIOF - Réseau Ivoirien des Organisations Féminines
RSASG - Représentant spécial adjoint du Secrétaire général
R2R - Responsabilité de protéger
SAP – Programmes d’Ajustement Structurel
VFF - Violences faites aux femmes
UA - Union Africaine
UDCY - Union Démocratique et Citoyenne
UE - Union Européenne
UDPCI - Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d’Ivoire
UNFPA - Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF - United Nations Children’s Fund
UNOPACI - Union des Orateurs des Parlements de Côte d’Ivoire
UPERGO - Union des Patriotes Résistants du Grand Ouest
UPLTCI - Union pour la Libération Totale de la Côte d’Ivoire

RÉSUMÉ

Ce mémoire se penche sur l'intégration du genre dans les mécanismes de sécurisation post-conflit de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR), l'institution nationale de DDR qui a opéré au sein du territoire ivoirien entre 2012 et 2015. Il analyse notamment l'influence qu'a eu le modèle de sécurisation standardisé des bailleurs de fonds internationaux sur l'application nationale du processus de consolidation de la paix ivoirien. Ancrées dans un paradoxe de sécurisation genré basé sur le sujet masculin militarisé, les logiques libérales de ce modèle ont dépolitisé le militantisme féminin et écarté les anciennes combattantes des dispositions sécuritaires de l'ADDR. La désécurisation des femmes ivoiriennes engagées dans les groupes armés entre 2002 et 2011 a ainsi entériné un continuum de violences genrées dans l'environnement post-conflit.

Mots clefs : Sécurisation, désécurisation, genre, consolidation de la paix, Côte d'Ivoire, ex-combattantes, études féministes de sécurité, DDR, paradoxe de sécurisation genré

ABSTRACT

This thesis examines gender mainstreaming in the post-conflict security mechanisms deployed by the Authority for Disarmament, Demobilization, and Reintegration (ADDR), the national DDR institution that operated between 2012 and 2015 in Côte d'Ivoire. In particular, it analyzes the ways in which the standardized securization model, pushed by international donors, influenced the Ivorian peacebuilding process' national implementation. Rooted in a gendered security paradox based on the militarized male subject, this model's liberal logic has depoliticized female activism and excluded female ex-combatants from the security provisions deployed by the ADDR. The desecurization of Ivorian women involved in armed groups between 2002 and 2011 thus entrenched a continuum of gendered violence in the post-conflict environment.

Key words: Securization, desecurization, gender, peacebuilding, Côte d'Ivoire, ex-combatant, feminist security studies, DDR, gendered security paradox

Table des matières

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	v
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I – CONTEXTUALISATION DES CRISES POLITICO-MILITAIRES IVOIRIENNES (2002-2011)	12
I) Situation historique de la Côte d’Ivoire avant son indépendance	13
1.1 – État des lieux politique et social de la période précoloniale	13
1.2- Les ressorts d’une administration coloniale aux effets persistants	14
1.3 – Vers une indépendance réclamée par le peuple.....	16
II) Les fondements structurels de la crise : Aperçu des développement économiques, sociaux et politiques suivant l’indépendance jusqu’à la fin du XX ^{ème} siècle	17
2.1- Le système Houphouëtiste (1960-1993) : entre modernisation et fragilisation de l’État.....	17
2.1.1 – Un héritage politique ambivalent : stabilisation autoritaire et clientélisme politique.....	18
2.1.2 – Le modèle économique postindépendance : une croissance empreinte de vulnérabilité.....	18
2.1.3 – Récession économique et exacerbation des divisions sociales	20
2.1.4 – Libéralisation politique et institutionnalisation des clivages partisans.....	21
2.2 La cristallisation des fractures socio-économiques : entre continuité et rupture (1993-2002).....	21
2.2.1 – L’instrumentalisation du concept d’ « Ivoirité » comme facteur identitaire de clivages géographiques et ethnoreligieux.....	21
2.2.2 – Le rôle de la transition vers la démocratie comme facteur politique de guerre civile	23
2.2.3 Privation relative comme facteur économique	26
III) Les processus de Désarmement, Désengagement et Réhabilitation en Côte d’Ivoire	30
3.1 – Acteurs armés impliqués dans le conflit (2002-2011).....	31
3.2 – Des débuts difficiles : 2003-2007	33
3.3 – Un nouveau départ encore chancelant : 2007-2009	35
3.4 – Une mise en place enfin effective avec l’ADDR : 2012-2015.....	37
Conclusion.....	39
CHAPITRE II – CADRE THEORIQUE DES PROGRAMMES DE DDR ET DES APPROCHES FÉMINISTES DES ÉTUDES DE SÉCURITÉ	41

I) Les programmes de Désarmement, de Désengagement et de Réhabilitation (DDR)	42
1.1 – Définitions et objectifs des programmes de DDR	42
1.2 – Les DDR dans les conceptions théoriques générales de la paix et de la sécurité.....	44
1.2.1 – Paix positive vs paix négative	44
1.2.2 – Sécurité nationale vs sécurité humaine	46
1.2.3 – Sécurisation vs désécurisation.....	46
1.3 – Institutionnalisation formelle des programmes de DDR.....	47
1.3.1 – Cadre institutionnel du DDR : fruit d’initiative onusienne ou d’une volonté nationale.....	48
1.3.2 – La coordination des intérêts des différents acteurs	49
1.3.3 – Typologie des différentes phases d’un programme de DDR	51
II) Enjeux féministes liés au domaine de la sécurité.....	54
2.1- Approches féministes des études de sécurité (FSS).....	54
2.1.1 – Présentation générale et historique.....	55
2.1.2 – Sécurisation et désécurisation : critique féministe de l’école de Copenhague	56
2.1.3 – Au-delà des dichotomies : un continuum genré de la violence	57
2.2 – Transition de la théorie à l’institutionnalisation : Regards féministes sur la Résolution 1325 et les programmes de DDR	62
2.2.1 – Approche féministe institutionnelle libérale.....	63
2.2.1.1 – Le sujet victime : exclusion de la rhétorique institutionnelle de la sécurisation	65
2.2.1.2 – Masculinité hégémonique : au cœur des mécaniques institutionnelles de sécurisation.....	66
Conclusion.....	69
CHAPITRE III – ANALYSE DE LA DÉSECURISATION DES FEMMES DANS L’ADDR.....	71
I) Sécurisation des hommes avec les programmes de DDR.....	73
1.1 – Une approche étroite et genrée de la violence.....	73
1.2 - L’agentivité comme lentille de l’engagement des combattant.es	75
1.3 – La construction d’une identité bureaucratique comme vecteur d’exclusion	76
II) Enjeux systémiques propres aux anciennes combattantes dans les situations post-conflit.....	78
2.1 – Sous-estimation du rôle des femmes : hiérarchie d’une division genrée du travail.....	78
2.2 – Le coût de la stigmatisation dans la réintégration au tissu social	80
2.3 – La sphère domestique : nouveau terrain d’expression de la violence	82
III) Désécurisation des femmes avec le programme de l’ADDR.....	84
3.1 – Reconnaître les dynamiques d’engagement plurielles de femmes dans les groupes armés	85
3.1.1 - Dans l’appareil sécuritaire de l’État et le Courant Interne loyaliste	86

3.1.2 - Dans la rébellion.....	87
3.2 – Désarmement : le modèle « un homme, une arme » un facteur descendant d’exclusion	89
3.3 – Démobilisation : des infrastructures défaillantes.....	92
3.4 – Resocialisation : à côté du traitement des VBG	95
3.5 – Réinsertion : des perspectives économiques limitées pour les démobilisées	98
3.5.1 – Insertion par les emplois directs	98
3.5.2 – Insertion par les programme favorisant l’auto-emploi	100
3.6 – Réintégration : Exclusion des cercles sociaux d’anciens combattants	102
3.7 – Au-delà de l’ADDR : l’auto-organisation des femmes ex-combattantes.....	105
3.7.1 – Engagements dans l’associatif.....	106
3.7.2 – Des dynamiques de solidarités inclusives	107
Conclusion.....	108
CONCLUSION	111
BIBLIOGRAPHIE.....	120
ANNEXE – CHAPITRE 1	144
Tableau 1 - Schéma du processus institutionnel de consolidation de la paix	144
ANNEXE – CHAPITRE 2.....	145
Tableau 2 – Différentes forces en présence dans le camp loyaliste pro-Gbagbo, dit Courant Interne..	145
Tableau 3 - Différentes forces en présence dans le camp rebelle, dit les Forces Nouvelles	147
Tableau 4 - Chronologie du pouvoir depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny	148

INTRODUCTION

*« Nous irons chercher l'espoir
Et nous le sortirons / De son enclave profonde
Refusant / L'indifférence / Et l'abandon
Nous irons chercher / L'espoir »¹*

La lettre politique de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR), l'institution nationale en charge de la démilitarisation des groupes armés sur le sol ivoirien entre 2012 et 2015, était synonyme d'espérance pour les militantes qui avaient rejoint ces mouvements dès 2002. L'ADDR y identifiait notamment « tout individu des deux sexes de plus de dix-huit ans ayant pris part aux combats » comme acteur belligérant à démobiliser, et considérait de fait les femmes ayant pris part au conflit comme des combattantes au même titre que les hommes². L'inclusivité apparente de sa définition des personnes à démobiliser, les « démos », suggérait ainsi le lancement d'un programme de consolidation de la paix précurseur en matière de genre.

Attribué à l'ancien secrétaire général des Nations Unies Boutros Boutros-Ghali dans son Agenda pour la Paix en 1992, le terme « consolidation de la paix »³ désigne une série d'actions visant à « identifier et à soutenir des structures qui tendraient à renforcer et à solidifier la paix » en vue d'éviter une rechute dans la violence⁴. Les programmes de Désarmement, de Désengagement et de Réhabilitation (DDR), à l'instar de l'ADDR, figurent aujourd'hui parmi les instruments privilégiés d'une telle démarche. Centrés sur les personnes impliquées dans les groupes armés, ces programmes se sont progressivement imposés sur la scène internationale comme l'une des composantes centrales des opérations modernes de consolidation de la paix. Dans ce processus, arrivant après la cessation des combats et les négociations d'accords, la mission principale est

¹ Tadjo, V. (2000). *À mi-chemin*. L'Harmattan : Paris, p 76.

² Autorité de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration. (2012). Lettre de politique DDR, Abidjan, gouvernement de Côte d'Ivoire.

³ Voir graphique en annexe – Dans le sillage d'un conflit, le continuum de la paix comprend trois grandes phases : le rétablissement de la paix (*peacemaking*), le maintien de la paix (*peacekeeping*) et finalement la consolidation de la paix (*peacebuilding*)

⁴ Boutros-Ghali, B. (1992). An Agenda for Peace: Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peacekeeping. Report of the Secretary-General pursuant to the statement adopted by the Summit Meeting of the Security Council on 31 January 1992. United Nations: New York, p 11.

d'éradiquer les causes de la violence pour éviter la reprise des hostilités et ainsi créer les conditions d'une paix autonome⁵. Les programmes de DDR nécessitent alors une coordination sécuritaire et politique entre les gouvernements nationaux et les bailleurs de fonds internationaux pour désarmer et réintégrer efficacement les anciens combattants « afin que le redressement et le développement puissent commencer »⁶. En tant que fournisseurs de capitaux indispensables à cette procédure, les institutions internationales ont toutefois tendance à opérer selon un modèle de sécurisation standardisé autour de logiques libérales privilégiant certaines méthodes ancrées dans la rationalité économique ou encore l'individualisme méthodologique, qui favorisent des résultats à court terme axés sur la rentabilité⁷. Dans le cas de l'ADDR, l'État ivoirien a été son principal financeur avec une participation à hauteur de 76,8 milliards de francs CFA, mais les bailleurs de fonds internationaux comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale (BM), la Banque Africaine pour le Développement (BAD) ou encore l'Union Européenne (UE) représenté près du tiers du financement nécessaire à sa mise en place⁸.

Sur papier, la reconnaissance institutionnelle de l'engagement des femmes dans le décret portant la création de l'ADDR semblait par conséquent faire état d'une volonté gouvernementale d'intégrer le genre dans le déploiement de ses dispositions de sécurisation et de consolidation de la paix. Plus de 6 000 femmes avaient alors été recensées par le programme dans le sillage de sa création, avec des logiques d'engagements diverses et propres à leurs parcours respectifs, ainsi que des rôles variés au sein des groupes armés. Si l'approche de l'ADDR a eu le mérite relatif de réintégrer les femmes « dans le récit national de l'activisme et du conflit »⁹, elle ne s'est cependant pas traduite « en pouvoir – politique ou social – ou en force de changement »¹⁰. Malgré cette reconnaissance

⁵ Almadeira Cravo, T. (2018). Consolidations de la paix : postulats, pratiques et critiques. *ASPJ Afrique & Francophonie*, p 5.

⁶ United Nations. (2014) Operational Guide to the Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (IDDRS), 24.

⁷ Rufer, R. (2005). Disarmament, Demobilisation and Reintegration (DDR) : Conceptual Approaches, Specific Settings, Practical Experiences. Geneva: Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces, p 18.

⁸ Diallo, K. (2024). La fabrique des “ ex ”-rebelles : analyse de la construction institutionnelle, politique et sociale des identités ex-combattantes en Côte d'Ivoire. Institut d'études politiques de Paris - Sciences Po, p 187 – « La BAD quant à elle a financé à hauteur de 13 milliards F.CFA (14%), l'UE : 8, 4 milliards F.CFA (8%), l'ONUCI : 5 milliards F.CFA (5%), le PNUD : 1,9 milliards F.CFA (2%) et la Banque Mondiale 0.416 milliards F.CFA. »

⁹ Diallo, K & Edwards, J. (2021). 'Here is my evidence'. The Documented Path of Woman ex-Combatant from Côte d'Ivoire. Identification and Citizenship in Africa, Biometrics, the Documentary State and Bureaucratic Writing of the Self. Londres : Routledge, p. 293-301.

¹⁰ Diallo, K. (2018). La Démobilisation et la Réintégration des Femmes ex-Combattantes Ivoiriennes. *Bulletin Francopaix de la Chaire Raoul Dandurand* 3(7), pp 1-8., p 5.

apparente d'une participation matérielle au conflit en tant qu'actrices politiques actives dans les factions belligérantes, comment les femmes ex-combattantes sont-elles alors devenues des sujets désécurisés avec le dernier programme de DDR ivoirien ?

Nous soutiendrons donc dans ce mémoire qu'en tant qu'application nationale d'un modèle standardisé de sécurisation post-conflit orientée par les bailleurs de fond internationaux, l'ADDR a dû inscrire son approche en matière de genre dans les logiques libérales développées par un système occidental universaliste de consolidation de la paix. En ce sens, bien qu'il soit le fruit d'une initiative nationale de sécurisation, l'ADDR a participé à la désécurisation des ex-combattantes ivoiriennes, ce qui entériné la perpétuation d'un continuum de violence genré dans l'environnement post-conflit.

Il sera dans un premier temps nécessaire d'examiner l'historicité des dynamiques coloniales à l'œuvre en Côte d'Ivoire afin d'appréhender l'influence qui a pu être celle d'acteurs internationaux dans l'avènement des crises politico-militaires en son sein et dans le façonnement de son processus de sécurisation. Une analyse du modèle de DDR promu par les institutions internationales permettra dans un second temps de conceptualiser les logiques libérales à l'œuvre dans l'approche descendante des bailleurs de fonds en matière de genre. Ce faisant, il nous sera finalement possible d'identifier les conséquences matérielles et la désécurisation que la mise en place d'une telle approche descendante de consolidation de la paix mise en avant par le système international a engendré sur les anciennes combattantes concernées par l'ADDR.

Incontournable de nos jours, ce *modus operandi* mis en avant par Boutros-Ghali n'a pourtant commencé à s'imposer comme l'une des composantes majeures des opérations onusiennes qu'à partir du milieu des années 1990. La fin de la Guerre Froide a en effet permis à une communauté internationale jusqu'alors trop polarisée de s'organiser collectivement sur des questions de paix et de sécurité¹¹. Puisque la consolidation de la paix post-conflit implique un engagement politique actif dans la reconstruction politico-économique d'États souverains, un projet international de cette nature était avant cela perçu comme invraisemblable. En cela, la dissolution des blocs est largement considérée comme le début d'un ordre mondial caractérisé par une volonté d'étendre les politiques

¹¹ Tschirgi, N. (2004). Post-conflict Peacebuilding Revisited: Achievements, Limitations, Challenges. Paper prepared for the WSP International/IPA Peacebuilding Forum Conference. New York: International Peace Academy, p 1.

libérales de l'Ouest à la sphère globale¹². L'opération des Nations Unies au Congo (ONUC) entre 1960 et 1964, qui a largement favorisé les intérêts occidentaux au détriment de l'autodétermination congolaise¹³, est d'ailleurs souvent décrite comme « le précurseur des opérations de consolidation de la paix des années 1990 »¹⁴. Parmi les éléments identifiés par le diplomate égyptien dans la prévention de la récurrence des conflits, on retrouve ainsi l'esquisse de bon nombre de mécanismes actuels de DDR qui ont façonné la feuille de route de l'ADDR :

« le désarmement des factions belligérantes, le rétablissement de l'ordre public, le déclassement, la destruction des armes, le rapatriement des réfugiés, la réintégration des personnes déplacées dans leurs communautés, la fourniture de conseils et de soutien à la formation du personnel de sécurité, l'amélioration des systèmes policiers et judiciaires, la surveillance des élections, le déminage et d'autres formes de démilitarisation, la fourniture d'une assistance technique aux États naissants sortant d'un conflit, la promotion des efforts pour protéger les droits humains, le rapatriement des réfugiés, la réforme et le renforcement des institutions de gouvernance, la promotion de la participation formelle et informelle au processus politique et la facilitation du développement social et économique »¹⁵.

Il a toutefois fallu attendre la parution d'un rapport du groupe d'experts sur les opérations de paix des Nations Unies pour que la consolidation de la paix ne devienne une « industrie de croissance internationale »¹⁶. Publié en août 2000, le rapport Brahimi a en effet recensé les défaillances du système et recommandé un éventail de stratégies et d'outils pour améliorer les opérations¹⁷. Au cœur de ses préconisations figurait notamment la création d'un fonds pour le DDR, nouvelle pierre angulaire du processus sécuritaire de la communauté internationale¹⁸.

Dans ce rapport, le Groupe d'étude rappelait également « le rôle important des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix après les conflits », et « souscri[vait] pleinement à la nécessité d'intégrer d'urgence une perspective soucieuse d'équité

¹² Jahn, B. (2018). Liberal Internationalism: Historical Trajectory and Current Prospects. *International Affairs*, 94(1), p 48.

¹³ Kent, J. (2017). The Neo-colonialism of Decolonisation: Katangan Secession and the Bringing of the Cold War to Congo. *Journal of Imperial and Commonwealth History*. LSE Research Online.

¹⁴ Curtis, D. (2012). The Contested Politics of Peacebuilding in Africa. In *Peacebuilding, Power, and Politics in Africa*, ed. Devon Curtis & Gwinyayu A. Dzinesa. Cambridge Centre of African Studies, p 5.

¹⁵ Knight, A.W. (2008). Demobilization, and Reintegration and Post-Conflict Peacebuilding in Africa. *African Security*, 1(1), p 25

¹⁶ *Ibid*, p 1.

¹⁷ Nations Unies Maintien de la Paix. (n.d.). La réforme des opérations – Rapport Brahimi.

¹⁸ Knight, A.W. (2008). *Op. Cit*, p 26.

entre les genres aux opérations de maintien de la paix »¹⁹. Cela a mené, quelques mois plus tard, à l'adoption par le Conseil de Sécurité de la Résolution 1325 (RCSNU 1325), intitulée « les Femmes, la Paix et la Sécurité » (FPS). Malgré l'essor des travaux des féministes critiques des études de sécurité, l'attention prêtée jusqu'alors au genre dans les dispositifs entourant les opérations de consolidation de la paix étaient extrêmement faible. Pourtant, comme le note Laura Sheperd, le genre est une « logique qui est le produit des représentations de la violence et de la sécurité » et incarne une pièce cruciale du puzzle de la guerre²⁰. Envisager les conflits et leurs sorties sans prêter attention aux hiérarchie genrées dans lesquels ils s'inscrivent présente par conséquent le risque d'occulter à la fois le « fonctionnement empirique et les conséquences normatives » du genre dans la nature, les causes, les performances et les conséquences de ces derniers²¹.

Il semble par ailleurs important de préciser que si les universitaires féministes s'intéressent à la fois au genre et aux femmes, ces notions ne sont pour autant pas des synonymes interchangeables. En effet, les femmes et les minorités de genre sont ici appréhendées en tant que groupe social spécifique, marginalisé ou invisibilisé dans les études traditionnelles, dont on cherche à analyser les expériences spécifiques en lien avec les conflits, les inégalités structurelles et les initiatives sécuritaires. Les relations femmes-hommes sont également au cœur de leur approche, en ce qu'elles examinent la construction sociale des féminités et des masculinités, et interrogent de fait les attentes genrées, les normes sociales et les dynamiques de pouvoir à l'œuvre, ainsi que la manière dont elles sont également façonnées par des axes d'oppression croisées comme la race sociologique, l'histoire coloniale, la sexualité, l'identité de genre, la classe, le handicap ou encore l'éducation²². En ce sens, on peut comprendre le genre comme un système de pouvoir, qui désigne les attributs, les rôles, les comportements et les relations socialement et culturellement construits (qui varient grandement selon les contextes géographiques), et qui influence de fait les institutions, les politiques et les pratiques, dont le domaine de la sécurité n'est pas exempt²³. L'interdépendance de

¹⁹ Ward, C. (2000). Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail du Conseil sur le rapport Brahimi S/2000/1084. Conseil de Sécurité des Nations Unies.

²⁰ Sheperd, L. (2008). *Gender, Violence, and Security: Discourse as Practice*. London: Zed.

²¹ Sjoberg, L. (2013). *Gendering Global Conflict: Towards of Feminist Theory of War*. New York: Columbia Press University, p 42.

²² Collins, P. (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. 2nd ed. New York: Routledge.

²³ Meger, S., Hoddie, M., Enloe, C., Prügl, E., & Howes, D. E. (2014). Gender and Politics: A Discussion of Laura sjoberg's "Gendering Global Conflict: Toward a Feminist Theory of War" [Review of *Gendering Global Conflict: Toward A Feminist Theory of War*, by L. Sjoberg]. *Perspectives on Politics*, 12(1), 168–180.

ces éléments est centrale, en ce que les relations entre les États se développent en conjonction avec un système international ordonnée par une hiérarchie de genre²⁴, et également par le biais genré des « grands hommes » en charge des décisions relatives au conflit. En d'autres termes, « ce n'est pas seulement le fait de savoir que les acteurs sont genrés (et que leurs comportements sont une représentation du genre) qui peut nous aider à comprendre la guerre, mais aussi la nature genrée des relations internationales en tant que système et structure propice à la guerre et à la violence »²⁵. Cynthia Cockburn rappelle d'ailleurs que si « les formulations de genre montrent une riche diversité de culture à culture, une domination des hommes et de la masculinité est omniprésente »²⁶. De fait, dans leur analyse des relations de pouvoir au sein du système international, les études féministes de la sécurité (FSS) comprennent des approches qui « prêtent attention aux mécanismes du genre afin de poser des questions sur la sécurité » ; mais incluent également « des études qui refusent toute ligne de distinction qui sépare la "sécurité" des mécanismes du genre »²⁷. Lorsque nous parlons des expériences vécues en période de conflit, soit « ce qui arrive aux gens, les choix qu'ils ont et les contraintes qui leur sont imposées sont des éléments importants de la façon dont ces gens voient, ressentent et vivent les guerres », les FSS insistent sur l'importance de réaliser la façon dont les individus « vivent les guerres de manière sexospécifique » et ressentent les « impacts négatifs des relations co-constitutives entre le genre et le système de guerre »²⁸.

Malgré cela, le modèle international normatif de transition de la guerre à la paix, tel que déployé dans le cadre d'un DDR, s'inscrit bien souvent dans un paradoxe de sécurisation genré auquel la Côte d'Ivoire n'a fait pas exception. Un processus de sécurisation implique en effet l'identification par les élites politiques d'un sujet posant une menace sécuritaire pour un objet référent, qui nécessite de fait la prise de mesures adaptés par les institutions pour consolider durablement la paix sur un territoire²⁹. Or, la reconnaissance d'un acteur ou d'une question spécifique comme un danger à traiter résulte avant tout de choix politiques ancrés dans une « construction discursive de la

²⁴ Sjoberg, L. (2013). *Gendering Global Conflict: Towards of Feminist Theory of War*. New York: Columbia Press University. p 90.

²⁵ Meger, S., Hoddie, M., Enloe, C., Prügl, E., & Howes, D. E. (2014). *Op. Cit.*

²⁶ Cockburn, C. (2004). *The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace*. In W. Giles & J. Hyndman (Eds.), *Sites of Violence: Gender and Conflict Zones* (1st ed). University of California Press, p 28.

²⁷ Stern, M. & Wibben, A. (2014). *A Decade of Feminist Security Studies Revisited*. *Security Dialogue* (special virtual issue), p 2.

²⁸ Sjoberg, L. (2013). *Opt. cit.*, p 264.

²⁹ Buzan, B.; Waeber, O. & De Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis* (1st ed.). Boulder: Lynne Rienner Publishers.

réalité » teintée de l'universalisme des institutions internationales occidentalisées³⁰. La désécurisation incarne ainsi l'autre versant de ce processus discursif qui articule les priorités sécuritaires autour de l'Etat et de violences jugées extraordinaires plutôt « par rapport à la politique quotidienne », largement décrié par les féministes post structuralistes³¹. Comme le souligne Megan MacKenzie, dans les sociétés patriarcales, cela signifie que la sécurisation ne prend pas en compte les menaces concernant principalement les femmes et les minorités de genre, qui restent « largement confinées à la sphère domestique plutôt qu'à la sphère politique, internationale ou sécuritaire »³². Dès lors, ce modèle standardisé souscrit à un paradoxe de la sécurisation genré, qui privilégie le sujet militaire masculin à sécuriser. Marquée par une vision occidentale peu attentive au contexte culturel et social, l'approche descendante préconisée par les Nations Unies et les institutions internationales en matière de DDR tend ainsi à décourager un questionnement plus approfondi sur la place, les motivations et surtout les besoins des femmes dans les forces militantes lors d'un conflit. Plus encore, le manque de reconnaissance de leurs engagements minimise l'importance de leur labeur dans la survie des groupes armés, en le réduisant à un prolongement des tâches domestiques habituellement assignées aux femmes, ce qui accentue leur désécurisation et perpétue les inégalités liées au genre dans la transition post-conflit³³. Une telle approche se situe au cœur des critiques féministes postcoloniales, qui se sont attelées à montrer « combien impérialisme et patriarcat sont interdépendants et s'accordent à préserver l'ordre dominant »³⁴.

Dans le cas du modèle de sécurisation privilégié par l'ADDR, l'influence des bailleurs de fonds internationaux est notamment reliée au financement dont a dépendu près du tiers de l'application du programme national. Loin de rester lettre morte, l'agentivité des États africains s'exerce dans l'appropriation, la marchandisation ou la résistance au cadre d'opportunités et de contraintes associé aux financements internationaux pour servir un agenda politique national. Néanmoins, les injonctions des institutions internationales font écho à une forme de « colonialité du pouvoir », plus

³⁰ Walschot, M. (2021). L'Ecole de Copenhague et l'Evolution des Etudes Critiques de Sécurité Avant et Après le 11 septembre. *Regards Géopolitiques*, 7(4).

³¹ MacKenzie, M. (2009) Securitization and Desecuritization: Female Soldiers and the Reconstruction of Women in Post-Conflict Sierra Leone. *Security Studies* 2 (18), p 256.

³² *Ibid*, p 256.

³³ Stavrou, V. (2011). Breaking the Silence: The Voices of Girls Forcibly Involved in Armed Conflict in Angola. In Myriam DENO, Richard MACLURE et Kathryn CAMPBELL (eds.). *Children's Rights and International Development: Lessons and Challenges from the Field*. New York: Palgrave Macmillan US, p. 109-128.

³⁴ Dechaufour, L. (2008). Introduction au féminisme postcolonial. *Nouvelles Questions Féministes*, 27(2), pp 99-110, p 104.

« durable » et « enracinée » que le colonialisme « au sein duquel il a été engendré, et qui l’a aidé à s’imposer mondialement »³⁵. Ancrée dans une classification sociale universelle de la population mondiale, cette colonialité opère selon une matrice du pouvoir mondial eurocentré et capitaliste, qui vient prolonger les rapports coloniaux de domination dans les « processus de formation des États-nations modernes »³⁶. Les siècles de violences colonialistes avaient déjà coopté les structures de gouvernance et de règlement des différends autochtones afin de servir les intérêts des administrations coloniales³⁷, et la variété de stratégies développées plus tard pour façonner les effets de l’après-conflit sur les politiques et les communautés des pays touchés ont ainsi continué à modeler l’approche des acteurs extérieurs en Afrique postcoloniale³⁸. De ce fait, « ces institutions ont contribué à la diffusion de normes, de standards, [et] de pratiques »³⁹ qui ont modelé le processus de sécurisation ivoirien au lendemain d’une guerre qui a déchiré le pays « sur la base d’une idéologie ethno-politique forgée dès l’époque coloniale »⁴⁰.

Au cœur de ces dynamiques impérialistes, le dispositif de transition post-conflit en Côte d’Ivoire (2003-2015) constitue ainsi un « site d’observation » des processus de sécurisation et de consolidation de la paix, « qui en font un champ de luttes d’intérêts ayant pour enjeu la (re)monopolisation de la violence physique légitime d’après-guerre »⁴¹. Le pays s’est en effet progressivement engagé à partir de la fin des années 1990 dans un cycle de tourmente puisant ses racines dans les disparités politiques, ethniques et économiques héritées de l’exploitation coloniale européenne. La lutte de succession qui a suivi la mort en 1993 du dirigeant postindépendance Félix Houphouët-Boigny, dont la main de fer avait fait pendant près de trente ans la part belle à l’ingérence économique et militaire française, s’est notamment inscrite dans un contexte de récession économique et de paupérisation de la population qui a coïncidé avec une augmentation de la participation politique dans le pays. Alors que les institutions étatiques n’avaient pas pu

³⁵ Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 51(3), pp 111-118, p 111.

³⁶ *Ibid*

³⁷ Murithi, T. (n.d.). African Indigenous and Endogenous Approaches to Peace and Conflict Resolution. *African Journal on Conflict Resolution*, 6(2): 9-34, p 14.

³⁸ Curtis, D. (2012). Op. Cit. p 5.

³⁹ Diallo, K. (2024). Op. Cit

⁴⁰ Banégas, R. (2010). « Génération “guerriers”. Violence et subjectivation politique des jeunes miliciens en Côte d’Ivoire », dans N. Duclos (dir.), *L’adieu aux armes ? Parcours d’anciens combattants*, pp. 359-397, p 365.

⁴¹ Zina, O. (2022). Transition sécuritaire et production « bric-à-brac » de l’ordre post-guerre en Côte d’Ivoire. *Politique africaine*, 167(3), 97-117.

prendre toute leur ampleur sous le joug d'un président souvent qualifié d'« État personne », le processus de démocratisation ivoirien des années 1990 s'est développé dans la polarisation, avec des rivalités politiques qui ont alimenté un climat de tension et de forte méfiance au sein d'une population ethniquement, linguistiquement et religieusement diverse⁴². L'instrumentalisation de concepts tels que l'Ivoirité, héritée des logiques de hiérarchisations coloniales à des fins de division et de domination, ont ainsi graduellement intégré les discours des dirigeants politiques, dans un vaste processus de disqualification citoyenne des ressortissants du Nord, majoritairement musulmans et issus des communautés Mandingue et Sénoufo, au profit des habitants du Sud, majoritairement chrétiens et issus de cinq grands groupes ethnolinguistiques, à savoir les Akan, les Dan, les Malinké et les Bambara, les Krou ainsi que les Gur⁴³. Les chefs d'État Henri Konan Bédié, Laurant Gbagbo ou encore le général Robert Guéï se sont notamment emparé de cette rhétorique ethno-nationaliste à tour de rôle afin de disqualifier institutionnellement leur adversaire nordiste Alassane Ouattara, en accentuant par la même occasion l'altérité et les discriminations vécues par les populations issues du Nord, ainsi que les tensions géographiques et ethnoreligieuses.

Dans ce climat d'hostilité socio-politique, le coup d'État de septembre 2002 a marqué l'amorce d'une guerre civile qui a secoué le pays pendant près d'une décennie, avec une culmination de la violence lors de la crise postélectorale de 2010-2011. Initiée par des soldats nordistes aliénés par la formalisation de l'ivoirité comme outil de légitimation d'une xénophobie d'État, cette insurrection a progressivement conduit à l'organisation de différents groupes armés regroupés derrière les rebelles et les loyalistes pro-gouvernementaux, symboles de la fracture sociale. Malgré les efforts d'acteurs tant nationaux que régionaux et internationaux, les accords de paix successivement signés à partir de 2003 n'ont pas tout de suite permis d'amorcer de processus de sécurisation effectif sur le territoire ivoirien. Les violences se sont finalement poursuivies jusqu'à l'accession au pouvoir d'Alassane Ouattara en mai 2011, qui a marqué un tournant dans le processus de consolidation de la paix du pays avec la création l'année suivante de de l'*Autorité pour la Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration* (ADDR).

⁴² Bakary, T. (1992). L'État en Côte d'Ivoire : entre « dépendance » et « autonomie relative ». Laboratoire d'études politiques et administratives, Université Laval, Québec, p 33.

⁴³ Gaulme, F. (2001). L'« ivoirité », recette de guerre civile. *Etudes*, 394(3), pp 292-304, p 298-299 - Reproduction partielle du texte d'origine de Georges Niangoran-Bouah paru en 1996 dans *Ethics*, la revue de la Curdiphe publiée dans les Presses Universitaires d'Abidjan.

La conduite d'une telle recherche, marquée par des rapports de pouvoirs genrés et surtout un fort héritage colonial, nécessite donc de faire preuve de réflexivité critique quant à ma position située dans la production d'analyse d'un contexte post-conflit auquel je suis étrangère. Ma positionnalité de femme blanche, économiquement privilégiée, qui a grandi en France et a mené ce travail depuis une université canadienne, soulève d'importantes questions épistémologiques concernant les biais liés à une interprétation partielle et située de structures socio-culturelles complexes. À défaut d'avoir effectué un travail de terrain, ce mémoire se base sur une approche inductive à partir de rapports gouvernementaux ivoiriens, des Nations Unies et de ses agences spécialisées ainsi que d'organisations non gouvernementales. Il convient dès lors de faire preuve de vigilance concernant les conditions de production de ces sources primaires, ainsi que de la subjectivité qui a accompagné la construction de ma lecture critique. Afin de contrebalancer ces perspectives externes, une attention particulière a été portée aux voix des personnes directement concernées par l'ADDR, notamment celle des anciennes combattantes via des témoignages existants. Leur analyse a en outre été étayée grâce à des sources universitaires issues de revues académiques, de périodiques, de thèses et de mémoires, d'ouvrages collectifs ainsi que de monographies, qui ne proviennent néanmoins pas toutes d'universitaires ivoiriens qui se seraient penchés sur ce contexte spécifique. Ancrée dans une perspective féministe poststructuraliste et postcoloniale, cette recherche reconnaît ainsi les limites méthodologiques liées à ma positionnalité ainsi qu'à la frontière entre l'analyse théorique d'un conflit et les réalités humaines qu'elle tente de saisir, tout en visant à contribuer au champ d'étude plus large des études féministes de sécurité.

Il sera ainsi question dans ce mémoire d'observer l'intégration du genre dans les mécanismes de sécurisation post-conflit de l'ADDR et l'influence qu'ont eu les logiques libérales du modèle international standardisé de consolidation de la paix dans la désécurisation des anciennes combattantes ivoiriennes, qui a fait office de pont dans la pérennisation d'un continuum de violences genrés entre les environnements pré et post conflit.

Dans le premier chapitre, nous nous pencherons sur la contextualisation de la crise politico-militaire ivoirienne, de la période précoloniale jusqu'à l'accession la mise en place de l'ADDR. Il sera dans un premier temps intéressant d'évoquer la sophistication politique et sociale des multiples sociétés précoloniales qui se sont succédées sur le territoire de l'actuelle Côte d'Ivoire, avant de se pencher sur l'organisation du système d'exploitation colonial. Cela nous permettra de saisir la

portée des transformations profondes engendrées par celui-ci sur les structures de gouvernance et de gestion économique ainsi que sur les normes sociales genrées qui ont perduré après l'indépendance. L'analyse de la période postindépendance nous aidera ensuite à saisir le ressentiment et l'antagonisme qui s'est développé dans la société ivoirienne à la fin du XX^{ème} siècle et qui a mené plusieurs années de conflits internes. Nous détaillerons enfin le processus de transition vers la paix, soutenu dès 2003 par des acteurs internationaux, et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de plusieurs programmes de DDR jusqu'à la création de l'ADDR en 2012.

Dans le second chapitre, nous étudierons d'une part le cadre théorique de la sécurité et de la paix dans lesquelles s'inscrivent les programmes de DDR, ainsi que leur institutionnalisation formelle. Cela nous permettra de mieux appréhender la façon dont ces mécanismes s'affilient à l'organisation d'un certain ordre international libéral et impérialiste. Nous explorerons d'autre part le cadre théorique des approches féministes du domaine de la sécurité, et notamment les critiques qu'elles émettent concernant l'intégration des questions de genre dans le cadre sécuritaire international. Une attention particulière aux apports des féministes postcoloniales et poststructuralistes nous permettra d'expliquer le cantonnement des institutions à une approche féministe institutionnelle libérale, qui tend à invisibiliser la multiplicité des expériences féminines de conflit au profit d'un narratif dépolitisant qui entravent des initiatives plus adaptées au contexte de leur application.

Dans le troisième chapitre, nous examinerons en premier lieu la portée du modèle descendant de sécurisation genré des programmes de DDR, qui fait du sujet masculin militarisé la fondation des mécanismes de transition au détriment des enjeux systémiques rencontrés par les anciennes combattantes dans les contextes post-conflit. Nous analyserons finalement le cas spécifique du déploiement de l'ADDR via un prisme de genre, afin de constater la manière dont la désécurisation a été une suite et une conséquence logique de l'application du programme, qui a pérennisé un continuum de violence genré entre les environnements pré et post-conflit et a ainsi engendré la nécessité pour elles de s'organiser collectivement en dehors d'un champ sécuritaire conventionnel inaptes à répondre à leurs besoins sexospécifiques.

CHAPITRE I – CONTEXTUALISATION DES CRISES POLITICO-MILITAIRES IVOIRIENNES (2002-2011)

Souvent qualifiée de « terre d'espérance et d'hospitalité »⁴⁴, la Côte d'Ivoire a connu dans la fin des années 1990 une période de conflits internes qui ont atteint leur apogée avec l'entrée du pays dans la guerre civile à partir de 2002. En tant qu'aboutissement de « crises emboîtées »⁴⁵, la décennie qui s'est étendue jusqu'aux troubles postélectorales de 2010-2011 a été engendrée par une interaction de facteurs fermement ancrés dans son héritage historique. Forte d'une grande diversité culturelle et politique, les structures sociales antérieures au joug colonial français ont en effet été bouleversées par les siècles d'exploitation systémique et de manipulation des structures traditionnelles de gouvernance, dont les réverbérations peuvent encore être ressenties dans le paysage contemporain. Si la période qui a suivi la déclaration de son indépendance en 1960 s'est accompagnée d'une ère de stabilité relative grâce à un « compromis postcolonial »⁴⁶, les années suivantes ont finalement mené à un climat de frustration et de polarisation au sein de la population ivoirienne, et à une explosion de la violence dans le pays à partir de septembre 2002.

Nous soutiendrons dans ce chapitre que les facteurs ayant mené à la décennie de crises politico-militaires en Côte d'Ivoire à l'aube du nouveau millénaire, ponctuée à partir de 2003 par des tentatives peu fructueuses d'amorcer un processus de transition vers la paix, ont une « profonde historicité, coloniale et postcoloniale tout à la fois »⁴⁷. Nous nous pencherons tout d'abord sur la période qui a précédé l'indépendance du pays, afin de saisir les bouleversements durables engendrés par l'exploitation coloniale française sur les paysages sociaux, politiques et économiques ivoiriens, au cœur des crises du début du XXI^{ème} siècle. Nous analyserons ensuite la période postindépendance jusqu'au coup d'État de 2002, afin de comprendre la façon l'hostilité et l'altérité se sont répandus dans les imaginaires sociaux, notamment par l'instrumentalisation

⁴⁴ Yorokpa, P. (2018). *L'Abidjanaise – une relecture de l'hymne nationale ivoirien pour la réconciliation*. Paris: L'Harmattan, p 39.

⁴⁵ Miran-Guyon, M. (2017). Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? : Introduction thématique. *Afrique contemporaine*, vol.263-264,(3), pp 11-24, p 11.

⁴⁶ Banegas, R. (2006). Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ? Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial. Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO), p 201

⁴⁷ *Ibid*, p 98.

d'outils rhétoriques de divisions ethnoreligieuses, la faiblesse des institutions face aux élans démocratiques, la frustration liée à la dégradation des conditions de vie et à la privation progressive chez la population active. Nous reviendrons finalement dans les détails du processus de transition vers la paix, de ses débuts en 2003 à la mise en place de l'ADDR en 2012, en évoquant notamment l'implication d'acteurs internationaux et les complications qu'ont rencontré l'application de plusieurs programmes de DDR à son contexte national.

I) Situation historique de la Côte d'Ivoire avant son indépendance

Les organisations sociétales précoloniales de la partie occidentale du golfe de Guinée, culturellement diverses et aux systèmes socio-politiques complexes dont les femmes étaient loin d'être exclues, témoigne de la profondeur des transformations imposées plus tard par les puissances européennes. L'examen des politiques en œuvre par l'administration française nous confronte à la réalité d'une manipulation des structures traditionnelles de gouvernance et au façonnement de divisions sociales qui ont perduré après l'indépendance, ce qui permet d'entrevoir le rôle tenace du joug colonial dans les facteurs qui ont mené aux conflits du début du XXI^{ème} siècle.

1.1 – État des lieux politique et social de la période précoloniale

Les premières traces écrites dans les territoires constituant l'actuelle Côte d'Ivoire remontent au début de l'époque romaine et au développement des grands empire soudanais⁴⁸. À partir du VII^{ème} siècle, le nord de l'actuelle Côte d'Ivoire a été administré par des empires musulmans⁴⁹, qui ont pu compter sur le soutien de réseaux marchands Dioulas pour servir d'intermédiaires avec les royaumes du sud⁵⁰. Ces royaumes, majoritairement Akan (comme ceux des Agni ou des Baoulé)⁵¹, se distinguaient par leur structure politique matrilineaire⁵² en haut de laquelle se trouvaient les

⁴⁸ Handloff, R. (1988). Côte d'Ivoire: a Country Study. Federal Research Division. Washington: Library of Congress – Area Handbook Series, p 5.

⁴⁹ Handloff, R. (1988). Côte d'Ivoire: a Country Study. Federal Research Division. Washington: Library of Congress – Area Handbook Series, p 5.

⁵⁰ Meledje, J-C. (2018). Côte d'Ivoire: From Pre-Colonization to Colonial Legacy. *Social Evolution & History*, 17(1), p 18.

⁵¹ Zouande, S. F. (2011). Governance and Democratic Transition in Africa: Understanding “Ivoirité” and the Ethnicity Challenges to Citizenship and Nation-Building in Côte d'Ivoire.

⁵² Assié Lumumba, N'D-T. (1996). Les africaines dans la politique. Femmes Baoulé de Côte d'Ivoire. Paris : L'Harmattan, p 78.

linguères, les « mères [ou] sœurs classificatoires » du roi⁵³, détentrices de la légitimité politique, des décisions dynastiques⁵⁴, ou encore de la distribution des ressources⁵⁵. Plusieurs souveraines Baoulé ont notamment mené leur peuple au fil des décennies, telle qu'Akwa Boni ou encore Abla Pokou⁵⁶. Leur structure politique était en outre « très centralisée », comme en témoignent la fédération de 38 nations Ashantis au XVII^{ème} siècle⁵⁷ ou encore le royaume Koulango de Bouna, qui composait avec dix-huit chefferies territoriales et un système de dévolution et d'alternance du pouvoir⁵⁸. La pluralité des systèmes politiques présents sur le territoire de l'actuelle Côte d'Ivoire révèle ainsi la sophistication et la diversité des modèles de gouvernance autochtones avant l'imposition des structures coloniales, et présente également des dynamiques culturelles genrées « loin de la morne répétition qui ferait de toutes les femmes africaines un ensemble indifférencié d'êtres asservis et opprimés, comme le donnait très souvent à penser le discours colonial »⁵⁹.

1.2- Les ressorts d'une administration coloniale aux effets persistants

À de rares exceptions près, il semble approprié de dire que la majorité des peuples rencontrés se sont opposés à la colonisation française et ont livré une bataille de sédition farouche⁶⁰. La conférence de Berlin (1884-1885) a toutefois marqué un tournant dans la définition des frontières du pays, puisque les nations européennes se sont alors reparties le continent africain en poches de contrôle, en divisant « les membres d'un même groupe ethnique entre deux ou plusieurs pays », ou en réunissant en un seul « des groupes ethniques qui avaient été des ennemis traditionnels », ce qui a jeté les bases de tensions ethniques lancinantes⁶¹. La Côte d'Ivoire est ainsi officiellement

⁵³ Weichert, I. (2013). Les souveraines dans les systèmes politiques d'aujourd'hui en Afrique » dans François-Xavier Fauvelle-Aymar et Bertrand Hirsch (dir.), Les ruses de l'historien. Essais d'Afrique et d'ailleurs en hommage à Jean Boulégue. Paris : Karthala, p 238-239.

⁵⁴ Ya Kama, Lisapo. (n.d.) La civilisation Asante (Ashanti). *Histoire Africaine*.

⁵⁵ Etienne, M. (1987). Rapport de sexe et de classe et mobilité socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire). *Anthropologie et société*, 11(1), p.71-72.

⁵⁶ Konan, A. (2006). La légende d'Abla Pokou reine des Baoulé. *L'arbre à palabres*, 18, p 109.

⁵⁷ Handloff, R. (1988). Côte d'Ivoire: a Country Study. Federal Research Division. Washington: Library of Congress – Area Handbook Series, p 7.

⁵⁸ Boutillier, J-L. (1993). Bouna, royaume de la savane ivoirienne. Princes, marchands et paysans. Paris : Karthala-Orstom, p 396.

⁵⁹ Djibo, H. (2001). La participation des femmes africaines à la vie politique. Les Exemples du Sénégal et du Niger. Paris : L'Harmattan, p 70.

⁶⁰ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 10.

⁶¹ La plus impressionnante fut sans doute celle de Samory Touré, un Almamy Malinké ayant établi l'empire Wassoulou entre l'actuelle Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Gabon et le Mali. A la tête d'une armée nombreuse, il a mené une résistance organisée pendant près de dix ans contre les incursions françaises, avant d'être capturé en 1898 - Fofana, I.K. (1998). L'Almami Samori Touré Empereur : récit historique. Paris : Présence Africaine, p133.

⁶² Rotberg, R. (2005). Continent in the Balance - Africa: Ivory Coast, 1st ed. Broomall, PA: Mason Crest, p 21.

devenue une colonie française en 1893⁶³, avant d'être intégrée en 1904 à l'Afrique occidentale Française (AOF), la nouvelle structure politique coloniale française dans la région⁶⁴. En son sein, les habitants étaient des « sujets français sans droits politiques »⁶⁵, soumis à toute la violence du régime de l'indigénat⁶⁶, une sorte de justice coloniale hybride, et leurs modes de vie ont été systématiquement détruits au profit des intérêts coloniaux⁶⁷. La métropole a par exemple imposé un système de travaux forcés axé sur l'exploitation des ressources naturelles et l'amélioration de l'État français, et obligeait les hommes à s'échiner sur les chantiers de chemins de fer, de bâtiments et de routes, ou encore dans les plantations et les forêts⁶⁸. Cependant, la population locale s'est avérée trop peu nombreuse pour répondre à la demande de main-d'œuvre, et la France s'est rapidement tournée vers la Haute-Volta pour recruter des travailleurs⁶⁹. Ces derniers étaient d'ailleurs majoritairement Mossi et musulmans, alors que les « missions civilisatrices » avaient poussé le christianisme dans les terres, nourrissant ainsi un potentiel de clivage identitaire⁷⁰.

En outre, la politique coloniale française a grandement reposé sur les concepts de division, d'association et d'assimilation ancrés dans une logique suprématiste, qui a mené à « l'extension de la langue, des institutions, des lois et des coutumes françaises »⁷¹. Le français⁷² est devenu le marqueur d'une fracture sociale de classe et des inégalités, et la création de nouvelles élites coloniales s'est inscrit dans une approche de détricotage des systèmes de gouvernance autochtones relevant du « diviser pour mieux régner », puisqu'à l'exception des zones rurales reculées, l'autorité coloniale a progressivement miné la notabilité des élites traditionnelles en « réduisant les dirigeants locaux à des fonctionnaires subalternes »⁷³. Cette assimilation a permis de constituer un groupe intermédiaire et privilégié influent « suffisamment satisfait du statu quo pour s'abstenir de

⁶³ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 10.

⁶⁴ *Ibid*, p 13 – l'AOF regroupait également le Sénégal, le Dahomey (actuel Bénin), le Niger, la Guinée, la Mauritanie et la Haute Volta (Burkina Faso).

⁶⁵ *Ibid*, p 14.

⁶⁶ Doho, G. (2017). Le code de l'indigénat ou le fondement des états autocratique en Afrique francophone. L'Harmattan : Paris, p 18.

⁶⁷ Mortimer, E. (1969). France and the Africans 1944 - 1960. New York, NY: Walker and Company, p 35.

⁶⁸ Conroy, C. (2010). Op. cit., p 13.

⁶⁹ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 14.

⁷⁰ *Ibid*, p 9

⁷¹ *Ibid*, p 12.

⁷² Le français a été promulgué au rang de langue officielle, enseigné dans les écoles (notamment au sud), inscrit sur les documents gouvernementaux et parlé dans la majorité des sphères de décisions, ce qui a contribué à l'étiollement du patrimoine immatériel autochtone et à l'entérinement du français comme langue du pouvoir

⁷³ *Ibid*, p 16.

tout sentiment anti-français », qui a soutenu la politique postindépendance pro-hexagone d'Houphouët-Boigny, et a ainsi contribué à creuser les inégalités économiques dans le pays durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

Enfin, le régime colonial a joué un rôle important dans l'institutionnalisation de normes de genre patriarcales exogènes, qui ont des décennies plus tard influencé la participation et les enjeux systémiques rencontrées par les femmes ivoiriennes lors des crises contemporaines. L'horizon des jeunes filles s'est en effet progressivement restreint aux « métiers conformes aux rôles dévolus à la mère de famille », qui correspondaient « aux domaines légitimes d'expression des compétences “naturelles” des femmes en Europe, comme la santé, l'éducation ou l'assistance »⁷⁴. L'autre versant de cette politique était la mise au ban de la majorité des filles et des femmes n'ayant pas eu accès à une éducation, qui ont de fait été « marginalisées et rejetées dans l'informel par le paternalisme colonial qui exacerbait les pulsions coutumières de supériorité mâle »⁷⁵. Ainsi, par le biais de « la restructuration des systèmes politiques, d'éducation, de socialisation, et de production économique », l'administration coloniale a posé les bases des enjeux au cœur de l'avènement de la crise politico-militaire du début du XXI^{ème} siècle en Côte d'Ivoire. Elle a également transposé « ses valeurs et traditions concernant le rôle et la place de la femme » sur la société ivoirienne, dont les réverbérations ont marqué la trajectoire des femmes impliquées dans le conflit dès 2002⁷⁶.

1.3 – Vers une indépendance réclamée par le peuple

La période qui a suivi la Seconde Guerre mondiale en Côte d'Ivoire a été caractérisée par l'émergence d'une classe moyenne plus éduquée qui, appuyée par plusieurs organisations de la société civile, a milité pour l'autodétermination et la reconnaissance des droits du peuple ivoirien⁷⁷. Mené par le député Félix Houphouët-Boigny, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) avait d'abord « découragé la transition vers l'indépendance, voire vers une plus grande démocratie »⁷⁸. Il a toutefois choisi de canaliser les aspirations populaires d'autogouvernance en se rapprochant du

⁷⁴ Barthélémy, P. (2002). La professionnalisation des africaines en AOF (1920-1960) ». *Revue d'Histoire*, 75(3), p 36

⁷⁵ Coquery-Vidrovitch, C. (2013). Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique subsaharienne du XIXe au XXe Siècle. Paris : La Découverte, p 273.

⁷⁶ Assié Lumumba, N'D-T. (1996). *Op. cit.*, p 131.

⁷⁷ Handloff, R. (1988). *Op. cit.*, p 20.

⁷⁸ *Ibid*, p 21.

Rassemblement Démocratique Africain (RDA)⁷⁹, une fédération de partis ayant joué rôle crucial dans la promotion d'un sentiment de solidarité panafricaine entre les nations qui luttèrent pour leur indépendance loin du joug colonial⁸⁰. Dans ce contexte de pression croissante, la Côte d'Ivoire est parvenue à obtenir son indépendance « aux forceps »⁸¹ le 7 août 1960, sous la direction d'Houphouët-Boigny⁸². Néanmoins, cette indépendance s'est négociée selon les termes d'une nouvelle forme de colonialisme appelée Françafrique⁸³, permettant à l'hexagone de garder son influence « politique, militaire, diplomatique, économique et stratégique »⁸⁴.

II) Les fondements structurels de la crise : Aperçu des développements économiques, sociaux et politiques suivant l'indépendance jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle

L'examen des mécanismes de pouvoir développés sous la présidence d'Houphouët-Boigny, premier président du pays à partir de 1960, laisse apparaître les contours d'un régime autoritaire, caractérisé par une gouvernance autocratique, un système de clientélisme ethnique, et un développement économique ancré dans la dépendance impérialiste. L'architecture structurelle qui a façonné les premières décennies d'indépendance permettent ainsi d'apporter de la lumière sur l'instabilité croissante du pays qui s'est matérialisée à sa succession, marquée par l'hostilité ethnoreligieuse, la faiblesse des institutions démocratiques et la privation relative.

2.1- Le système Houphouëtiste (1960-1993) : entre modernisation et fragilisation de l'État

Sous l'égide du président Félix Houphouët-Boigny, les premières années d'indépendance se sont engagées sur la voie du développement et de la modernisation. Si des politiques économiques ambitieuses basées sur l'agriculture et l'industrialisation ont permis à la Côte d'Ivoire d'être présentée comme un symbole de florissement en Afrique de l'Ouest, ce succès a progressivement été entaché par des fissures sociales et politiques qui se sont creusées au fil des années et qui n'ont pas trouvé d'issue dans la trajectoire politique de ses successeurs.

⁷⁹ *Ibid*, p 20.

⁸⁰ Dieng, A. (2012). Le parti unique et les pays d'Afrique noire : Le Cas du Sénégal. *Présence Africaine*, 185(1), p 196.

⁸¹ N'Guessan, E. (2019). Les crises en Côte d'Ivoire : Enjeux économiques, géopolitiques et sécuritaires. Paris : L'Harmattan, p 31.

⁸² Conroy, C. (2010). Op. cit., p 23.

⁸³ Koudou, C. (2017). Des pensées de Laurent Gbagbo – Quel message pour la représentation nationale en Côte d'Ivoire ? Paris : L'Harmattan, p 133.

⁸⁴ N'Guessan, E. (2019). Op. cit., p 32.

2.1.1 – Un héritage politique ambivalent : stabilisation autoritaire et clientélisme politique

L'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire a adopté le 31 octobre 1960 la constitution établissant une nouvelle république indépendante, avec pour objectif la mise en place d'un régime fort et stable, établi dans le principe de la séparation des pouvoirs. Dans la pratique, Houphouët-Boigny a estimé que la concurrence « gaspillerait les ressources et détruirait l'unité »⁸⁵ et a de fait rendu presque insurmontable l'accès aux sièges de l'Assemblée Nationale aux représentants d'autres partis, ce qui a assis sa domination politique « sur toutes les branches du gouvernement » et neutralisé tout contrepouvoir indépendant⁸⁶. Houphouët-Boigny était par ailleurs issu des Baoulés, et plus spécifiquement des Akoués de la région de Yamoussoukro, et il n'a pas « hésité à utiliser son identité Baoulé « de manière pragmatique pour poursuivre ses objectifs politiques »⁸⁷. Le coup d'État échoué de 1963 a en outre marqué un tournant dans la stratégie politique du président, qui s'est orienté vers une multitude de manœuvres de corruption pour s'assurer de la loyauté des membres de son parti et de ses militaires. Sa trajectoire dans les années qui ont suivies a résulté d'un « système soigneusement élaboré de freins et de contrepoids, utilisant les différences ethniques, les animosités politiques et la cooptation pour garantir sa propre suprématie »^{88 89}.

2.1.2 – Le modèle économique postindépendance : une croissance empreinte de vulnérabilité

Le lien étroit qu'a continué à entretenir Félix Houphouët-Boigny avec la France a occupé une grande place dans le développement économique de la Côte d'Ivoire dans les décennies suivant son indépendance. Il a en effet grandement retardé « l'ivoirisation » du pays en maintenant de nombreux Européens dans les sphères d'influence⁹⁰, en « utilisant l'aide monétaire française, en profitant des relations avec le personnel français et en s'assurant de la poursuite des investissements des entreprises françaises »⁹¹. Cette approche a été vivement critiquée par les intellectuels africains qui la considéraient comme « l'essence même du néocolonialisme »⁹². En outre, l'implication des

⁸⁵ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 24.

⁸⁶ *Ibid*

⁸⁷ Conroy, C. (2010). Op. cit., p 23.

⁸⁸ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 27.

⁸⁹ Conroy, C. (2010). Op. cit., p 23.

⁹⁰ Brousallian, K. (2011). Overcoming Colonial Vestiges in Cote d'Ivoire and Ghana. *Journal of Political Inquiry*, 4, p 13.

⁹¹ Conroy, C. (2010). Op. cit., p 24.

⁹² Chirot, D. (2006). The Debacle in Cote d'Ivoire. *Journal of Democracy*, 17(2), p 63.

institutions de Bretton Woods entre 1963 et 1993, et plus précisément du Fond Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) a également joué un rôle important dans le façonnage de l'économie ivoirienne postindépendance⁹³. En effet, dans le cadre de ses programmes d'ajustements structurels, le FMI proposait des prêts aux États à plus faibles revenus « en imposant [...] des conditions de réformes institutionnelles »⁹⁴. In fine, cet objectif de « bonne gouvernance » visait à assurer de la stabilité aux investisseurs étrangers, notamment occidentaux, puisque les réformes institutionnelles encourageaient la conception occidentale de l'État de droit⁹⁵. Dans les faits, ces mesures d'austérité ont surtout mené à une explosion du chômage, la remise en cause d'acquis sociaux et une réduction du niveau de vie au sein des classes moyennes et défavorisées⁹⁶.

La promotion par Houphouët-Boigny du « capitalisme de marché » et de « l'attraction des investisseurs étrangers » a conduit à des « politiques économiques nettement différentes de celles observées dans d'autres pays africains postcoloniaux »⁹⁷, cela lui a permis de tirer son épingle du jeu dans la région. En effet, « au cours des deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une croissance économique annuelle [...] de plus de 7% par an, ce qui la plaçait parmi les quinze premiers pays du monde »⁹⁸. L'exploitation du gaz naturel ainsi que la production de cultures de rente d'exportation⁹⁹ ont en outre fortement soutenu le « développement de la croissance économique non agricole »¹⁰⁰. Conséquemment, le développement commercial de la capitale a attiré davantage de personnel français et d'investissements privés étrangers, mais il a également engendré un exode de la population vers le sud qui a creusé les inégalités territoriales¹⁰¹. Cette image « d'eldorado africain »¹⁰² a par ailleurs entraîné un afflux important d'immigrants des populations voisines désireux de jouir de ses opportunités économiques, et encouragés par les

⁹³ Plourde, S. (2006). Les relations entre la Côte d'Ivoire et le F.M.I sous Houphouët-Boigny : le mode de développement ivoirien à l'épreuve de Washington. *Outre-Mers Revue d'Histoire : Savoirs Autochtones XIXe-XXe siècles*, 353-353, p. 294.

⁹⁴ Lakpa, K. (2021). Op. cit., p 38.

⁹⁵ Duplessis, I. (2008). Le droit international a-t-il une saveur coloniale ? L'héritage des institutions internationales multilatérales. *Revue juridique Thémis*, 42(2), p 343.

⁹⁶ Echimane Mozou, V. & Niamkey Amlan, M. (1988). Ajustement Structurel et Désengagement de l'Etat En Côte d'Ivoire. *Afrique et Développement*, 13(4), pp. 45–73, p 59.

⁹⁷ *Ibid*, p 64.

⁹⁸ Meredith, M. (2005). *The Fate of Africa: A History of Fifty Years of Independence*. New York, NY: Public Affairs - Perseus Books Group, p 285.

⁹⁹ Lakpa, K. (2021). Op. cit., p 37 - comme le cacao, le café, le bois ou le coton

¹⁰⁰ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 26

¹⁰¹ *Ibid*

¹⁰² Lakpa, K. (2021). Op. cit., p 37.

vagues désastreuses de sécheresse au Sahel¹⁰³. Ainsi, vers la fin des années 1960, avec « les quatre à quatre millions et demi de personnes ayant immigré », environ « un quart de la population en plein essor pouvait être classé comme étrangère »¹⁰⁴.

2.1.3 – Récession économique et exacerbation des divisions sociales

La croissante économique des années 1960-1970 n'a pas été synonyme de satisfaction pour tout le monde. En effet, l'urbanisation rapide de la capitale et des métropoles du pays a entraîné « un chômage urbain massif et une montée des conflits entre diverses couches socio-économiques de la population »¹⁰⁵. D'une part, les élites intellectuelles ivoiriennes reprochaient au gouvernement de favoriser les Européens blancs, qui occupaient « de nombreux emplois qualifiés dans l'économie et la fonction publique »¹⁰⁶. D'autre part, l'afflux de centaine de milliers de travailleurs Mossi originaires de Haute-Volta a entraîné une concurrence farouche pour les emplois avec les travailleurs ivoiriens peu qualifiés. Par ailleurs, la répartition géographiquement inégale des emplois et des services sociaux « a exacerbé les disparités économiques régionales résultant de la concentration croissante des richesses dans le sud »¹⁰⁷. Ainsi, en dépit d'une croissance économique rapide et d'un apparent calme politique sous le règne d'Houphouët-Boigny, le chômage et la répartition inégale des emplois a continué à enraceriner le mécontentement populaire dans les années 1970. Cette indignation croissante s'est cristallisée au début des années 1980 avec la récession économique mondiale, qui a provoqué une chute brutale des cours des produits phares de l'exportation ivoirienne¹⁰⁸. Cela a rapidement entraîné une récession interrompant la croissance, une « flambée des taux d'intérêts commerciaux »¹⁰⁹, une accélération du chômage, et surtout une exacerbation de la colère chez la population active. Les détracteurs des politiques radicalement libérales adoptées jusqu'à présent par le gouvernement avaient pourtant mis en garde « contre le désastre d'une croissance sans développement »¹¹⁰, et soutenu qu'il pouvait être hautement préjudiciable de fonder une économie entière sur si peu d'exportations agricoles.

¹⁰³ Daouda, G-T. (2007). Côte d'Ivoire, 1970 : des charters pour migrants africains. *Plein Droit*, 72(1), p 25.

¹⁰⁴ Chirot, D. (2006). Op. cit., p 64.

¹⁰⁵ Handloff, R. (1988). Op. cit., p 26.

¹⁰⁶ *Ibid*

¹⁰⁷ *Ibid*

¹⁰⁸ Conroy, C. (2010). Op. cit., p 24.

¹⁰⁹ *Ibid*

¹¹⁰ Chirot, D. (2006). Op. cit., p 64.

2.1.4 – Libéralisation politique et institutionnalisation des clivages partisans¹¹¹

Face aux protestations populaires, Houphouët-Boigny a réagi en proposant des mesures de « décentralisation et de démocratisation des administrations locales », tout en réduisant le budget des programmes de développement et en cherchant à « consolider davantage son propre contrôle »¹¹². Les critiques les plus téméraires du régime en ont profité pour souligner leur « manque de confiance dans l'élite dirigeante, qualifiée d'étroite et d'égoïste », et ont plaidé en faveur d'un parti « plus réceptif dans un système multipartite »¹¹³. Quatre mois plus tard, l'annonce d'une augmentation d'impôts et de coupes salariales a mis le feu aux poudres, forçant Houphouët-Boigny à légaliser les partis d'opposition et à nommer un successeur. S'il n'en a finalement pas nommé, il a néanmoins ouvert les élections de 1990 à d'autres partis que le sien, et a continué à régner sur la Côte d'Ivoire avec autorité jusqu'à sa mort en décembre 1993, à l'âge de 88 ans¹¹⁴.

2.2 La cristallisation des fractures socio-économiques : entre continuité et rupture (1993-2002)

Au décès d'Houphouët-Boigny, le « miracle ivoirien » des années 1960-1970 avait laissé place à l'accumulation d'années de griefs et le pays est ainsi entré « petit à petit dans un engrenage » qui a vu la violence « s'immiscer au cœur des rapports sociaux, économiques et politiques »¹¹⁵. L'instrumentalisation de tensions ethnoreligieuses, l'incapacité des institutions à suivre la transition démocratique et la privation relative liée à la décroissance ont alimenté un climat de mécontentement et de frustration, qui ont ainsi sapé les fondements de la stabilité nationale.

2.2.1 – L'instrumentalisation du concept d' « Ivoirité » comme facteur identitaire de clivages géographiques et ethnoreligieux

L'instrumentalisation de l'ethnicité en Côte d'Ivoire peut être retracée à l'arrivée des colons français, qui avaient établi une hiérarchisation des ethnies basée sur quatre grands groupes linguistiques¹¹⁶. L'ivoirité a quant à elle fait son apparition en 1974 dans les colonnes de *Fraternité-*

¹¹¹ Voir annexe pour un tableau chronologique du pouvoir depuis la mort d'Houphouët-Boigny

¹¹² Handloff, R. (1988). Op. cit., p 30.

¹¹³ Handloff, R. (1988). Op. cit., p xxxii.

¹¹⁴ Conroy, C. (2010). Op. cit., p 24.

¹¹⁵ Diallo, K. (2017). Quand les femmes s'engagent dans la rébellion. *Network of Research in International Affairs*, p 2.

¹¹⁶ Chauveau, J-P & Dozon, J-P. (1988). Ethnies et États en Côte d'Ivoire. *Revue Française de Science Politique*, 38(5) p 732.

Matin, dans lequel Pierre Niava évoquait l'œuvre de l'intellectuel Niangoran Porquet qui la définissait comme un « concept multiforme englobant la [...] la pensée de l'homme ivoirien dans toute sa profondeur », dans un pays qui demeurait « indivisible dans sa diversité »¹¹⁷. Elle tendait à être appréhendée dans une perspective panafricaniste, dans la mesure où « l'ivoirité est ce que les Ivoiriens devaient apporter comme valeurs spécifiques à la construction de l'unité africaine »¹¹⁸.

2.2.1.1 – Glissement sémantique du concept d'Ivoirité

La mort d'Houphouët-Boigny et l'accès au pouvoir de son successeur constitutionnel, le président de l'Assemblée Nationale Henri Konan Bédié, a marqué un tournant dans le glissement sémantique de la notion d'ivoirité et dans la manipulation des sentiments d'appartenance ethnique. En effet, l'immigration massive dans le nord du pays de travailleurs majoritairement musulmans issus des populations voisines (surtout burkinabés et guinéennes) durant l'exploitation coloniale et l'essor économique postindépendance a engendré au fil des décennies une crispation identitaire chez les populations chrétiennes du sud. Alors que ces « allochtones » étaient pour la plupart des citoyens ivoiriens depuis deux générations ou plus, « la question de la coexistence entre ces groupes a débordé le champ des concurrences économiques et culturelles pour devenir politique », en suivant « l'axe d'une tentative de conceptualisation [...] d'une citoyenneté autochtone comme principe directeur d'une citoyenneté ivoirienne »¹¹⁹. Dès 1993, Konan Bédié et la presse nationaliste se sont emparé de ce terme pour ne représenter que la population sud du pays, à majorité chrétienne¹²⁰. Ce dernier affirmait notamment que ne pouvait être ivoirien qu'un individu « né de parents ivoiriens appartenant à l'une des ethnies autochtones de la Côte d'Ivoire »¹²¹. Reprise massivement par les médias, cette rhétorique ethno-nationaliste a « instillé le poison de la xénophobie » au sein d'une population en pleine fracturation¹²². Ainsi, l'ivoirité s'est retrouvée largement « mobilisée, au nom du réarmement moral du Sud contre le Nord, dans un vaste processus de "disqualification

¹¹⁷ Niava, P. (21 novembre 1974) De l'agriotique à l'ivoirité. *Fraternité-Martin - nationale*¹¹⁷.

¹¹⁸ Ramsès Boa, T. (2009). Op. cit. p 75.

¹¹⁹ Dembelé, O. (2003). Côte d'Ivoire : la fracture communautaire. *Politique Africaine*, 89(1), p 35.

¹²⁰ Simon, Catherine. (2010). Les deux faces de l'ivoirité. *Le Monde*.

¹²¹ Bédié, HK. (1996) L'Ivoirité ou l'esprit du nouveau partenariat social du président Henri Konan Bédié. Abidjan : PUCI.

¹²² Hugon, P. (2003). La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée. *Afrique contemporaine*, 206(2), p 106.

citoyenne" des ressortissants du Nord », ce qui a donné lieu à de trop nombreuses situations de discrimination et d'aliénation¹²³.

2.2.1.2 – Institutionnalisation de la xénophobie d'État

La récupération politique de l'ivoirité par Henri Konan Bédié est en outre associée à sa longue rivalité avec Alassane Ouattara, qui représentait notamment les descendants des immigrants musulmans nordistes¹²⁴. En misant sur une assimilation des ressortissants du nord aux pays sahéliens voisins, « déclassés en citoyens de seconde zone, voire ravalés au rang d'étrangers », il a été en mesure de contester l'authenticité de la nationalité ivoirienne de son adversaire. Plus encore, il a institutionnalisé cette méfiance xénophobe en modifiant le code foncier rural en 1998, ce qui a permis aux propriétaires coutumiers du sud d'étendre cette définition de l'étranger « à tous les allogènes » et ancré davantage la fissure communautaire dans le pays¹²⁵. Dès son accession au pouvoir après le coup d'État de 1999, le général Robert Gueï a mis en place une Commission Consultative Constitutionnelle et Electorale (CCCE) dont la mission peu masquée était d'entériner les critères d'éligibilité pour la présidence de la République. Faisait de l'Ivoirité le fer de lance stratégique de l'élimination de ses rivaux, il a notamment encouragé la commission à adopter l'article 35 de la Constitution, stipulant que pour être en mesure de présenter sa candidature aux présidentielles : « [le candidat] doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. [...] Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité »¹²⁶. Ainsi, l'Ivoirité a été instrumentalisée pour servir des clivages tant ethniques que religieux, politiques et régionaux.

2.2.2 – Le rôle de la transition vers la démocratie comme facteur politique de guerre civile

Plusieurs théories mettent en lumière le lien entre les processus de démocratisation et le risque de conflit. Jack Snyder défend notamment l'idée selon laquelle la violence a plus de chances d'éclater

¹²³ Roubaud, F. (2003). La Crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie. *Afrique Contemporaine*, 206, p 73.

¹²⁴ Babo, A. (2012). L'Etranger à travers le prisme de l'ivoirité en Côte d'Ivoire : retour sur des regards nouveaux. *Migrations Société*, 144(6), p 99-106.

¹²⁵ Dembelé, O. (2003). Op. cit., p 43.

¹²⁶ Bessou Kouassi, D. (2016). Côte d'Ivoire : conseil constitutionnel, décision n°CI-2015-EP-159 /09-09/CC/SG du 09 septembre 2015 portant sur la publication de la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République du 25 octobre 2015. *Civitas Europa*, 36(1), pp. 209.

au sein d'un État dans les stades initiaux de sa démocratisation¹²⁷. Selon lui, ce phénomène tend ensuite à être renforcé lorsque la participation politique augmente alors que les institutions démocratiques ne sont pas encore pleinement développées, ou encore lorsqu'elles se désagrègent alors que les demandes de la population sont en hausse, et plus particulièrement quand la mobilisation des masses est organisée autour d'une ambition d'exclusion ethnique¹²⁸.

2.2.2.1 – Evolution du processus de démocratisation dans le pays

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, entre 1960 et 1980, Félix Houphouët-Boigny a établi un véritable État-personne, qui, « tout en donnant l'impression de consulter la population », contrôlait « d'une main de fer l'évolution politique du pays »¹²⁹. Si des élections se sont bien tenues tous les cinq ans depuis l'indépendance, il reste important de souligner que le véritable multipartisme n'a pu faire son apparition qu'à partir de 1990, avec encore bon nombre d'irrégularités dans son application¹³⁰. L'élection présidentielle d'octobre 1995 n'avait par exemple opposé le PDCI de Konan Bédié qu'au Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) de Francis Wodié¹³¹, où Konan Bédié avait finalement été élu avec 96,44% des voix dans « un climat de violence, de manipulation des lois électorales et de sévères limites imposées aux partis d'opposition quant à la liberté d'expression et la liberté de rassemblement »¹³². Similairement en 1999, la victoire électorale contestée de Gbagbo a eu lieu suite à la disqualification de Ouattara par la Cour Suprême, et aux tentatives de Gueï de truquer les résultats après l'échec de son coup d'État¹³³. Les libertés civiles témoignent d'un phénomène semblable, puisqu'en dépit de leur inscription dans la constitution, la liberté de la presse a été bridée par une loi de 1991¹³⁴, tout comme la liberté d'association en 1995¹³⁵ ou la liberté d'expression en

¹²⁷ Snyder, J. (2000). *From Voting to Violence: Democratization and Nationalist Conflict*. New York and London: Norton and Company, p 25-26.

¹²⁸ *Ibid* p 310-311.

¹²⁹ Labonté, N. (2006). La guerre civile en Côte d'Ivoire : L'influence des facteurs économiques, politiques et identitaires. *Mémoire de Maîtrise*, Institut Québécois des Hautes Etudes Internationales, Université Laval, p 31.

¹³⁰ Cook, R. (1995). Côte d'Ivoire: Multi-Party Democracy and Political Change: Surviving the Crisis." Dans: Wiseman, John A. (ed). *Democracy and Political Change in Sub-Saharan Africa*. London : Routledge, p 18.

¹³¹ N'Guessan, K. (2002). « Le coup d'État de décembre 1999 : espoirs et désenchantements », dans Le Pape, Marc, Vidal, Claudine, *L'Année Terrible 1999-2000*. Paris: Karthala, p. 55.

¹³² Labonté, N. (2006). *Op. cit.*, p 36.

¹³³ Conroy, C. (2010). *Op. cit.*, p 25.

¹³⁴ Freedom House. (2005). *Freedom of The Press 2005: a Global Survey of Media Independence*, p.64

¹³⁵ *Ibid*

1996¹³⁶, et leur transgression s'accompagnait systématiquement d'une peine de prison. Ainsi, malgré la tenue d'élections régulières, l'apparition du multipartisme et la constitutionnalisation des libertés civiles, ces entraves plaçaient le pays au stade initial de démocratisation à la fin du XX^{ème} siècle, favorisant de fait les chances d'un éclatement de la violence en son sein.

2.2.2.2 – Lien entre démocratisation et institutions

Un processus de démocratisation tend ensuite à engendrer de la violence dans les instances où la participation politique croît alors que les institutions étatiques ne sont pas pleinement développées. En Côte d'Ivoire, la forte mobilisation de la population dans les diverses manifestations qui ont marquées les années 1990 peut, d'une part, être un indicateur intéressant pour saisir son degré accru d'implication dans la vie politique¹³⁷. Le respect de la séparation entre les pouvoirs judiciaires et exécutif peut, d'autre part, être un bon reflet du développement des institutions, dans la mesure où la constitution ivoirienne établit une indépendance claire du pouvoir judiciaire. Toutefois, il semble qu'à cette période, les juges qui traitaient de cas politiquement sensibles étaient sous la pression de l'exécutif, qui les poussait à faire preuve d'une grande sévérité envers l'opposition¹³⁸. La recrudescence de la participation politique ivoirienne, exprimée dans les manifestations nombreuses et variées de la fin du millénaire, a ainsi fait face à des institutions étatiques faibles, ce qui a conduit, selon la théorie de Snyder, à une augmentation des chances d'éruption de la violence.

La démocratisation peut en outre mener à un éclatement de la violence lorsque ces institutions « s'effritent » alors que les demandes venant de la population sont à la hausse¹³⁹. Durant l'ère Houphouët-Boigny, le régime était en mesure de mettre en œuvre sur le champ toute décision prise par le président, et ce, sans grande contestation. L'érosion de l'autorité des institutions est arrivée en même temps que le multipartisme, qui s'est traduit par une « fragmentation de différents groupes d'intérêts avec une appartenance accrue aux multiples partis politiques »¹⁴⁰. Cette fragmentation

¹³⁶ U.S. Department of State. (1997). Côte d'Ivoire Country Report on Human Rights Practices for 1996. *Archives from the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor*.

¹³⁷ On peut citer la mobilisation générale de 1990 contre la restriction des salaires, les protestations liées au boycott des élections par le RDR et le FPI en 1995, les manifestations de 1999 suite à l'écartement de Ouattara, ou encore celles de 2000 pour pousser Gueï à quitter le pouvoir - Labonté, N. (2006). Op. cit., p 37.

¹³⁸ U.S. Department of State. (1999). Côte d'Ivoire Country Report on Human Rights Practices for 1998. *Archives from the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor*.

¹³⁹ Labonté, N. (2006). Op. cit., p 48.

¹⁴⁰ Ayangafac, C. (2006). Conflict Management and Resolution in Multiethnic Societies : the Political Economy of Ivorian Crisis. *Mémoire de Maîtrise*, Johannesburg, School of Social Sciences, University of the

partisane a ainsi augmenté la résistance face à l'application des politiques gouvernementales, ce qui a mené à une fragilisation des institutions, et a également servi de porte-voix aux revendications et aux attentes toujours plus grandes d'une population ivoirienne mobilisée. En outre, lors de l'élection de 1995, les conservateurs se sont majoritairement ralliés à Konan Bédié et les réformistes à Ouattara¹⁴¹. Dire que cette dichotomie reposait exclusivement sur des clivages ethniques serait néanmoins réducteur, car elle englobe surtout l'expérience propre à chaque groupe et la « façon dont ils percevaient les changements démocratiques et économiques »¹⁴².

La mobilisation des masses autour d'ambitions d'exclusion ethnique a pris un autre tournant quelques mois seulement après la victoire de Gbagbo aux élections présidentielles de 2000, avec la nouvelle interdiction pour Ouattara de se présenter aux élections législatives prévues cette même année. De larges manifestations ont donné lieu à des affrontements entre les partisans du RDR et du FPI, et les forces de sécurité ont commencé à cibler davantage les civils sur la base de « leur religion, de leur groupe ethnique et/ou de leur nationalité présumée »¹⁴³. Cette année-là, des dizaines d'exécutions extrajudiciaires ont été recensées par des associations, ainsi que de « nombreuses "disparitions", des violences sexuelles, des centaines de cas de torture et des destructions gratuites de biens »¹⁴⁴. À l'instar de ses prédécesseurs, le nouveau président était « déterminé à asseoir son pouvoir par la politisation ethnique », et a largement favorisé la représentation de son groupe, les Krou, dans hautes sphères décisionnelles, avec un gouvernement qui présentait notamment la composition ethnique « la plus déséquilibrée de l'histoire politique ivoirienne »¹⁴⁵. De fait, la transition démocratique du pays, couplée à des institutions chancelantes et des clivages ethniques, a favorisé l'éclatement de la violence.

2.2.3 Privation relative comme facteur économique

Le modèle des « vingt glorieuses » ivoiriennes entre 1960 et 1978, fondé sur « la combinaison d'économie de plantation, de fronts pionniers [...], de fortes dépendances vis-à-vis des facteurs de

Witwatersrand, p 90.

¹⁴¹ Ayangafac, C. (2006). Op. cit., p 70.

¹⁴² *Ibid*

¹⁴³ Human Rights Watch. (2001). The New Racism: The Political Manipulation of Ethnicity in Côte d'Ivoire. HRW Publication, 13(6) (A).

¹⁴⁴ *Ibid*

¹⁴⁵ Ayangafac, C. (2006). Op. cit., p 91.

production extérieurs [...], d'un capitalisme d'État [...], et de compromis "à la Houphouët" combinant clientélisme et redistribution sur des bases régionales », a engendré une chute drastique du niveau de vie de la population lors de la récession économique des années 1980¹⁴⁶. La privation progressive ressentie par les habitants du pays, dont les conditions de vie n'ont cessé de se dégrader, a de fait participé à la montée de l'insatisfaction populaire qui a mené à l'éruption de la violence au début du XXI^{ème} siècle.

2.2.3.1 – Le miracle Ivoirien

La croissance économique record des années 1960-1978 a fait passer le PIB par capita de 653 à 1376\$US durant cette période, avec un taux de croissance moyen de 4,015% entre 1960 et 1978, avec un pic à 11,78% en 1964¹⁴⁷. Dans ce contexte économiquement favorable, « un accent prioritaire était mis par l'État sur les infrastructures et sur la formation du capital humain »¹⁴⁸. Pour cette raison, des secteurs comme l'éducation ou la santé ont bénéficié d'une hausse conséquente dans les ressources leur étant allouées, passant par exemple de 3,5 milliards de francs CFA en 1960 pour l'éducation à plus de 20 milliards en 1970, soit près de 30% du budget général¹⁴⁹. Au début des années 1980, ce pourcentage est même monté jusqu'à 40%, tant le « développement quantitatif de l'enseignement [...] a été impressionnant »^{150 151}. Le secteur de la santé a reçu un soutien de la même envergure, avec un investissement de près de 9 milliards de francs CFA entre 1960 et 1974, repartis principalement entre la formation de personnel qualifié et la création et l'entretien de structures sanitaires^{152 153}. De fait, l'investissement massif du gouvernement ivoirien dans le développement social dans les années 1960-1980 semble avoir eu un impact positif sur la qualité

¹⁴⁶ Hugon, P. (2003). Op. cit., p 105.

¹⁴⁷ The World Bank Groupe. (2004). World Development Indicators Database.

¹⁴⁸ Hugon, P. (2003). Op. cit., p 107.

¹⁴⁹ Koumoué Koffi, M. (1994). Politique économique et ajustement structurel en Côte d'Ivoire. Paris : L'Harmattan, p 33-36.

¹⁵⁰ Woods, D. (1998). Côte d'Ivoire: The Crisis of Distributive Politics, dans Phillip A. Huxtable et Leonardo A. Villalon, *The African State at a Critical Juncture: Between Disintegration and Reconfiguration*, Chapter 12. London: Lynne Rienne Publishers, p 218.

¹⁵¹ En effet, si en 1950, « le pays ne comptait que 1268 élèves de l'enseignement secondaire, [...] vingt ans plus tard ce chiffre avait presque été multiplié par cent » - *Ibid*

¹⁵² Labonté, N. (2006). Op. cit., p 15.

¹⁵³ Sur cette période, près de 2700 infirmiers et 500 sages femmes ont été formés, 375 dispensaires et 57 hôpitaux ont été construits et équipés, engendrant de fait la création de près de 10 000 lits - Vennetier, P. (1978). *Atlas de la Côte d'Ivoire*. Paris : Editions Jeune Afrique, p 66.

de vie de sa population, en faisant par exemple passer l'Indice de Développement Humain (IDH) de 0,380 en 1975 à 0,413 en 1980, pour finalement atteindre un pic à 0,422 en 1985¹⁵⁴.

2.2.3.2 – Décroissance et chute du niveau de vie

Toutefois, le mode de développement lié au miracle ivoirien a brusquement été contrarié par la situation économique globale du début des années 1980. La baisse drastique des prix des principaux produits d'exportation a fortement joué sur la chute du taux de croissance du PIB par capita, qui est passé de 6,25% en 1978 à -16,69% en 1980, et qui a continué de décroître jusqu'en 1984¹⁵⁵. Le service de la dette est passé de 5% des exportations en 1970 à près de 50% en 1993, poussant l'État à mettre en place une série de « politiques de stabilisation et d'ajustements »¹⁵⁶. Dans ce contexte, « le poids de la dette, des arriérés de paiements et des déséquilibres financiers a conduit à des ajustements aux coûts élevés en termes de déflation, de désinvestissement, de baisse du pouvoir d'achat et d'accès aux services sociaux »¹⁵⁷. Les parts des dépenses du gouvernement pour l'éducation et la santé sont ainsi passées respectivement à 23,8% et 5,5% en 2001, soit près de la moitié de ce qui lui était alloué au pic des 20 glorieuses, ce qui a de fait réduit considérablement réduit l'accès aux soins et à l'instruction de la population^{158 159}. Le taux de pauvreté est d'ailleurs passé de 10,0% en 1985 à 36,8% en 1995¹⁶⁰ et malgré une légère amélioration entre 1995 et 1998, le PIB a amorcé une « nouvelle décroissance entre 1999 et 2003, à un taux annuel moyen de 2,94% »¹⁶¹. De fait, l'indice de développement est passé de 0,422 en 1985 à 0,396 en 2001, symbolisant concrètement la chute des conditions matérielles de vie de la population¹⁶².

La notion de privation relative, définit par Ted Robert Gurr comme « la perception, par les acteurs, d'un écart entre les attentes qu'ils ont vis-à-vis de certaines valeurs, et les capacités apparentes de

¹⁵⁴ International Monetary Fund. (May 2009). Côte d'Ivoire: Poverty Reduction Strategy Paper. *IMF Country Report No.09/156*, p 10.

¹⁵⁵ World Development Indicators Database. (2004). The World Bank Group.

¹⁵⁶ Hugon, P. (2003). Op. cit., p 108.

¹⁵⁷ *Ibid*

¹⁵⁸ Ministère de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire. (n.d) PVHR - Programme de Valorisation des Ressources Humaines.

¹⁵⁹ United Nations Development Program. (1996). Human Development Indicators. New York: Oxford University Press, p 145.

¹⁶⁰ International Monetary Fund. (May 2009). Côte d'Ivoire: Poverty Reduction Strategy Paper. *IMF Country Report No.09/156*, p 5.

¹⁶¹ Labonté, N. (2006). Op. cit., p 20.

¹⁶² Geohive. (n.d.) Human Development Index.

leur environnement à produire ces valeurs »¹⁶³ permet finalement de comprendre l'apparition de la violence dans les comportements humains qui mènent à un conflit civil. D'une part, les attentes des membres d'une société correspondent à leurs désirs, tant au niveau de biens matériels concrets que d'une certaine qualité de vie, dans le cadre des normes prévalentes et de l'environnement dans lequel ils évoluent. D'autre part, la capacité de ces membres correspond à la position sociale qu'une personne se croit en mesure d'atteindre selon le contexte économique, social et politique¹⁶⁴. La disparité entre les attentes et les capacités est dès lors à l'origine d'une montée de la frustration au sein d'une population, qui pourrait se transformer en agression faute de recours non-violents¹⁶⁵. La société ivoirienne a de fait été confrontée à une privation progressive, puisqu'elle a pu s'épanouir au cours de la période relativement prospère de 1960 à 1978 et s'attendait de fait à ce que cette dynamique continue. Néanmoins, la situation économique florissante a laissé place à d'importantes difficultés à partir de 1978, ce qui a diminué la capacité de ses membres d'attendre ces nouveaux standards. Ainsi, en 2002, près de trois quarts des ménages abidjanais déclaraient avoir une perception précaire de leur situation financière¹⁶⁶. Notons que dans la tension entre ce que les individus pensent qu'ils devraient avoir et ce qu'ils ont réellement, la privation n'a pas besoin d'être réelle pour qu'une situation révolutionnaire se produise¹⁶⁷. Au contraire, il suffit qu'elle soit perçue comme telle par un nombre de personnes suffisant¹⁶⁸. De fait, la violence politique qui s'est manifestée à partir de 2002 n'a pas seulement été le fait de « minorités partisans radicales, élites politiques ou médias »¹⁶⁹, mais a pris racine dans de larges couches de la population.

La théorie de la privation relative a ici été privilégiée car elle permet de créer des ponts entre les perceptions individuelles (niveau micro) à l'émergence de mobilisations collectives (niveau macro). Si une telle approche permet de traduire le poids des frustrations individuelles dans l'avènement de grands bouleversements politiques, elle ne témoigne cependant pas de la dégradation matérielle brutale des populations qui a accompagné les Programmes d'Ajustement

¹⁶³ Gurr, T. R. (1972). The Calculus of Civil Conflict. *Journal of Social Issues*, 28(1), 27–47, p 37.

¹⁶⁴ Labonté, N. (2006). Op. cit., p 12.

¹⁶⁵ Gurr, T. R. (1972). Op. cit., p 34.

¹⁶⁶ 44% des ménages abidjanais déclaraient « "vivre difficilement" avec les revenus dont ils disposaient ; et 35% « arriv[ai]ent toute juste à l'équilibre », en devant « tirer sur leurs réserves » ou en s'endettant pour équilibrer leur budget - Roubaud, F. (2003). Op. cit., p 61.

¹⁶⁷ Young, G. & Leszczynski, M. (2021). Ted Gurr: Relative Deprivation. Dans *Revolutions: Theorists, Theory and Practice*.

¹⁶⁸ Gurr, T. R. (1972). Op. cit., p 27.

¹⁶⁹ *Ibid*, p 82.

Structurel (PAS) à partir des années 1980. En effet, à travers ces programmes successifs, les institutions financières internationales ont « tenté d'imposer le modèle néolibéral » ce qui a profondément « bouleverser les équilibres antérieurs, sans produire de nouveaux compromis susceptibles d'assurer la stabilité sociale et politique du pays »¹⁷⁰. Les travaux de Zéphirin Boliga¹⁷¹ ou de Bernard Conte permettent notamment d'apporter plus de lumière sur l'appauvrissement massif de la fonction publique ou la fragilisation durable des institutions qui se sont traduits par une paupérisation de multiples couches de la population. En ce sens, la forte contestation sociale qui a émergé à l'aube du nouveau millénaire n'est pas seulement le fruit d'un sentiment de déclassement, mais d'une bien détérioration matérielle des conditions de vie du corps social ivoirien, qui naviguait déjà avec son lot de défis sociaux, identitaires et culturels depuis l'indépendance, et a dû saisir les moyens à sa disposition faute de pouvoir compter sur les institutions démocratiques pour y faire face.

III) Les processus de Désarmement, Désengagement et Réhabilitation en Côte d'Ivoire

Le processus de DDR ivoirien, jalonné par plusieurs programmes entre 2003 et 2015, a été marqué par des péripéties qui font état de tensions « entre les schémas rationnels et la complexe réalité du terrain et des négociations serrées entre acteurs »¹⁷². Pendant près de douze ans, les négociations chapeautées par des acteurs externes ont notamment servi « d'arène pour les acteurs nationaux », et ont retardé encore davantage une application concrète des modalités censées garantir une paix durable et un développement à long terme¹⁷³. La mise en place d'un DDR sur le sol ivoirien est ainsi à l'image du « yoyo politique » qu'a été son processus de consolidation de la paix : « quand les négociations [...] progressent, la communication reprend entre les belligérants principaux, un nouvel accord de paix émerge (réitérant souvent la feuille de route du précédent),

¹⁷⁰ Conte, B. (2005). La responsabilité du fmi et de la Banque mondiale dans le conflit en Côte d'Ivoire. *Études internationales*, 36(2), 219–229.

¹⁷¹ Bolinga, Z. (1999). Les conséquences sociales des politiques d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire. . [Thèse de doctorat]. Paris 7 – Sciences économiques.

¹⁷² Chelapi-den Hamer, M. (2015). Les tribulations du dispositif Désarmement, Démobilisation et Réinsertion des Miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015). *Hérodote*, 3(158), p 205.

¹⁷³ Diallo, K. (2022). The Desecuritization of Women in DDR Processes: The Case of Côte d'Ivoire. IPI Global Observatory.

puis la mise en œuvre est un problème, ce qui entraîne un durcissement des positions, un enchaînement de tensions, et une rupture du dialogue menant à des impasses politiques»¹⁷⁴.

3.1 – Acteurs armés impliqués dans le conflit (2002-2011)

Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2002, près de 800 soldats aliénés par Konan Bédié en raison de leur affiliation nordiste ont décidé de prendre les armes contre le gouvernement de Gbagbo après l'annonce de la démobilisation d'une centaine d'entre eux contre leur gré. Si ce coup d'État s'est soldé par un échec, il représente cependant la sixième tentative de renversement du gouvernement en moins de trois ans, avec des attaques à Abidjan en même temps que Bouaké au centre et Korhogo au nord¹⁷⁵. Les combats au sein de la capitale économique ont mené à la mort de près de 270 personnes, dont le général Gueï, avant que le contrôle ne soit repris par les loyalistes. Les rebelles, identifiés comme les Forces Nouvelles se sont finalement retirés plus au nord¹⁷⁶.

3.1.2- L'organisation des Forces Nouvelles¹⁷⁷

Les Forces Nouvelles ont mené l'insurrection de septembre 2002 sous les ordres du sergent-chef nordiste Ibrahim Coulibaly, ancien garde du corps des enfants de Ouattara et putschiste de 1999, qui, après avoir été écarté par Gueï, a pu être épaulé depuis le Burkina Fasso par son président Blaise Compaoré¹⁷⁸. La branche armée du mouvement, les Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN) était alors composée d'environ 7000 soldats qui avaient pris les armes « pour dénoncer les discriminations exagérées dont leurs groupes ethniques [était] victimes, notamment le concept d'ivoirité et des tentations xénophobes qui, pour eux, exclu[ai]ent de la vie politique tout un panel de la population »¹⁷⁹. Ils ont également été épaulés par de nombreux chasseurs traditionnels dozo¹⁸⁰ « en tant que supplétifs palliant les faiblesses en nombre des effectifs militaires de la rébellion »¹⁸¹. Issus des ethnies du nord de la Côte d'Ivoire et des régions limitrophes, les confréries de chasseurs

¹⁷⁴ Chelapi-den Hamer, M. (2009). Le mythe du jeune désœuvré - Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire. Afrique Contemporaine, p 2.

¹⁷⁵ *Ibid*, p 93.

¹⁷⁶ *Ibid*

¹⁷⁷ Voir annexe

¹⁷⁸ N'Guessan, E. (2019). Les Crises en Côte d'Ivoire : Enjeux Economiques, Géopolitiques et Sécuritaires. Paris : L'Harmattan., p 173.

¹⁷⁹ *Ibid*, p 174.

¹⁸⁰ « Celui qui rentre après avoir chassé » en langue bambara

¹⁸¹ *Ibid*, p 177.

dozo étaient réputées pour être composées de farouches guerriers, qui ont vu en leur participation une opportunité « de revendiquer par subsidiarité une position de type institutionnelle »¹⁸². Une branche politique a rapidement émergé du côté des rebelles, le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) porté par Guillaume Kigbafori Soro, qui a pris Bouaké comme base dans le centre du pays faute d'avoir réussi à occuper Abidjan, et a incarné le premier des trois mouvements insurrectionnels composant la rébellion¹⁸³. Les deux autres apparus dans la foulée sont le Mouvement pour la Justice et la Paix (MPJ) et le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO) ; et les trois ont formé ensemble les Forces Nouvelles (FN), le mouvement rebelle.

3.1.2 - Les différentes forces en présence dans le camp loyaliste¹⁸⁴

On retrouve au sein du clan loyaliste et pro-Gbagbo trois grands types d'acteurs ayant pris part aux hostilités suivant le coup d'État de septembre 2002 : les forces de sécurité, les mouvements patriotiques de soutien à la République, et les forces d'autodéfense. Nous ferons référence à ce clan dans sa globalité en utilisant la dénomination parapluie Courant Interne, introduite par Etienne N'Guessan dans sa typologie des différentes forces en présence dans le conflit¹⁸⁵. Il y a d'abord les 60 000 éléments repartis entre les différents contingents des forces de sécurités de l'État, soit les Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI), la gendarmerie nationale rattachée au ministère de l'Intérieur et au ministère de la Défense pour l'exécution de missions militaires et de sécurisation rurale, ainsi que de la police nationale, la douane nationale et les Eaux et Forêts, toutes placées sous le commandement du Président de la République. Ces forces appelées loyalistes ou régulières pendant la crise ont ensuite bénéficié « de l'appui des mouvements de soutien aux institutions de la République », à l'instar des et des Jeunes Patriotes (JP) issus de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI), souvent remarqués pour leur violence¹⁸⁶. Au sein de ces « galaxies patriotiques » pro-Gbagbo, on a retrouvé divers mouvements et organisations se voulant « une réponse contre-insurrectionnelle du pouvoir », et dévouant leur engagement patriotique à « la défense des institution républicaines » pour que « les ressources du pays reviennent aux Ivoiriens »¹⁸⁷. Plusieurs groupes d'autodéfense ont finalement émergé de manière

¹⁸² *Ibid*

¹⁸³ *Ibid*, p 174.

¹⁸⁴ Voir annexe pour de plus amples détails sur la composition de la galaxie patriotique

¹⁸⁵ N'Guessan, E. (2019). Op. cit. p 166-167.

¹⁸⁶ *Ibid*

¹⁸⁷ *Ibid*, p 167-168.

spontanée « pour défendre les zones que la rébellion convoite ou qui sont sous son contrôle »¹⁸⁸. Se considérant souvent comme des supplétifs de l'armée régulière, la multiplication de ces groupes d'autodéfense (GAD) a été le fruit d'une fracture au sein du camps loyaliste, et les forces de sécurité ont dû compter sur des milices armées pour venir à bout de la rébellion.

3.2 – Des débuts difficiles : 2003-2007

L'implémentation d'un programme de DDR sur le sol ivoirien a été abordé pour la première fois lors des accords de Linas-Marcoussis au début de l'année 2003, qui sous la présidence du diplomate français Pierre Mazeaud¹⁸⁹, proposaient une feuille de route à la mise en place du dispositif de paix¹⁹⁰. En plus de l'ébauche du programme de sécurisation, les accords prévoyaient également « un gouvernement d'unité nationale, la réconciliation, la préservation de la souveraineté, la modification des lois foncières et du code électoral »¹⁹¹, ainsi que l'envoi de soldats de la CEDEAO et de la France pour éviter une reprise des hostilités. L'opération Licorne, qui désignait le déploiement de militaires de l'ancienne puissance coloniale sur le sol ivoirien¹⁹², n'a pas fait l'unanimité, et des manifestations dénonçant le caractère trop conciliant des négociations et la trop grande implication de la France ont éclaté dans la foulée à Abidjan. Dans l'espoir de protéger ce processus d'intégration fragile, l'accord de paix d'Accra II a été signé le 7 mars 2003. L'interventionnisme sur le sol ivoirien ne s'est cependant pas arrêté là, et le 13 mai, le Conseil de Sécurité a adopté la résolution 1479 établissant la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), dont l'objectif était d'établir une composante militaire pour « compléter les opérations des forces françaises et de la CEDEAO » dans le pays¹⁹³. Elle fut appuyée à partir de février 2004 par la Résolution 1528 établissant l'Opération de maintien de la paix en Côte d'Ivoire (ONUCI)¹⁹⁴.

Ratifié le 9 janvier 2004 par les commandants de l'armée nationale et de l'état-major rebelle, ainsi que le responsable de la commission nationale sous l'égide des forces de l'ONU, le Plan Conjoint

¹⁸⁸ *Ibid*

¹⁸⁹ Du Bois de Gaudusson, J. (2003). L'accord de Marcoussis, entre droit et politique. *Afrique Contemporaine*, 206(2), p 41.

¹⁹⁰ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

¹⁹¹ Ayangafac, C. (2006). Op. cit., p 95.

¹⁹² N'Guessan, E. (2019). Op. cit., p 201.

¹⁹³ United Nations. (2004). Côte d'Ivoire – MINUCI – Mandate. *Peace and Security Section of the Department of Public Information in cooperation with the Department of Peacekeeping Operations*.

¹⁹⁴ ONU Info. (2004). Le conseil décide de l'envoi de plus de 6000 casques bleus en Côte d'Ivoire

des Opérations (PCO) a en outre été l'un des textes fondateurs du premier programme de DDR ivoirien en ce qu'il a enjoint tous les combattants¹⁹⁵ à déposer leurs armes, peu importe leur affiliation¹⁹⁶. Si cet objectif ambitieux semblait représenter une réelle volonté de mettre un terme à la partition du pays, « il s'[est] vite [révélé] idéaliste » face aux réticences des FN à se départir de leurs armes¹⁹⁷. Après l'échec des accords de Linas-Marcoussis, les accords d'Accra III du 31 juillet 2004 ont de nouveau confirmé les points convenus dans les accords précédents, et ont établi qu'un DDR incluant toutes les milices et groupes paramilitaires devrait débuter le 15 octobre 2004¹⁹⁸. Cependant, à l'approche de cette date, le non-respect de certains engagements a poussé les chefs rebelles à suspendre le dialogue et la coopération¹⁹⁹.

La *Commission Nationale de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion* (CNDDR) a ensuite vu le jour en 2005 au lendemain des accords de Pretoria (le 6 avril pour Pretoria I et le 29 juillet pour Pretoria II), et une nouvelle date prévoyait le lancement du programme le 15 mai 2005. Toutefois, le manque de financement et la persistance de troubles ont fortement retardé sa mise en œuvre, repoussant encore l'échéance aux mois de juin puis d'août²⁰⁰. Les « violences sporadiques » de l'Ouest du pays, ont en outre permis à Gbagbo de repousser six fois la fin de son mandat²⁰¹. La date a encore été différée et le DDR est progressivement devenu « conditionné à la tenue de l'élection présidentielle »²⁰². Par ailleurs, le retrait de la branche politique de la rébellion des négociations à la suite du passage de « réformes très controversées par décret présidentiel » a retardé la tenue de l'élection présidentielle d'octobre 2005²⁰³. Les discussions sur le désarmement entre l'armée régulière et l'état-major rebelle ont repris en avril 2006, après le démantèlement des milices progouvernementales. Pour autant, « à l'exception d'une cérémonie de remise d'armes par les milices pro-gouvernementales à Guiglo », la première étape du processus de DDR, le

¹⁹⁵ Puisque le PCO ne comportait aucune spécification de genre dans sa définition de personne combattante, nous assumons ici que les femmes en étaient implicitement exclues, comme cela était alors habituellement le cas

¹⁹⁶ *Ibid*

¹⁹⁷ *Ibid*, p 206.

¹⁹⁸ Boshoff, H. (2010). Demobilisation, Disarmement and Reintegration (DD&R): A Key to Peace in Côte d'Ivoire. *Africa Watch*, p 55.

¹⁹⁹ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²⁰⁰ Lode, K., Ag Youssouf, I., Musafari, A. (2009). An Independent Evaluation of the « 1,000 Micro-Projects for Socio-Economic Reintegration of Ex-Combattants, Ex-Militia Members and Youth at Risk in Côte d'Ivoire ». *Senter for Interkulturell Kommunikasjon*, p 19.

²⁰¹ Lakpa, K. (2021). Op. cit., p 51.

²⁰² Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²⁰³ *Ibid*

désarmement, a été pratiquement inexistante²⁰⁴. Au regard du peu d'armes collectées, le démantèlement des milices progouvernementales de l'Ouest a finalement été suspendu.

À la suite d'une troisième extension du mandat présidentiel, le Conseil de Sécurité a adopté en novembre 2006 la résolution 1721 qui transférait d'importantes prérogatives au Premier ministre Charles Konan Banny, « lui donnant le droit de légiférer indépendamment du Président et du Parlement et une autorité sur l'armée »²⁰⁵. Dans un communiqué officiel, ce dernier notait l'intérêt de la communauté internationale pour son pays, mais il a néanmoins rappelé que « le sage doit se trouver dans le village » et a souligné le rôle essentiel du peuple ivoirien pour mettre fin à cette crise « qui n'a que trop duré »²⁰⁶. Dans le sillage de cette « confiscation diplomatique du pouvoir », le président Gbagbo a pris l'initiative d'un dialogue direct avec les forces rebelles, « exempt -autant que faire se peut- d'influences internationales », ouvrant la porte aux accords d'Ouagadougou²⁰⁷.

3.3 – Un nouveau départ encore chancelant : 2007-2009

Les accords de paix d'Ouagadougou du 4 mars 2007 ont permis la création de deux nouvelles structures essentielles à la mise en place d'une démilitarisation efficace du pays. Le *Centre de Commandement Intégré* (CCI) a, d'une part, été conçu comme une « composition mixte d'éléments armés des groupes rebelles et loyalistes », destiné à « constituer l'embryon expérimental de la nouvelle armée ivoirienne » et a été chargé notamment des étapes de désarmement et de démobilisation du processus²⁰⁸. La création du *Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire* (PNRRC), a d'autre part, permis un profilage des combattant.es des FNCI et des GAD entre novembre 2007 et mars 2008, période au cours de laquelle 32 777 et 37 451 profils de combattant.es ont respectivement pu être identifiés²⁰⁹. Malgré une absence de ligne claire en matière de genre, les femmes engagés dans les groupes armés ont été implicitement incluses dans les démarches d'identification du PNRRC. Néanmoins, si les brigades communes de la CCI ont bien rempli leur mission conjointe, elles ont également exprimé à plusieurs reprises leur

²⁰⁴ *Ibid*

²⁰⁵ *Ibid*, p 207.

²⁰⁶ Cabinet du Premier Ministre de Côte d'Ivoire. (8 novembre 2006). Déclaration du Premier Ministre Charles Konan Banny suite à l'adoption de la Résolution 1721 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, p 2.

²⁰⁷ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²⁰⁸ *Ibid*

²⁰⁹ Lode, K., Ag Youssouf, I., Musafari, A. (2009). Op. Cit.

mécontentement, « dénonçant les retards récurrents de paiement des primes de désarmement et le non-paiement de leur solde »²¹⁰. Entre les mois de juin et de décembre de cette année, plusieurs de leurs manifestations ont en effet révélé au grand public les blocages financiers et techniques du processus de désarmement. Ainsi, au dernier trimestre de 2009, seuls 20 900 membres des FNCI et 13 643 membres de GAD avaient été désarmés, et seule une « petite fraction, peut-être moins d'un tiers, des personnes en attente [avaient] reçu un soutien à la réintégration »²¹¹. À la date du scrutin présidentiel de 2010, le processus de démilitarisation ivoirien était toujours en proie aux aléas. En effet, si la communauté internationale avait tenté de le promouvoir, parfois lourdement, force est de constater qu'une approche par le haut n'était pas adaptée, puisque « le *modus operandi*, le chronogramme et les temps de blocage/déblocage » ont principalement été le résultat de « négociations fluctuantes entre les belligérants principaux »²¹². En outre, le monopole du FPI sur les médias publics était une grande source de préoccupation pour les opposants au régime, puisqu'incapable de repousser cette élection comme les précédentes, Gbagbo s'en était servi pour attiser les tensions, ce qui laissait craindre le pire²¹³.

En dépit de la victoire de Ouattara à l'élection présidentielle du 2 décembre, avec 54,10 % des voix contre 45,90 % pour Gbagbo, le Conseil Constitutionnel présidé par un proche de Simone Gbagbo a investi le président sortant le 4 décembre²¹⁴. Des affrontements meurtriers ont alors éclaté les jours suivants aux quatre coins du pays, engendrant des dizaines de morts, de viols et de blessés, et plaçant la population civile au cœur de la violence opposant les deux camps²¹⁵. Le 17 mars 2011, Ouattara a signé l'ordonnance no.2011-002, qui entendait regrouper les FAFN et les FDS en une armée unique, les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Plusieurs villes ont ainsi été le théâtre de combats sordides avec les forces pro-Gbagbo, et les civils ont été les premières victimes des nombreuses violations des droits humains²¹⁶. Les FRCI sont finalement parvenus à prendre le

²¹⁰ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²¹¹ Lode, K., Ag Youssouf, I., Musafari, A. (2009). Op. Cit.

²¹² Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit. p 209.

²¹³ Moussa, Z. (2012). Les médias et la crise politique en Côte d'Ivoire. Accra : Éditions International Médias Support, p 36.

²¹⁴ Bassett, T. (2011). Op. cit. p 474.

²¹⁵ Freedom House. (2014) Côte d'Ivoire: une décennie de crimes graves encore non punis. *Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains*, p 19.

²¹⁶ *Ibid*, p 24

contrôle de la capitale le 31 mars 2011, et Laurent Gbagbo a été arrêté avec ses proches le 11 avril, après cinq mois d'affrontements qui auront mené à l'assassinat d'au moins 3 000 personnes²¹⁷.

3.4 – Une mise en place enfin effective avec l'ADDR : 2012-2015

Alassane Ouattara a finalement accédé à la présidence de la République le 6 mai 2011, marquant ainsi la fin de la crise post-électorale de 2010-2011 et un tournant dans l'histoire de la Côte d'Ivoire. Si beaucoup ont salué la fin d'une période agitée, toutes ne partageaient pas le soulagement et l'espérance de ses partisans et de la communauté internationale. En effet, les divisions profondes de la société ivoirienne que des années de conflits lancinants ont laissées ont certainement été l'un des plus gros défis qui ont accompagné la transition du nouveau régime²¹⁸. Les modalités du processus de DDR post crise électorale se sont inscrites dans la continuité des initiatives de démilitarisation ivoiriennes élaborées dès 2003. *L'Autorité pour la Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration* (ADDR), second programme national de DDR ivoirien a ainsi vu le jour à la suite du décret n°2012-787 le 8 août 2012, et a opéré, jusqu'à son abrogation trois ans plus tard par le conseil des ministres le 24 juin 2015, sous l'égide du Conseil National de Sécurité (CNS) dont il est concrètement « la main opérationnelle »²¹⁹. Selon la volonté du président Ouattara, son financement a été basé majoritairement sur des ressources nationales, avec 144 millions de dollars apportés par l'État ivoirien sur les 210 millions consacrés sur trois ans, soit environ 68,5%²²⁰. La différence provenait principalement de contributions internationales, notamment de l'ONU et de la BM et de divers partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Au-delà d'un changement de nom symbolique, l'ADDR se démarquait des structures antérieures de démilitarisation au niveau de son mode opératoire. En effet, dans l'optique d'assurer une paix et une stabilité durable dans le pays, le programme a tout d'abord mis un accent particulier sur la resocialisation via des sites spécialisés aux quatre coins du territoire. Leur mission était de faciliter l'acceptation des anciens combattants par la communauté et ainsi leur retour à la vie civile.

²¹⁷ FIDH. (2022). 11 ans après la crise post-électorale en Côte d'Ivoire : des victimes oubliées, une justice sacrifiée. *Fédération Internationale pour les Droits Humains*.

²¹⁸ Ehlert, F. (2018). Quelle viabilité pour le processus de désarmement, démobilisation et réintégration de la Côte d'Ivoire ? Friedrich Ebert Stiftung – Perspectives, p. 7.

²¹⁹ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²²⁰ Amon-Tanih, M. (11 avril 2017). Côte d'Ivoire, gestion réussie de sortie de crise : retour sur expérience et leçons apprises. *Présentation du Ministre des Affaires Étrangères de la République de Côte d'Ivoire – Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès des Nations Unies*, p 5-7.

Selon les chiffres officiels, près de 14 000 personnes y auraient séjourné en 2014 pour une durée moyenne d'environ un mois²²¹. L'appui financier à la réintégration a ensuite été réévalué à la hausse pour permettre de mieux répondre aux besoins des démobilisé.es. Les dispositifs précédents promettaient en effet un filet de sécurité de 499 500 francs CFA²²² délivré en trois paiements : « un quart payé juste après la démobilisation effective de la personne, un autre quart payé 45 jours après, et le solde à 90 jours »²²³. À partir de 2012, les modalités de versements ont été assouplies, et le montant du filet de sécurité est passé à 800 000 francs CFA²²⁴ par personne²²⁵.

Sur la base des dossiers individuels remis par les groupes armés au lendemain de la crise post-électorale, l'ADDR a débuté dès 2013 l'application de son programme, en « incluant aussi ceux issus des listes des opérations précédentes, non encore officiellement démobilisés et qui n'avaient pas intégré les rangs de la nouvelle armée »²²⁶. Les distributions de cartes de démobilisé.es et les récépissés, un pouvoir délégué aux chefs de guerre et à leurs listes de combattant.es, ont ainsi matérialisé le début des opérations de désarmement et de démobilisation, et ont conditionné l'accès aux corps militaires et paramilitaires²²⁷. Il à noter que ce pouvoir s'est progressivement traduit par la mise en place de réseaux de clientélisme et de patronage. Leur l'influence croissante dans la mise en place du programme a mené à « l'intégration de nombreux « faux » ex-combattants, des membres de la famille, des amis, ou des individus capables de payer pour apparaître sur les listes ou pour obtenir une place au sein de l'armée et des corps paramilitaires »²²⁸. Selon le directeur de l'ADDR, Fidèle Sarassoro, en janvier 2015, 46 780 ex combattant.es sur les 74 068 enregistrés avaient été « solidement réintégrés ou en cours de l'être », soit un taux de 62%²²⁹.

Pour répondre à ce manque de participation, une grande campagne nationale de sensibilisation visant à faire du DDR un « acte citoyen » a été lancée le 11 février 2015 en présence de plusieurs

²²¹ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²²² Soit environ 820\$ US aujourd'hui

²²³ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²²⁴ Soit environ 1315\$ US aujourd'hui

²²⁵ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit. p 210.

²²⁶ *Ibid*

²²⁷ Montaz, L. & Diallo, K. (2021). Des « démobilisés » en quête de reconnaissance : le renouveau du combat politique des ex-combatants ivoiriens. *Critique Internationale* 91(2), p 91.

²²⁸ *Ibid*

²²⁹ ONUCI. (12 février 2015). Lancement de la campagne de sensibilisation des ex-combattants : la Représentante spéciale les appelle à adhérer au processus DDR. *UN Operation in Côte d'Ivoire*.

ministres, mais également « des chefs traditionnels et communautaires [...] en vue d'encourager tous les ex-combattants à adhérer au processus »²³⁰. Malgré les exhortations de la Représentante spéciale de la Secrétaire générale des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Madame Aïchatou Mindaoudou, les difficultés rencontrées par l'ADDR se sont avérées persistantes. En effet, nombre d'ancien.nes combattant.es étaient déterminé.es à ne pas réintégrer la vie civile, mais plutôt à rejoindre les forces armées régulières, une obstination « résolument incompatible avec le besoin de réduire l'effectif de l'armée ivoirienne qui avait exponentiellement augmenté durant les années 2000 »²³¹. Par ailleurs, la méfiance de certains ex-groupes d'autodéfense affiliés à l'ancien régime a entravé le déroulement d'un DDR ivoirien efficace, puisque les combattant.es craignaient des représailles s'ils prenaient officiellement part au dispositif²³². Un fort pourcentage n'a finalement pas adhéré au programme en raison de son engagement dans des activités illégales, comme la contrebande ou « la perception de taxes illégales sur le transport commercial », qui leur offraient une source de revenus bien plus intéressante que les dispositions économiques de l'ADDR²³³. De fait, c'est près de 40% des ancien.nes combattant.es qui n'ont pas été retenus pour intégrer la nouvelle armée, qui n'ont pas fait partie des listes d'identification transmises en 2013 à l'ADDR, et qui n'ont pas bénéficié des modalités de réintégration visant « une sortie durable du métier des armes par l'exercice d'activités économiques et sociales »²³⁴.

Conclusion

La décennie de crises qui a secoué la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 a été façonnée par une interaction de facteurs profondément enracinés dans l'histoire du pays. La période précoloniale a connu des sociétés diverses aux structures de gouvernance complexes, qui ont jeté les bases de la riche tapisserie culturelle de la nation. Des siècles plus tard, le régime colonial français a laissé une empreinte tenace sur le paysage ivoirien, marquant au fer rouge ses structures sociales, son système de gouvernance et ses dynamiques économiques. À partir de 1960, la Côte d'Ivoire a connu une période de croissance et d'amélioration des conditions matérielles de vie de la population avec la présidence autoritaire d'Houphouët-Boigny. Néanmoins, l'approche financière adoptée après

²³⁰ *Ibid*

²³¹ Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit. p 210.

²³² Chelapi-den Hamer, M. (2015). Op. Cit.

²³³ Ozoukou, D. (2016). Ivory Coast: Political Tensions and the Peacebuilding Process. *Peace Insight*.

²³⁴ *Ibid*

l'indépendance, ancrée dans la dépendance impérialiste et les disparités régionales, a exacerbé les inégalités et fragilisé la base économique du pays. Les conséquences de la récession et de l'austérité des années 1980 ont été ressenties à tous les niveaux de la société, entraînant une décroissance économique et une chute du niveau de vie pour de nombreuses communautés en colère de cette privation relative. Il aura cependant fallu attendre la mort d'Houphouët-Boigny en 1993, et l'amère lutte de succession qui l'a suivie, pour que les griefs populaires soient repris par différentes figures publiques. Cela a accentué la participation politique ainsi que le fractionnisme au sein de la population active, alors même que les institutions démocratiques n'étaient pas en mesure de composer avec de tels changements. En outre, l'instrumentalisation du concept d'ivoirité comme un outil de division et de manipulation a exacerbé les clivages géographiques et ethnoreligieux, alimentant un cycle de méfiance et de polarisation qui ont caractérisé la période de crise. Le coup d'État de 2002 a en outre inscrit l'entrée du pays une période de turbulences accrue qui a duré près de dix ans, marquée par la présence de nombreux groupes armés. Malgré les multiples tentatives d'amorce d'un processus de paix par le biais d'accords et de programmes de DDR à partir de 2003, les planifications des médiateurs internationaux se sont révélées trop peu ajustées au contexte ivoirien pour être efficaces. Ces années tumultueuses ont ainsi souligné la nécessité de mettre en place des stratégies de transition post-conflit nationales intégrées pour faire face aux défis de la reconstruction d'une nation fracturée, sous peine de quoi l'application des DDR ne correspondraient pas aux besoins des acteurs concernées et limiterait de fait le processus de consolidation de la paix.

CHAPITRE II – CADRE THEORIQUE DES PROGRAMMES DE DDR ET DES APPROCHES FÉMINISTES DES ÉTUDES DE SÉCURITÉ

Au-delà d'une simple mission de contrôle des groupes armés au lendemain de la signature d'accords de paix, la mise en place d'un programme de DDR a pour dessein final « l'abandon complet des logiques de la guerre »²³⁵. En ce sens, le façonnement de ces programmes tendrait à prendre en compte la nature du conflit armé et la manière dont il s'est conclu²³⁶. Néanmoins, les DDR sont dans l'immense majorité des cas mis en place dans un cadre de consolidation de la paix, chapeauté et accompagné d'opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, de sorte qu'ils regroupent surtout « un ensemble de mécanismes pensés à partir [ses] instances »²³⁷. En effet, les normes intégrées de DDR ont été formulées grâce aux efforts conjoints de 27 entités différentes du système onusien, qui guident notamment le soutien des Nations Unies aux processus de DDR à travers le monde²³⁸. Dès lors, elles sont sujettes à la forte influence des intérêts d'acteurs extérieurs tels que les Nations Unies, la Banque Mondiale, ou d'autres organismes bailleurs de fond qui profitent de cette approche descendante. En outre, les Nations Unies ont progressivement ajouté à leur trousse à outils des éléments issues de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité », qui visaient « intégrer la dimension de genre dans ses opérations de paix »²³⁹. Une telle approche semblait encourageante, puisque la théorie féministe de la guerre a notamment permis aux relations internationales un élargissement de la vision particularisée et souvent étroite (*narrow*) que les masculinités entraînent sur les politiques mondiales et de leur manière de l'analyser²⁴⁰. Toutefois, aller au bout de cette logique impliquerait des changements extrêmement profonds dans les mécanismes de consolidation de la paix, et le féminisme libéral est de fait l'approche qui a le plus influencé les bailleurs de fonds de l'aide internationale car il correspond à l'idéologie libérale et

²³⁵ Camargo Álzate, E. (2015). Familia, trabajo y sociedad en el proceso de reintegración de mujeres desmovilizadas. *Encuentro Latinoamericano*, 2(2), 53-77, p 58.

²³⁶ United Nations Office of the Special Adviser in Africa (OSAA) & Government of the Democratic Republic of Congo (DRC). (12-14 Juin 2007). Overview: DDR processes in Africa. Second International Conference on DDR and Stability in Africa, p 4.

²³⁷ Antil Avoine, P. (2022). L'entre-deux mondes. Corps, émotions et militance dans la réincorporation des farianas dans le nord-est de la Colombie. [Thèse de doctorat]. Montréal, Université du Québec à Montréal, p 70.

²³⁸ UNDDR. (n.d.) Integrated Disarmament, demobilization and reintegration standards.

²³⁹ Martin de Almagro, M & Bargués, P. (2022). A Feminist Opening of Resilience: Elizabeth Grosz, Liberian Peace Huts and IR Critiques. *Journal of International Relations and Development*, 25: 967-992, p 973.

²⁴⁰ Spike Peterson, V. (1999). Sexing Political Identities/Nationalism as Heterosexism. *International Feminist Journal of Politics*, 1(1), pp 34-65, p 38.

universaliste des politiques américaines et occidentales en général²⁴¹. Comme le souligne Maria Martin de Almagro, cet agenda a notamment « fini par légitimer et normaliser les processus militarisés de maintien et de consolidation de la paix, fondés sur des idées dominantes de sécurité basées sur l'État, masculinisées, et favorables à la violence »²⁴².

Nous soutiendrons dans ce chapitre qu'en dépit d'une apparente volonté de faire du genre un élément central des mécanismes de consolidation de la paix dont font partie les programmes de DDR, les institutions internationales se sont cantonnées à une approche féministe institutionnelle libérale qui a conduit à la reproduction de schémas binaires et essentialisant. Malgré quelques avancées, de telles approches invisibilisent ainsi l'agentivité et l'engagement politique des femmes impliquées dans les conflits et préservent la masculinité hégémonique. Nous nous pencherons donc dans un premier sur les programmes de DDR, leurs objectifs, les conceptions théoriques dans lesquels ils s'inscrivent, ainsi que sur leur institutionnalisation formelle et leur typologie. Dans un second temps, nous nous concentrerons sur les approches féministes des études de sécurité, les pistes de réflexions qu'elles proposent pour aborder la violence genrée comme un continuum, et enfin l'instrumentalisation institutionnelle du féminisme libéral dans les narratifs sécuritaires dominants pour maintenir une hiérarchie genrée dans les processus de consolidation de la paix.

I) Les programmes de Désarmement, de Désengagement et de Réhabilitation (DDR)

Au lendemain d'un conflit civil, diverses dispositions sont prises pour amorcer un processus de transition de la guerre vers la pacification d'un État. En tant que mécanismes standardisés, les programmes de Désarmement, de Désengagement et de Réhabilitation (DDR) sont au cœur des processus de consolidation de la paix déployés dans le sillage d'accords de paix.

1.1 – Définitions et objectifs des programmes de DDR

L'objectif principal des programmes de DDR est d'apporter les moyens nécessaires pour résoudre « le problème de sécurité post-conflit qui se pose lorsque les combattant.es sont privés de moyens de subsistance et de réseaux de soutien pendant la période vitale qui va du conflit à la paix, au redressement et au développement »²⁴³. En effet, les ancien.es combattant.es qui abandonnent

²⁴¹ Hauge, W. (2020). Opt. Cit. p 217.

²⁴² Martin de Almagro, M & Bargués, P. (2022). Opt. Cit.

²⁴³ Almadeira Cravo, T. (2018). Opt. Cit.

leurs équipements et la part de leur identité liée à leur groupe armé sont souvent inquiètes pour leur sécurité physique dans leur retour à la vie civile²⁴⁴. Ils peuvent alors représenter une menace au regard de leur « puissante capacité à ‘ruiner’ le processus de paix et à saper les progrès vers la sécurité et le développement »²⁴⁵. Il est donc « largement admis qu’iels ont besoin d’une attention particulière »²⁴⁶, notamment par des garanties qu’iels seront protégés et qu’iels ne subiront « aucune représailles après avoir été mobilisés et désarmés »²⁴⁷. De fait, qu’il s’agisse d’une victoire militaire ou d’un accord de paix, le pays déchiré par la guerre doit rapidement se pencher sur les difficultés liées aux troupes excédentaires dans le sillage de la fin des hostilités.

En favorisant le retrait des armes des mains des ex-combattants, les programmes de DDR visent par la suite à les « réinsérer dans la société en tant que civils »²⁴⁸. Selon l’approche préconisée par les Nations Unies, « une autre solution consiste à permettre à certains ex-combattants d’intégrer les services officiels en uniforme de l’État, ce qui permet de régulariser leur statut et d’établir un lien étroit entre le DDR et la réforme du système de sécurité »²⁴⁹. En outre, les DDR englobent une série d’actions limitées dans le temps qui visent à rétablir le monopole de l’État sur la violence²⁵⁰. En cela, la mise en place d’un DDR au sein d’une nation ravagée par la brutalité interne sera plutôt considérée comme un processus à long terme, dans lequel les étapes techniques du désarmement, de la démobilisation, de la réinsertion et de la réintégration ne sont pas des phases distinctes, mais plutôt un « continuum de transition de la vie militaire à la vie civile productive »²⁵¹. Au cours de chacune de ces phases, les besoins des ex-combattants sont différents et des mesures de soutien variées sont nécessaires pour renforcer les capacités nationales d’aide » et « soutenir les communautés qui [les] accueillent et œuvrent à leur réinsertion pacifique et durable »²⁵². Notons

²⁴⁴ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Disarmament, Demobilization, and Reintegration (DDR): A Practical Overview. Peace Operation Training Institute, p 24.

²⁴⁵ Bell, E., & Watson, C. (2003). DDR: Supporting Security and Development: The EU’s Added Value. London: International Alert, p 3.

²⁴⁶ *Ibid*

²⁴⁷ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Op. Cit.

²⁴⁸ United Nations Peacekeeping. (n.d.) Disarmament, Demobilization and Reintegration.

²⁴⁹ *Ibid*

²⁵⁰ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Disarmament, Demobilization, and Reintegration (DDR): A Practical Overview. Peace Operation Training Institute, p17.

²⁵¹ *Ibid*, p10.

²⁵² United Nations. (2014). Op. cit., p24.

qu'en l'absence d'accords de paix, le processus de DDR vise alors à « offrir une alternative à la poursuite du conflit et de la violence tout en œuvrant à la conclusion d'un accord de paix »²⁵³.

1.2 – Les DDR dans les conceptions théoriques générales de la paix et de la sécurité

La réintégration des ex combattant.es dans les sociétés post-conflit, pierre angulaire des programmes de DDR, est affiliée à une compréhension élargie des notions de paix et de sécurité. Parfois évoquée comme une « variable dépendante insaisissable »²⁵⁴, le concept de paix englobe un éventail de caractéristiques, de praxis et d'interprétations différentes, ce qui rend difficile « sa mesure et son inclusion dans l'analyse »²⁵⁵.

1.2.1 – Paix positive vs paix négative

L'important rapport de Boutros-Ghali aborde néanmoins la consolidation de la paix comme un processus à long terme de reconstruction des communautés touchées par la guerre, au sein duquel doivent être soutenues les structures qui permettront de prévenir une nouvelle escalade des hostilités et du conflit²⁵⁶. Une telle vision s'inscrit dans une approche de paix dite négative, qui renvoie à la cessation des hostilités, lorsque les violences physiques prennent fin, et où la maintenance d'un ordre apparent, généralement par la force d'un agent extérieur, devient la priorité²⁵⁷. Cette conception étroite (*narrow*) de la paix était au centre des interventions de pacification (*peacemaking*) pendant la guerre froide, qui privilégiaient la signature de cessez-le-feu et le maintien des accords associés, mais s'est vite révélée insuffisante pour répondre à d'autres formes « d'insécurité, d'inégalités et de vulnérabilités »²⁵⁸. L'exemple de l'Afrique du Sud dans les années 1970 a poussé Johan Galtung à la repenser : « bien que fondamentalement injuste, [la société sud-africaine] demeurait, d'un point de vue strictement sécuritaire, très ordonnée », donc « pacifiée »²⁵⁹. Soucieux d'élargir substantiellement cette conception de la paix, le sociologue a développé la notion de paix positive, dans laquelle la nature de la paix visée était au centre des

²⁵³ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Op. cit., p19.

²⁵⁴ Goertz, G. (2020). Peace: The Elusive Dependant Variable and Policy Goal. *Perspectives on Politics*, 18(1), p201.

²⁵⁵ Ansorg, N., & Kurtenbach, S. (2023). State-Society Relations and Security Sector Reform. In: Peverhouse, J., Börzel, T., Mansfield, E., Kreps, S., & Leander, A. (eds), *Building Pathways to Peace*. Cambridge: Cambridge Element International Relations, p 7.

²⁵⁶ Curtis, D. (2012). Op. Cit. p 5.

²⁵⁷ Galtung, J. (1969). Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167–191.

²⁵⁸ Curtis, D. (2012). Op. Cit. p 5.

²⁵⁹ *Ibid*

préoccupations, à savoir « une paix durable et une paix juste »²⁶⁰. La violence physique ne doit pas être la seule éradiquée, puisque toutes les manifestations « d'injustice sociale » constituent autant de forme de violence structurelle dont une société doit être débarrassée afin d'atteindre son plein potentiel²⁶¹. Dès lors, la somme de la satisfaction des besoins (« survie, bien-être, sens, liberté, identité, reconnaissance ») a défini la paix positive. Le maintien de la paix (*peacemaking*) jusqu'alors en vigueur s'est ainsi progressivement mué en consolidation (*peacebuilding*), une vision « plus holistique qui lie le développement à la paix, et la paix à la démocratie »²⁶².

Bien que cette conception plus large (*broaden*) semble représenter une volonté de poursuivre les efforts internationaux dans ce sens, elle apparaît cependant largement lacunaire. En effet, elle suppose qu'à moins de faire face à « des sociétés libérées des conflits violents, avec la capacité de gérer les moteurs de la violence »²⁶³, les acteurs internationaux ont la responsabilité d'intervenir²⁶⁴. Face à cette approche institutionnelle, des universitaires se sont focalisées sur l'un des dilemmes éthiques majeur des pratiques libérales de consolidation de la paix, à savoir conjuguer la responsabilité d'intervenir et le respect de l'autonomie politique. L'approche adaptative plaide par exemple pour que les acteurs nationaux et internationaux « s'engagent activement dans un effort structuré pour soutenir la paix en utilisant un processus itératif d'apprentissage et d'adaptation »²⁶⁵. L'approche pragmatique prenait quant à elle « en compte l'importance des autorités liées aux communautés religieuses, ethniques et nationales, aux groupes d'autodéfense, aux justiciers, aux confréries, aux gangs et à d'autres entités similaires »²⁶⁶. En outre, certains ont exploré la notion de paix en tant qu'expérience quotidienne, faisant de l'hyperlocal un niveau d'analyse légitime pouvant être relié à d'autres niveaux de paix et de conflit²⁶⁷. Les détracteurs de cette approche recommandaient au contraire de réserver le label « quotidien » aux formes d'actions pré-politiques pouvant contribuer à la paix, « mais d'une manière plus involontaire, organique ou émergente », et encourageaient à reconnaître la « nature ouvertement politique des projets de

²⁶⁰ Andrieu, K. (2013). *La Justice Transitionnelle : de l'Afrique du Sud au Rwanda*. Paris: Gallimard, p22-23.

²⁶¹ Galtung, J. (1969). *Op. Cit.*, p 171

²⁶² *Ibid*

²⁶³ Kurtenbach S. & Reder D. (2021). El Salvador: Old Habits Die Hard. In Kuehn D. and Levy Y. (eds.), *Mobilizing Force: Linking Security Threats, Militarization, and Civilian Control*. Boulder: Lynne Rienner, 117–38.

²⁶⁴ Knight, A.W. (2008). *Op. Cit.*, p 27.

²⁶⁵ Coning, C. (2018). Adaptive Peacebuilding. *International Affairs* 94(2), p 317.

²⁶⁶ Stepputat F. (2018) Pragmatic Peace in Emerging Governscapes. *International Affairs* 94(2), p 399.

²⁶⁷ MacGinty R. (2021) *Everyday Peace: How So-Called Ordinary People Can Disrupt Violent Conflict*. Studies in Strategic Peacebuilding. Oxford: Oxford University Press.

paix »²⁶⁸. Pourtant, la recherche s'est attelée à prouver que les pratiques universelles et libérales de consolidation de la paix fonctionnent mal et tendent en fait à faire surtout partie du problème, puisqu'elles manquent de sensibilité au contexte, sont souvent extrêmement « intrusives » pour la souveraineté des États concernés²⁶⁹ et s'apparentent surtout à une « reproduction du sentier de la dépendance » (*path dependency*) maintenant « les relations de pouvoir traditionnels »²⁷⁰.

1.2.2 – Sécurité nationale vs sécurité humaine

En outre, cette reconceptualisation de la paix comme paix positive a des implications plus larges pour la conceptualisation de la sécurité, et donc des DDR. En effet, la notion minimaliste de « sécurité nationale » a progressivement été délaissée par les universitaires au profit de la « sécurité humaine ou intersectionnelle », dont les outils conceptuels semblent plus appropriés pour « évaluer les systèmes de sécurité de l'État et les possibilités de sécurité humaine de la non-violence »²⁷¹. De fait, si l'on considère que la « principale cible de la sécurité est la population générale », toute tentative de DDR devra non seulement s'atteler aux violences liées à la guerre, mais également « aux multiples formes de violence politique et sociétale ou "criminelle" qui violent fondamentalement le contrat social entre l'État et son peuple »²⁷². Le contrôle de la violence physique directe par le biais des phases initiales du DDR apparaît donc primordial dans un premier temps, mais « se concentrer uniquement sur la récurrence de la guerre néglige de nombreuses autres formes de violence au lendemain de la guerre civile »²⁷³.

1.2.3 – Sécurisation vs désécurisation

La sécurisation, telle que mise à l'agenda par l'école de Copenhague vers la fin de la Guerre Froide, fait référence à l'acte de langage opéré par un acteur sécurisant, qui désigne quelqu'un ou quelque chose comme un danger existentielle pour une entité particulière et préconise des « mesures

²⁶⁸ Millar, G. (2020). Preserving the everyday: Pre-political agency in peacebuilding theory. *Cooperation and Conflict*, 55(3), p 310.

²⁶⁹ Curtis, D. (2012). Op. Cit. p 5.

²⁷⁰ Kurtenbach S. & Reder D. (2021). Op. Cit., p119

²⁷¹ Muthien B. (2018) Human Security and Intersectional Oppressions. Women in South Africa. In Reardon B. and Hans A. (eds.), *The Gender Imperative: Human Security vs State Security*, 2nd ed. New Delhi: Routledge India, p 135.

²⁷² Ansorg, N., & Kurtenbach, S. (2023). Op. Cit. p 8.

²⁷³ Bara C., Deglow A. and van Baalen S. (2021) Civil War Recurrence and Postwar Violence: Toward an Integrated Research Agenda. *European Journal of International Relations* 27(3), p 913.

extraordinaires » pour y faire face²⁷⁴. Comme le souligne Kočan, cela ne signifie pour autant pas que toute menace pour la sécurité « qui pèse sur l'existence d'un objet référent fait automatiquement l'objet d'une sécurisation réussie »²⁷⁵. En effet, la sécurisation en tant que processus comporte une dimension sociopolitique, et son succès dépend de fait de conditions préalables. L'acte discursif doit tout d'abord « suivre la grammaire de la sécurité », en présentant notamment la menace existentielle comme un « point de non-retour » et en proposant une « stratégie de sortie possible »²⁷⁶. L'acteur qui sécurise doit ensuite posséder (ou donner l'illusion de posséder) à la fois l'autorité et le pouvoir politique d'établir un danger comme tel et les actes nécessaires pour y répondre. Il doit enfin ancrer certains aspects de cette menace dans un récit qui résonne avec une histoire collective pour légitimer ses moyens d'action auprès du public visé²⁷⁷. En ce sens, la sécurité humaine au cœur des DDR soulève la question de « quelle sécurité individuelle doit être sacrifiée » dans les stratégies du pouvoir qui ordonnent le domaine social. Puisque la sécurisation fait référence à des mesures sécuritaires et politiques exceptionnelles qui privilégient l'État, elle néglige notamment les logiques de sécurité qui façonnent les relations sociales²⁷⁸. Dans la mesure où la vie quotidienne est liée à la reproduction de structures hégémoniques, la désécurisation devient ainsi le symptôme de l'échec politique de ce processus de sécurisation²⁷⁹.

1.3 – Institutionnalisation formelle des programmes de DDR

Bien que l'opérationnalisation d'un programme de DDR réponde à des dynamiques de coordination variables selon les acteurs impliqués, la typologie des différentes phases qui le composent semble néanmoins suivre un modèle relativement analogue à celui développé par son approche théorique. Il s'agit donc de comprendre comment les mécanismes institutionnels permettent d'opérationnaliser les objectifs de paix et de sécurité développés précédemment.

²⁷⁴ Ejodus, F. & Božović, M. (2016). "Grammar, Context and Power: Securitization of the 2010 Belgrade Parade." *Southeast European and Black Sea Studies* 17 (1): 1–18, p 3.

²⁷⁵ Kočan F. (2023). How Can "Overall Progress and Development" Fail in Post-Conflict Societies? Securitization of the 2005–07 Stabilization and Association Agreement Negotiations in Republika Srpska. *Nationalities Papers*, 51(2): 353-369, p 355.

²⁷⁶ Buzan, B.; Wæver, O. & De Wilde, J. (1998). *Opt. Cit.*, p 33.

²⁷⁷ Kočan F. (2023). *Opt. Cit.*, p 356.

²⁷⁸ Aradau, C. (2004). Security and the Democratic Scene: Desecuritization and Emancipation. *Journal of International Relations and Development*, 7, p 388-413, p 399

²⁷⁹ *Ibid.*, p 406

1.3.1 – Cadre institutionnel du DDR : fruit d’initiative onusienne ou d’une volonté nationale

D’une part, les programmes de DDR dans le cadre d’une mission de paix onusienne sont généralement mandatés par une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies suivant la signature d’accords de paix, avec un « pouvoir décisionnel et [une] responsabilité » assumés par le Représentant spécial ou par l’Envoyé spécial du Secrétaire général²⁸⁰. La Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) a par exemple été créée suite à la résolution 1270, pour appuyer la mise en œuvre de l’Accord de Lomé en 1999. Le Département des Affaires Politiques (DAP) est d’ailleurs l’organe chargé d’organiser les négociations de paix entre les factions belligérantes²⁸¹. Jouant un rôle central dans les premières phases du processus de DDR, son rôle est de concevoir les programmes et les feuilles de route à déployer de façon descendante²⁸². En dehors de l’aide à la réintégration, le Conseil de sécurité constitue « le fondement du financement statutaire de toutes les activités associées au désarmement, à la démobilisation (y compris la réinsertion) et aux outils relatifs au DDR »²⁸³. Les membres apportent donc « collectivement un soutien considérable sous forme de personnel, d’aide financière et d’autres formes d’assistance matérielle aux pays qui sortent d’un conflit »²⁸⁴. Les contingents militaires de l’ONU assurent un niveau de sécurité minimal et peuvent participer aux processus de désarmement et de démobilisation.

Les fonds nécessaires à la réintégration sont généralement levés par les gouvernements locaux, qui doivent néanmoins souvent se tourner vers les « Nations Unies, des bailleurs bilatéraux et des institutions financières internationales »²⁸⁵. Cette étape du DDR est donc couramment coordonnée par les « organismes, les fonds et les programmes concernés au sein de l’Équipe de Pays des Nations Unies (EPNU) et par les institutions financières internationales », sous la direction de fonctionnaires internationaux qui supervisent les organismes responsables²⁸⁶. Dans certains cas, l’aide à la planification et à la mise en œuvre d’un DDR intégré peut nécessiter certains aménagements financiers extra-budgétaires, comme la création de « structures de gestion

²⁸⁰ United Nations DDR. (n.d). Op. Cit., p 16.

²⁸¹ Knight, A.W. (2008). Op. Cit, p 32.

²⁸² *Ibid*

²⁸³ United Nations DDR. (n.d). Op. Cit. p 16.

²⁸⁴ Knight, A.W. (2008). Op. Cit, p 32.

²⁸⁵ United Nations DDR. (n.d). Op. Cit., p 17.

²⁸⁶ *Ibid*

financière alternatives », comme des fonds d'affection spéciale multi donateurs (MDTF) dédiés²⁸⁷. En outre, le système des Nations Unies est souvent engagé dans la coordination des efforts déployés par d'autres agences en dehors de son cadre, à l'instar de l'Union européenne, l'Union africaine et la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), « impliqués de manière multilatérale et bilatérale dans certains éléments des programmes de DDR »²⁸⁸.

D'autre part, pour les programmes de DDR développés hors du cadre des missions de maintien de la paix, les institutions nationales sont responsables de son développement et de sa mise en place. Si un gouvernement peut prendre en charge un programme au niveau national, il est toutefois souvent contraint par des ressources insuffisantes liée à l'impact du conflit sur son économie, et doit finalement compter sur la communauté internationale, via des « conseils et une assistance technique des départements, organismes, programmes et fonds de l'ONU concernés, l'EPNU, les organisations régionales et les acteurs bilatéraux »²⁸⁹. Dans ces cas-là, le Coordonnateur résident de l'ONU a alors la responsabilité de chapeauter un groupe de travail DDR ONU afin gérer les budgets nationaux et la mobilisation de contributions volontaires. Bien souvent, les fonds requis par des DDR nationaux peuvent requérir une modification des budgets nationaux ou une mobilisation de contributions volontaires, comme des MDTF, ou encore des fonds catalytiques dispensés par le Fonds de consolidation de la paix (FCP) des Nations Unies²⁹⁰. Sous l'égide des feuilles de route développées par les acteurs onusiens, la coordination entre les divers acteurs impliqués constitue une lutte d'influence majeure dans le déploiement d'un DDR.

1.3.2 – La coordination des intérêts des différents acteurs

Au cours de la période suivant un conflit civil, une myriade d'acteurs aux intérêts et aux priorités variées sont amenés à conduire ensemble à la coordination, l'intégration et la consolidation des mécanismes de DDR. On retrouve généralement les anciennes factions belligérantes, les représentants des ministères et des gouvernements locaux et nationaux, mais également des pouvoirs régionaux, d'anciennes puissances coloniales, des bailleurs de fonds, des organisations

²⁸⁷ *Ibid*

²⁸⁸ Knight, A.W. (2008). Op. Cit.

²⁸⁹ *Ibid*, p 18.

²⁹⁰ *Ibid*

non gouvernementales (ONG) et des blocs de pouvoirs internationaux tels que les Nations Unies²⁹¹. Comme nous l'avons évoqué, un processus de DDR n'a pas nécessairement besoin d'être le fruit de coopération internationale et peut être initié par un gouvernement national. Toutefois, au lendemain d'une guerre civile, les Nations Unies, l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale (BM) et d'autres institutions internationales tendent à imposer leur présence en tant que partenaires pour accompagner un pays dans sa transition. Cela a par exemple été le cas en Sierra Leone, où en échange d'un soutien financier la BM a pu imposer sa ligne directrice dans les conseils techniques « apportés à la fois au DDR des ex-combattants et aux efforts de relèvement menés par les communautés »²⁹². Bien souvent, les programmes qui entourent le secteur de la sécurité suivent un modèle européen/occidental et sont « fortement marqués par des concepts postcoloniaux et euro centriques persistants »²⁹³. Pour garder l'exemple du processus sierra-léonais, les interventions britanniques dans les réformes du système de sécurité ont été structurées selon le modèle anglo-saxon, « reflétant ainsi un État britannique libéral-démocratique, plutôt que des formes locales d'organisation politique »²⁹⁴. Au-delà de l'impossibilité pour les acteurs locaux de s'appropriier ces réformes, qui ont d'ailleurs mené à de grandes difficultés d'application, un tel changement de gouvernance a entraîné un « cynisme » croissant chez les fonctionnaires sierra-léonais à l'égard des interventions britanniques et de l'agenda des partenaires extérieurs, ainsi qu'un important manque de confiance dans les institutions établies²⁹⁵. De ce fait, si les ressources et l'expertise d'un grand nombre de parties prenantes peut assurer un soutien financier, logistique et technique à un gouvernement national pour mener à bien un programme de DDR, « une approche intégrée est essentielle pour s'assurer que tous les acteurs travaillent de concert vers le même objectif »²⁹⁶. Dans le cas contraire, une approche exclusivement descendante peut incarner une « attitude néocoloniale à l'égard des pays du Sud », et contrecarrer une démarche durable et plus holistique²⁹⁷. L'implication de tous les acteurs qui ont pris part aux hostilités est ainsi indispensable, puisqu'elle

²⁹¹ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Op. cit., p 10.

²⁹² Banque Mondiale. (Octobre 2002). Sierra Leone: Disarmament, Demobilization and Reintegration (DDR). *Good Practice Infobrief Africa Region n°81*.

²⁹³ Ansorg, N. (2018). Neo-Colonial Attitudes to Security in War-torn Nations Out-of-Date and Unhelpful. *University of Kent Press Office*.

²⁹⁴ Mynster Christensen, M. (2016). Securing Sierra Leone 1997-2013: Defence, Diplomacy and Development in Action. *African Affairs*, 115(459), p 372–373.

²⁹⁵ *Ibid* p 58.

²⁹⁶ UN DDR. (n.d). La logique et le mandat d'un DDR intégré. L'approche des Nations Unies vis-à-vis du DDR, p 9.

²⁹⁷ Ansorg, N. (2018). Op. Cit

s'inscrit « dans une logique de diplomatie et de dialogue concertés », visant à « créer une synergie d'actions entre les différentes forces vives pour rétablir la paix et la cohésion sociale »²⁹⁸.

1.3.3 – Typologie des différentes phases d'un programme de DDR

La mise en œuvre réussie d'un processus de DDR repose en outre sur la coordination efficace de divers acteurs. Il est ainsi généralement considéré que les deux premières phases d'un DDR, le désarmement et la démobilisation, relèvent du champ de compétences d'acteurs des forces de sécurité, à l'instar de militaires par exemple. Similairement, on tend à attribuer la prise en charge des dernières phases, la réinsertion et surtout la réintégration, plutôt à des civils « travaillant généralement dans le domaine du développement tels que des organisations de défense de la société civile ou des organisations non gouvernementales »²⁹⁹.

1.3.3.1 – Le Désarmement

La première phase de toute amorce de DDR est habituellement le désarmement, qui consiste à retirer aux soldat.es leurs armes personnelles et leurs munitions, et aux unités leurs armes plus lourdes ainsi que leurs véhicules ou équipements de combat. Le « micro-désarmement » fait plus spécifiquement référence à la collecte, au contrôle et à l'élimination des armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi qu'au développement de programmes de gestion responsable des armes, qui peuvent alors être détruites ou réattribuées selon les termes d'un accord de paix. Dans ce contexte, les mesures de gestion responsable des armes ciblent notamment la réduction de la production, de l'achat et du transfert d'armes et l'adoption de mesures régionales visant à restreindre le flux d'armes à travers les frontières. Au lendemain d'un conflit civil, le désarmement représente alors « une mesure de confiance vitale » dans la première phase du processus de consolidation de la paix³⁰⁰.

1.3.3.2 – La Démobilisation

La démobilisation fait ensuite référence au processus de conversion des combattant.es en civil.es, et commence par l'identification, suivie de la sélection et du traitement des personnes à démobiliser. Elle implique donc en amont « le rassemblement, le désarmement, l'administration et

²⁹⁸ Nzouakeu Nyandjou, C. (2020). Les mécanismes d'intégration des ex-rebelles dans le processus de stabilisation des zones de conflits en Afrique. *Annuaire africain des droits de l'homme*, 4, p 377.

²⁹⁹ Nzouakeu Nyandjou, C. (2020). Op. Cit. p 388.

³⁰⁰ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Op. cit., p17.

la libération des ancien.nes combattant.es, et peut s'appliquer aux combattant.es irrégulier.es, aux guérilleros ou aux combattant.es de la liberté, et même aux soldat.es réguliers »³⁰¹. Les démobilisé.es sont amené.es à se départir de leurs équipements et échanger leurs uniformes contre des vêtements civils. Iels peuvent recevoir un accompagnement médical ou administratif, et bénéficier d'une orientation concernant un désir d'éducation ou de formation future. Cette étape peut ainsi être très courte, d'une durée de quelques jours, mais peut également se prolonger avec une période de stabilisation provisoire dans une zone de cantonnement si les parties le souhaitent. La démobilisation se termine généralement par une reconnaissance officielle de la libération du service militaire ou du groupe armé auquel les individus appartenaient, et la remise de nouveaux documents d'identification. Dans de nombreux cas, un soutien est proposé aux ancien.nes combattant.es tout au long de ce processus pour faciliter les premières démarches de réinsertion³⁰².

1.3.3.3 - La Réinsertion

La réinsertion est une forme d'assistance transitoire qui vise à « couvrir les besoins fondamentaux des ex-combattant.es et de leurs familles » et peut inclure des « allocations de sécurité transitoires, de la nourriture, des vêtements, un abri, des services médicaux, une éducation à court terme, une formation, un emploi et des outils »³⁰³. Si la réintégration qui suit cette étape est un processus de « développement social et économique continu et à long terme », la réinsertion désigne quant à elle une « assistance matérielle et/ou financière à court terme destinée à répondre à des besoins immédiats et qui peut durer jusqu'à un an »³⁰⁴. Considérée comme une phase plutôt temporaire et intermédiaire, la réintégration se concentre également sur des problématiques de transport, d'accueil et de sécurité personnelle pour les démobilisé.es vers les communautés dans lesquelles iels reviendront progressivement à la vie civile³⁰⁵.

1.3.3.4 – La réintégration

Ultime étape d'un processus de DDR, la réintégration désigne la ré assimilation des démobilisé.es aux différents aspects de la vie des communautés civiles. L'objectif est de permettre aux ancien.nes combattant.es le retour à une subjectivité citoyenne, au sein de laquelle les logiques de la guerre

³⁰¹ *Ibid.*

³⁰² *Ibid.*, p17-18.

³⁰³ Secretary-General Note to the General Assembly. (May 2005). (A/C.5/59/31).

³⁰⁴ *Ibid*

³⁰⁵ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Op. cit., p 19.

laisseraient place à leur contribution dans la reconstruction post-confliktuelle et l'économie de marché³⁰⁶. En outre, la réintégration est « un processus psychologique, social, politique et économique complexe »³⁰⁷ qui se poursuit pendant une longue période après la réinsertion des concerné.es dans la vie civile. Dans la plupart des cas, cela implique la « fourniture d'argent ou d'une forme de compensation en échange de l'engagement des ex-combattant.es à ne pas retourner au conflit, la fourniture d'un emploi à long terme ou d'une formation professionnelle [et] le lancement de projets générateurs de revenus durables »³⁰⁸. L'intention est ainsi la réintégration dans le tissu social, en les aidant à « devenir des membres ordinaires et actifs de leur communauté, non identifiables en tant que groupe d'intérêt distinct et sans statut ni besoins particuliers »³⁰⁹. Dans certains cas, des ancien.es combattant.es peuvent rejoindre une nouvelle force militaire nationale dans le cadre d'une réforme du secteur de la sécurité³¹⁰.

La démobilisation et la réintégration doivent par ailleurs être considérées comme la continuité d'un même processus afin d'éviter des efforts fragmentés et non coordonnés, comme le montrent l'absence de viabilité sur le long terme de programmes qui ont résulté d'une planification trop compartimentée³¹¹. Le DDR libérien de 2003 en est un exemple intéressant, puisqu'en dépit du désarmement de 17000 combattants, les retards dans la mise en place des programmes de réinsertion ont provoqué chez eux une grande frustration et un retour de la violence dans certaines régions du pays³¹². En dépit de leurs nobles objectifs, les DDR ne sont donc « pas une panacée pour [contrer] l'instabilité »³¹³, et ne sont de fait pas exempt de critique. Dans un contexte où les perspectives traditionnelles en matière de sécurité ont souvent négligé les expériences et les contributions des femmes et des minorités de genre, les approches féministes des études de sécurité ont émergé comme un domaine dynamique de recherche et de réflexion. Bien que les modalités d'un programme varient énormément en fonction du contexte, il ne fonctionne néanmoins pas en

³⁰⁶ Camargo Alzate, E. (2015). Familia, trabajo y sociedad en el proceso de reintegración de mujeres desmovilizadas. *Encuentro Latinoamericano*, 2(1), p 58.

³⁰⁷ *Ibid*

³⁰⁸ Knight, A.W. (2008). Demobilization, and Reintegration and Post-Conflict Peacebuilding in Africa. *African Security*, 1(1), p 29.

³⁰⁹ *Ibid*

³¹⁰ Knight, A.W. (2008). Op. cit. p 29.

³¹¹ Bouquet, C. (2014). La construction de la paix en Afrique : commencer par éviter la guerre. Dans M Fau-Nougaret & LM Ibriga (dirs) *L'architecture de paix et de sécurité en Afrique. Bilan et perspectives*, p 23-25.

³¹² *Ibid*

³¹³ Nzekani Zena, P. (2013). Opt. Cit. p 6.

vase clos, et le retour à une apparente « normalité » s'inscrit plutôt « dans le cadre d'une opération de paix plus vaste qui comprend d'autres réformes socio-économiques, politiques et sécuritaires »³¹⁴. Comme le souligne la chercheuse Priscyll Anctil Avoine, « c'est justement pour cette raison que l'approche de genre est essentielle à l'analyse et la pratique du DDR : "réintégrer" les femmes combattantes à la vie civile "normale" signifie questionner cette "normalité " qui représente plutôt une continuation des violences au lieu d'un état de "paix" puisque les structures oppressives [pré conflit] demeurent en place »³¹⁵. En ce sens, l'inclusion d'une approche féministe dans l'analyse du cadre sécuritaire dans lequel s'inscrivent les DDR semble indispensable à une prise en compte des menaces et des défis contemporains genrés en matière de sécurité, de consolidation de la paix, et de transition post-conflit.

II) Enjeux féministes liés au domaine de la sécurité

Comme l'explique Jill Steans, « regarder le monde à travers le prisme du genre, c'est se concentrer sur le genre en tant que type particulier de relation de pouvoir, ou retracer les façons dont le genre est au cœur de la compréhension des processus internationaux »³¹⁶. Sous l'impulsion d'intellectuelles majeures³¹⁷ les études féministes de sécurité se sont progressivement déployées comme un champ d'étude riche cherchant à pallier l'omission du genre en tant que pièce constitutive manquante du puzzle de la guerre. En effet, puisque le genre traduit l'expression d'une certaine forme de pouvoir et peut être abordé comme une construction sociale intersubjective dans les interactions politiques mondiales, une approche sensible au genre permet non seulement de « rendre visible l'invisible », mais également « de mettre en avant les femmes en tant qu'actrices compétentes » et de les comprendre en tant que « sujets plutôt qu'objet des hommes »³¹⁸.

2.1- Approches féministes des études de sécurité (FSS)

A l'instar des théories des relations internationales, différentes perspectives ont ainsi nourri ces approches féministes, multipliant les voix sur la question de la théorisation de la guerre, qui,

³¹⁴ Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). Op. cit., p 16.

³¹⁵ Anctil Avoine, P. (2022). Op. Cit., p 72.

³¹⁶ Steans, J. (2006). *Gender and international relations: issues, debates and future directions*. Polity, p 5.

³¹⁷ Cynthia Enloe et Judith Ann Tickner en sont souvent considérées comme les pionnières

³¹⁸ Sjoberg, L. (2013). *Gendering Global Conflict: Towards of Feminist Theory of War*. New York: Columbia Press University, p 48.

séparément et ensemble, « constituent la théorisation féministe de la guerre », de la sécurité, et de la consolidation de la paix dans lesquelles s'inscrivent les programmes de DDR³¹⁹.

2.1.1 – Présentation générale et historique

Traditionnellement, les relations internationales (RI) ont eu tendance à concentrer leurs études autour d'une épistémologie positiviste basée sur la sécurité et le comportement des États dans le système international, en examinant des facteurs tels que « l'influence des attitudes et des croyances des décideurs, le type de régime, les acteurs politiques nationaux, la société civile, les normes, la culture, etc. sur la politique étrangère »³²⁰. Il aura fallu attendre la fin des années 1980 pour que les théories dominantes des RI ne commencent à être interrogées en raison de leur omission du genre comme clef de lecture analytique, et de la prémisse masculiniste sous-jacent à ce domaine. Au vu d'un parti pris épistémologique si lacunaire, il a en outre été question de montrer que « le genre n'est pas une sous-section des études sur la sécurité à compartimenter ou à considérer brièvement comme une question secondaire »³²¹, et que « tant que les femmes n'auront pas le contrôle de leur propre sécurité, il ne sera pas possible d'élaborer un système de sécurité véritablement complet »³²².

Les études féministes de sécurité comprennent en outre une grande diversité de perspectives et d'approches, dont les spécificités permettent la complémentarité des contributions à un dialogue ancré dans un désir d'émancipation. On retrouve ainsi chez les féministes réalistes un intérêt particulier pour le rôle du genre dans les relations de pouvoir, notamment interétatiques³²³, là où les féministes critiques ont plutôt tendance à explorer les manifestations matérielles et institutionnelles d'une identité et d'un pouvoir genré dans la politique mondiale³²⁴. Une approche féministe libérale prête attention à la position subordonnée des femmes, et plaide pour leur inclusion dans les processus politiques traditionnels³²⁵, alors qu'une approche constructiviste analyse plutôt la façon dont les idées sur le genre forment et sont en retour formées par ces

³¹⁹ Sjoberg, L. (2009). Introduction to Security Studies: Feminist Contributions. *Security Studies* 18(2), p 5.

³²⁰ Williams, K. (2017). Feminism in Foreign Policy. New York: Oxford Research Encyclopedia of Politics.

³²¹ Sjoberg, L. (2009). Introduction to Security Studies: Feminist Contributions. *Security Studies* 18(2), p 186.

³²² Tickner, J. A. (1992). Gender in International Relations: Feminist Perspectives on Achieving Global Security. New York: Columbia University Press, p 30.

³²³ Whithworth, S. (1989). Gender and the International Paradigm Debate. *Millenium: Journal of International Studies*, 18(2), pp 265-272.

³²⁴ Whithworth, S. (1994). Feminism and International Relations. London: MacMillan.

³²⁵ Sjoberg, L. (2013). Opt. Cit. p 4.

derniers³²⁶. Chez les féministes poststructuralistes, l'attention est portée sur les manifestations linguistiques genrées servant à renforcer le masculin et à marginaliser le féminin, comme les dichotomies faible/fort, public/privé ou victime/agent, qui font état de modèles structurels basés sur le langage³²⁷. Les féministes postcoloniales, désireuses de se défaire de l'héritage impérialiste des féminismes occidentaux, blancs et universalistes, offrent finalement un éclairage sur la façon dont les impacts culturels du colonialisme se manifestent humainement et politiquement³²⁸. Ainsi, il a été possible de reconceptualiser des concepts fondamentaux des relations internationales³²⁹, de remettre en question l'approche dominante faisant de l'État la clef de voûte de l'analyse des conflits et du militaire le « seul secteur pertinent pour sécuriser l'État territorialement défini ». Elles ont également permis d'appréhender la violence et les oppressions occultées par la centralité de ces éléments dans les analyses de sécurité traditionnelles, de souligner les dynamiques descendantes universaliste et impérialistes des processus sécuritaires mondiaux, et d'interroger la production linguistique structurant les conceptions conventionnelles de la guerre comme la sécurisation.

2.1.2 – Sécurisation et désécurisation : critique féministe de l'école de Copenhague

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la sécurisation est constituée par l'établissement d'une compréhension intersubjective d'une menace et tend de fait à la sortir de la politique dite quotidienne et à la « placer en politique régaliennne, en acceptant la prise de mesure pour y faire face »³³⁰. Il est à noter que si ce processus de sécurisation permet de comprendre « qui sécurise, sur quel sujet (menaces sécuritaires), pour qui (objet référents), pourquoi, avec quels résultats, et surtout, dans quelle conditions (qu'est ce qui explique le succès de la sécurisation) »³³¹, il résulte avant tout d'un choix politique et genré. L'omission du genre est de fait au cœur de la critique féministe poststructuraliste, qui appuie qu'un concept de sécurisation neutre du point de vue du

³²⁶ *Ibid*

³²⁷ Wibben, A. (2011). *Feminist Security Studies: a Narrative Approach*. New York: Routledge.

³²⁸ Mohanty, C. (1988). Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses. *Feminist Review*, 30(1).

³²⁹ Ces concepts sont aussi variés que la paix (Runyan et Peterson 1991), la violence (Tickner 1992 ; Auchter 2012, Kirby 2010), la guerre (Elshtain 1990 ; Enloe 2006), la corporalité (Åhäll, 2016), la masculinité de la militarisation (Tosh, 2004, Carpenter 2006), le droit international (McKinnon 1994 ; Otto ; 2010), ou encore la violence sexuelle en période de conflit (Wood, 2008 ; Kay Cohen, 2012 ; Henry 2016).

³³⁰ Walschot, M. (2021). L'Ecole de Copenhague et l'Evolution des Etudes Critiques de Sécurité Avant et Après le 11 septembre. *Regards Géopolitiques*, 7(4).

³³¹ Buzan, B.; Waeber, O. & De Wilde, J. (1998). *Opt. Cit*, p 32.

genre « ne montre pas que la sécurisation (et donc la priorisation) est une position privilégiée dans les politiques locales et globales, souvent distribuée sur la base du genre »³³².

Dans le cas des DDR, les mots utilisés ne sont pas neutres et, par conséquent, leurs choix finissent par avoir des implications politiques. Bien souvent, « la valorisation des questions traditionnelles de "haute politique" (les hommes et les États armés) repose sur la dévaluation de la "basse politique" (le sexe, le travail domestique, l'accouchement et la famille) »³³³. Pour autant, la sécurisation post-conflit, « ou le classement des questions de développement de la politique sécurisée à la politique normale et au domaine domestique », nécessite qu'un domaine domestique existe, et qu'il soit en même temps relégué aux marges³³⁴. Cette dichotomie hiérarchique se retrouve dans la plupart des cas de DDR, où une distinction est faite entre les combattantes et le sujet militaire masculin. En Sierra Leone par exemple, le programme a « (re)construit les femmes soldates en tant qu'"épouses", "suiveuses de camp" ou "esclaves sexuelles" » afin de désacraliser leur engagement et de créer une distinction avec leurs homologues masculins à sécuriser³³⁵. La sécurisation est un processus qui dépend de l'acceptation par le public de l'acte de langage d'un acteur ; ainsi, il ne découle pas seulement du fait qu'une problématique représente une menace pour la sécurité. Il est avant tout un choix empreint d'un cadre interprétatif fait de normes aux mécanismes d'exclusion sous-jacents, et bien souvent genrés³³⁶.

2.1.3 – Au-delà des dichotomies : un continuum genré de la violence

En tant que composante intégrante du système international, l'influence du genre sur « chaque décision en matière de sécurité internationale » est considérable et ne peut être ignorée³³⁷. À partir de ce postulat, les universitaires ont tâché d'interroger le façonnement de l'opposition sémantique posée entre des notions clefs de l'étude sécuritaire, à l'instar de la distinction conflit/post-conflit, de la séparation des sphères publiques/privées ou encore de la compréhension victimes/agentes. Par le biais d'une approche centrée sur le genre, il leur a été possible de faire état de ponts entre ces éléments jusqu'à présents compris comme antinomiques, de rendre compte de la complexité

³³² Sjöberg. (2009). Opt. Cit. p 209

³³³ MacKenzie, M. (2009). Opt. Cit. p 243.

³³⁴ *Ibid*

³³⁵ MacKenzie, M. (2009). Opt. Cit.

³³⁶ Castillo Castañeda, A., & Niño González, C. A. (2020). Opt. Cit. p 36.

³³⁷ Sjöberg, L. (2009). Introduction to Security Studies: Feminist Contributions. *Security Studies* 18(2), p 218.

d'identités féminines mises en danger par leur invisibilisation, et de souligner la façon dont la violence genrée n'opère pas en un vase close compartimenté, mais plutôt dans un continuum.

2.1.3.1 – Une opposition agente/victime loin de l'expérience matérielle

Les programmes de DDR sont un exemple d'une compréhension étroite de la sécurité qui néglige la possibilité que des femmes aient pu être des combattantes actives à inclure dans les activités de sécurisation post-conflit. Elles sont pourtant amenées à jouer un éventail de rôles variés en période d'hostilités, « en tant que manifestantes, [...] supportrices de guerre, forces de travail, soutiens militaire, soldates, terroristes, volontaires et citoyennes »³³⁸. Les rôles stéréotypés décrits comme leur étant « naturels » sont le plus souvent restreints à « leurs capacités reproductives » et à leur aptitude à « nourrir, coopérer et maintenir la vie, attendant le retour de leurs soldats et soignant les blessés »³³⁹. Ces représentations de l'identité genrée des combattant.es sont dangereuses, car elles obscurcissent les contributions réelles des femmes tout en ancrant les idéaux types de féminité qui participent à une subordination du genre et à un ordre néolibéral dans les DDR³⁴⁰. Une telle rhétorique peut être retrouvée au lendemain de nombreux conflits au sein desquels des femmes ont pris une part active, laissant de côté la réalité au profit des stéréotypes associé au binaire de genre³⁴¹.

En outre, les idées socialement construites sur les rôles sexospécifiques en temps de guerre ont une incidence sur les « politiques, les représentations, et notre capacité à accepter à reconnaître les femmes soldates violentes »³⁴². Dans le sillage de la guerre civile sierraléonaise par exemple, les femmes ont brillé par leur absence dans les processus de retour à la vie civile mis en place par l'ONU. Alors que les évaluations estiment qu'elles représentaient entre 10 et 50% des forces combattantes, elles n'ont même pas été 5000 à pouvoir prendre part au programme sur les 75 000 soldat.es désarmé.es³⁴³. L'une des explications les plus courantes pour justifier leur faible nombre dans ce DDR (et ailleurs) a été l'argument selon lequel les femmes n'avaient pas été de « vrais soldats », mais plutôt des « personnes enlevées », des « accompagnatrices de camps », « des

³³⁸ Hudson, H. (2009). Opt. Cit., p 296.

³³⁹ MacKenzie, M. (2009) Opt. cit. p 247.

³⁴⁰ Hudson, H. (2009). Opt. Cit., p 296.

³⁴¹ Mazurana, D. & Carlson, C. (2004). Opt. Cit., p 21.

³⁴² MacKenzie, M. (2009) Opt. Cit. p 245.

³⁴³ Mazurana, D. & Carlson, C. (2004). From Combat to Community: Women and Girls of Sierra Leone. Massachusetts and Washington: Women Waging Peace.

esclaves sexuelles » et des « travailleuses domestiques »³⁴⁴. Lorsque la communauté politique s'est concentrée sur les femmes et les filles, il n'a été question que d'un prisme de victimisation, ce qui a mené à un processus de désarmement qui n'a pas tenu compte des expériences complexes vécues par ces dernières, et les a complètement écartés des mesures du soutien matériel. En dépit des représentations d'une identité qui a étayé les choix politiques du programme de DDR, plus de 75% des femmes sierraléonaises interrogées par Megan MacKenzie avaient déclaré avoir participé à des tâches de combat actif. Parmi les multiples rôles joués par ces dernières, on retrouvait par exemple : « combattre », « nettoyer et trafiquer les armes », « planifier et mener des attaques sur des lieux publics », « empoisonner/injecter des prisonniers de guerre capturés avec de l'injection létale ou de l'acide » ou encore « mutiler et tuer des civils pro-rebelles/forces gouvernementales »³⁴⁵. Malgré leur exclusion du programme de DDR, les sierraléonaises ont joué un rôle dans toutes les facettes de la guerre, y compris le combat actif, le commandement et la formation militaire.

La reconstruction post-conflit a ensuite tendance à opérer selon une stricte dichotomie agent/victime, dans laquelle « les subjectivités des femmes sont inscrites dans leur rôle de victime d'un système patriarcal » ou « d'agent capable de prendre le contrôle de ce système patriarcal » en suivant le plus souvent ses codes, ce qui les fait dès lors tomber « dans une structure de pouvoir prédéterminée qui exclut les possibilités d'action politique féministe efficace »³⁴⁶. Cette division mise en lumière par les approches féministes de la sécurité a de réelles implications politiques pour les concernées, dans la mesure où le fait de doter certaines subjectivités d'une agence est décisif pour décider de qui peut « légitimement participer à la politique », et de quelle subjectivité est ainsi teinté la pratique³⁴⁷. Similairement à la reconnaissance d'une identité combattante complexe, la reconnaissance d'une violence diffuse entre les sphères publiques et privées ainsi qu'entre les périodes de conflit et de post-conflit permet, comme le mettent en relief les approches féministes, de traiter les risques sécuritaires qu'une telle compartimentalisation finit par invisibiliser.

³⁴⁴ MacKenzie, M. (2009). Opt. Cit., p 245.

³⁴⁵ *Ibid*, p 249.

³⁴⁶ Aucher, J. (2012). Gendering Terror: Discourses of Terrorism and Writing Woman-as-Agent. *International Feminist Journal of Politics*, 14(1), p 122.

³⁴⁷ *Ibid*

2.1.3.2 – Conflit/post-conflit et public/privé : une distinction poreuse à réenvisager

Une des principales contributions théoriques des études féministes de sécurité en matière de consolidation de la paix est ainsi le concept de continuum de la violence entre guerre et paix, « qui transgresse également les frontières entre les domaines privé / public et international / domestique »³⁴⁸. Les violences à l'égard des femmes et des minorités de genre s'inscrivent en effet bien souvent dans un « continuum de violence multidimensionnelle », qui s'étend de la sphère domestique à la guerre et à ses conséquences³⁴⁹. S'il n'existe pas de « ligne de démarcation abrupte entre la guerre et l'après-guerre », la violence liée au genre semble opérer selon le même type de continuité entre les périodes de paix et de conflit armé, voir même d'*interbellum*³⁵⁰. En effet, « le genre lie la violence à différents points d'une échelle qui va du personnel à l'international, [...] : coups et viols conjugaux, séquestration, brûlages de "dot", crimes d'honneur et mutilations génitales en temps de paix ; viols militaires, séquestration, prostitution et tortures sexualisées en temps de guerre »³⁵¹. Alors que la violence sexospécifique est une forme particulière de violence qui a besoin d'hypothèses sexistes comme condition brute de possibilité, il est certain que la guerre telle qu'elle est traditionnellement comprise compte comme une forme de violence genrée. Néanmoins, comme le souligne Laura Sjoberg, la guerre n'incarne que le point culminant d'une violence coercitive mise au service de la domination, qui repose généralement sur la masculinisation de soi et la féminisation de l'ennemi³⁵². Une telle approche permet de fait de lier les expériences individuelles à la politique internationale, et d'établir des liens entre « la violence au sein du foyer et la violence entre les États dans les notions traditionnelles de la guerre »³⁵³. La différence de valeur des caractéristiques associées au genre en termes de domination découle d'un idéal type de masculinité hégémonique dans la vie sociale et politique, auquel toutes les autres masculinités devraient aspirer, et dont les féminités seront, par définition, en deçà³⁵⁴. Cette relation entre masculinités et féminités constitue et est constituée par la subordination de genre dans la

³⁴⁸ Williams, K. (2017). Opt. Cit.

³⁴⁹ True, J. (2012). *The Political Economy of Violence against Women*. Oxford: Oxford University Press, p 5.

³⁵⁰ Cockburn, C. (2004). Opt. Cit, p 29.

³⁵¹ *Ibid*, p 43.

³⁵² La violence sexuelle organisée dans les conflits est un exemple parlant : l'agression individuelle des femmes et de certains hommes d'un groupe (« féminisés » de facto), est une tactique commune utilisée comme métaphore à une humiliation nationale ou collective - Sjoberg, L. (2018). 'Feminist Security and Security Studies', in A. Gheciu, and W. C. Wohlforth (eds), *The Oxford Handbook of International Security*, p 441.

³⁵³ Sjoberg. (2013). Opt. Cit. p 275.

³⁵⁴ Connell, R. (1995). *Masculinities*. Berkley, CA: University of California Press.

politique mondiale, qui imprègne notre façon de penser les conflits armés et fournit des métaphores pour l'attribution de la valeur hiérarchique en temps de guerre.

Grâce à leur attention aux hiérarchies de pouvoir genrées et croisées, les chercheuses féministes ont pu redéfinir le cadre associé à la guerre comme n'étant pas soumis au temps et à l'espace précis des traités de paix, mais comme étant plutôt matériellement et culturellement beaucoup plus diffus³⁵⁵. Les armes de ce continuum prennent de fait diverses formes avant, pendant et après les périodes « officielles » des conflits, et ses représentations traversent des institutions interdépendantes, tant à des niveaux économiques que politiques, technologiques, familiaux et idéologiques, créant des ponts importants entre l'environnement d'avant et d'après-guerre³⁵⁶. Appréhender la guerre comme un continuum ne signifie donc pas qu'il soit impossible de tracer une ligne entre conflit armé et paix ou qu'il soit inutile d'effectuer de distinction entre l'intensité et la fréquence de violences. Au contraire, une telle définition « reconnaît qu'il y a plus à la guerre et à la paix qu'une lecture dichotomique de la violence au niveau de la surface, entre les États », de paix constituée par le genre et le constituant en retour³⁵⁷.

Les féministes déplorent que les processus de négociations soient de surcroît genrés à un niveau plus profond, dans la mesure où les termes clés de ces négociations, tels que le désarmement, la sécurité ou la responsabilité, sont débattus avec une lentille « circonscrite et sexiste » loin des élargissements conceptuels évoqués précédemment³⁵⁸. De fait, le rôle privilégié d'acteurs masculins dans l'aménagement et l'application de l'environnement post-conflit et des programmes de DDR plus spécifiquement crée et renforce les lacunes liées au genre³⁵⁹. En effet, l'agenda de transition largement établi par des acteurs masculins tend à se concentrer sur les cas de violences « extraordinaires » des droits civils et politiques. Une telle conception de la violence traite de facto comme « ordinaire » la violence privée, intime ou structurelle que les femmes subissent dans une société militarisée et inégalitaire, et ignore ainsi « la myriade de préjudice sociaux et économique qui pèse de manière disproportionnée sur les femmes, les veuves en particulier, pendant et après la

³⁵⁵ *Ibid*, p 410.

³⁵⁶ Williams, K. (2017). Opt. Cit.

³⁵⁷ *Ibid*

³⁵⁸ Ní Aoláin, F. (2006). Political Violence and Gender During Times of Transition. *Columbia Journal of Gender and Law*, (15), p 848.

³⁵⁹ Bell, C., & O'Rourke, C. (2007). Opt. Cit.

répression ou les conflits armés »³⁶⁰. Aborder la transition comme une rupture avec la violence « extraordinaire » du passé néglige ainsi le continuum de violences physiques ou économiques vécu par les femmes après le retour des combattants masculins, qui a même tendance à augmenter au cours de la période post conflit³⁶¹.

Les approches féministes de sécurité ont ainsi en commun l'idée que les enjeux de paix et de violence dépassent les cadres prédéfinis des signatures d'accord de paix et de la sphère publique, doivent s'inscrire dans la durée et toucher des acteurs et actrices hors des groupes armés eux-mêmes. Comme relève d'ailleurs Helen Kinsella, « la recherche [non féministe] qui s'engage dans l'analyse du genre et des lois de la guerre se concentre principalement sur la protection des femmes dans le cadre de la loi plutôt que sur la production de femmes dans la loi et, plus important encore, sur la production des lois de la guerre elles-mêmes »³⁶². Si la transformation des inégalités politiques et sociales existantes est bel et bien à l'agenda onusien, plutôt que de laisser le « système de guerre » intact, la priorité devrait être accordée au genre d'une manière qui reconnaisse que « le genre lui-même est une relation de pouvoir »³⁶³. Autrement, l'État et le système international incarnent des « constructions trompeuses » qui prétendent protéger les citoyennes et citoyens, mais perpétuent finalement la subordination institutionnelle de la moitié de la population³⁶⁴.

2.2 – Transition de la théorie à l'institutionnalisation : Regards féministes sur la Résolution 1325 et les programmes de DDR

Bien que l'agenda international de consolidation de la paix ait fini par « légitimer et normaliser les processus militarisés », fondés sur des « idées dominantes de sécurité basées sur l'État, masculinisées et favorables à la paix », des efforts ont néanmoins été déployés pour traiter de certaines problématiques sexospécifiques³⁶⁵. Adoptée le 31 octobre 2000, la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (RCSNU 1325) sur « les Femmes, la Paix et la Sécurité » (FPS) (et les résolutions connexes 1820, 1888, 1889 et 2122), appelait à des mesures pour prévenir

³⁶⁰ Nagy, R. (2008). Transitional Justice as Global Project: Critical Reflections. *Third World Quarterly*, 29(2), p 286.

³⁶¹ Ní Aoláin, F. (2006). Opt. Cit.

³⁶² Kinsella, H. (2009) "Securing the Civilian: Sex and Gender in the Laws of War," in *Power in Global Governance*, eds., Michael Barnett and Raymond Duvall. Cambridge: Cambridge University Press, p 289.

³⁶³ Shepherd, L. (2013) 'Feminist Security Studies', in Laura J. Shepherd (ed.) *Critical Approaches to Security: An Introduction to Theories and Methods*. London: Routledge.

³⁶⁴ Sjöberg, L. (2009). Opt. Cit. p 196.

³⁶⁵ De Almagro, M. (2022). A feminist opening of resilience: Elizabeth Grosz, Liberian Peace Huts and IR critiques. *Journal of International Relations and Development*, 25, p 973.

la violence, protéger les femmes et les jeunes filles, et veiller à ce que les perspectives de genre soient incluses dans les stratégies de secours, de redressement et de justice. La résolution encourageait surtout les États membres à accroître la « représentation des femmes à tous les niveaux de prise de décision » pour encadrer les sorties de conflits, et était l’une des premières à aborder les effets genrés particuliers des conflits armés³⁶⁶. Depuis son adoption, l’agenda FPS s’est progressivement imposé dans les sphères de consolidation de la paix de l’ONU, notamment au sein de la Commission de consolidation de la paix (CCP), du Bureau d’appui à la consolidation de la paix (BACP) et du Fonds pour la consolidation de la paix (FCCP)³⁶⁷. Cette intégration a été le reflet d’une période « d’intense lobbying et de plaidoyer » pour que le langage du genre soit intégré dans les documents officiels, assurer une compétence en matière de genre au sein du BACP et pour garantir le financement de projets et d’activités de consolidation de la paix propres aux femmes dans les pays bénéficiaires du FCCP³⁶⁸. Signalant une volonté claire de rendre compte des problématiques sexospécifiques liées aux femmes dans les enjeux de paix et de sécurité, une telle approche s’inscrit pourtant dans un cadre féministe libéral, qui privilégie bien souvent des solutions institutionnelles et normatives sans remettre fondamentalement en question les structures de pouvoir existantes. Ainsi, si elle a permis une avancée substantielle en matière d’intégration du genre dans l’agenda international de consolidation de la paix, elle repose toutefois sur des schémas binaires et essentialisant des rôles genrés, ancré dans des dynamiques descendantes (*top down*) et eurocentrées. Pour reprendre les termes de Laura Sjoberg, une telle approche « ne peut que conduire à un cul-de-sac théorique » qui renforce de fait une hiérarchie genrée et impérialiste³⁶⁹.

2.2.1 – Approche féministe institutionnelle libérale

Malgré son influence sur les bailleurs de fonds de l’aide internationale, en raison notamment de sa compatibilité avec l’idéologie néolibérale des politiques américaines et occidentales, le féminisme libéral reste très limité dans sa capacité à transformer des dynamiques de pouvoir profondément

³⁶⁶ UN Security Council. (31 October 2000). “Resolution 1325 S/RES/1325 [On Women and Peace and Security],” 4213th meeting, paragraphe 1.

³⁶⁷ Hauge, W. (2020). Gender Dimensions of DDR – Beyond Victimization and Dehumanization: Tackling the Thematic. *International Feminist Journal of Politics*, 22(2), p 207.

³⁶⁸ Tryggestad, T. L. (2009). Trick or Treat? The UN and Implementation of Security Council Resolution 1325 on Women, Peace, and Security. *Global Governance*, 15(4), 539–557.

³⁶⁹ Sjoberg, L. (2009). *Opt. Cit.* p 201.

inégalitaires³⁷⁰. Focalisées sur une représentation égale des femmes, les approches libérales partent en effet du postulat qu'elles « se comporteront comme des hommes si on leur confie des rôles masculins » et que « les cadres fondamentaux de la consolidation de la paix, bien qu'ils aient été créés par des hommes pour des hommes, ne posent pas de problème et resteront intacts »³⁷¹. Ces deux clés de lecture dominantes du discours féministe au sein des institutions internationales peuvent s'avérer problématiques dans un processus de construction de la paix en raison de l'approche hautement universaliste qu'elles proposent. En effet, alors que la première tend à contredire les expériences profondément diverses vécues par les femmes et les minorités de genre dans les conflits armés aux quatre coins du monde, la seconde semble réaffirmer les stéréotypes en associant violence aux masculinités et pacifisme aux féminités³⁷². En cela, ce discours s'oppose à une approche postcoloniale que Leila Ahmed articulait comme la façon dont « le colonialisme s'est reconfiguré après la soi-disant décolonisation : comment les rapports postcoloniaux sont maintenus comme des rapports matériels et discursifs d'antagonisme et de résistance »³⁷³.

Grâce à sa compatibilité avec l'ordre établi, l'approche féministe libérale a ainsi perpétué une vision descendante de la sécurité humaine qui semble encore prévaloir au sein de l'échiquier international³⁷⁴. Bien qu'elle ait, en son temps, permis d'inscrire le genre à l'agenda international, cette rhétorique continue de s'articuler autour de la cristallisation du sujet féminin victime. Celui-ci tend d'une part à enfermer les femmes dans une identité victimaire hermétique, en les négligeant en tant qu'agentes y compris dans les situations de militantisme et/ou de participation violente à un conflit ; et à déshumaniser les hommes d'autre part, en ne les rattachant qu'au rôle d'acteurs de violence et d'architectes d'atrocité³⁷⁵. Pourtant, le genre influence le cadre interprétatif de ce qui est considéré comme une menace et mérite d'être sécurisé. Puisque la guerre est le plus souvent décrite comme une « entreprise masculine pour laquelle les femmes peuvent servir de victimes, de spectatrices ou de prix », il existe un risque d'occulter les expériences vécues pendant les conflits dès lors que celles-ci dérogent à cette vision réductrice et essentialisant des rôles genrés³⁷⁶. Dans

³⁷⁰ Hauge, W. (2020). Opt. Cit. p 217.

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² *Ibid.*, p 135.

³⁷³ Ahmed, L. (1996). Moving Spaces. Black Feminist and Post-Colonial Theory. *Theory, Culture and Society*, 13 (1), pp 139-146, p 143.

³⁷⁴ Sjöberg, L. (2009). Introduction to Security Studies: Feminist Contributions. *Security Studies* 18(2), p 206.

³⁷⁵ Hauge, W. (2020). Opt. Cit. p 206.

³⁷⁶ D'Amico, F. (1998). "Feminist Perspectives on Women Warriors," dans *The Woman and War Reader*, ed. Lois

la mesure où le façonnement d'une identité de victime opère selon des critères de reconnaissance pré établis, remplissant ce faisant des « fonctions sociales et politiques », il apparaît compliqué dans un tel cadre pour les femmes et les minorités de genre de faire valoir leur complexité en tant qu'actrices politiques et sociales à inclure dans les processus de sécurisation³⁷⁷.

2.2.1.1 – Le sujet victime : exclusion de la rhétorique institutionnelle de la sécurisation

La prévalence du sujet victime dans la rhétorique institutionnelle est un exemple intéressant de la place accordée au sujet féminin dans les discours sécuritaires. Le calcul de ce qui est, ou inversement n'est pas, une victime dans les sociétés en transition, est « à la fois juridique, politique et technique »³⁷⁸, et opère selon des critères socio-économiques et démographiques³⁷⁹. Dans ce schéma, les victimes n'existent pas en tant que telles, mais sont plutôt « produites » par des processus qui s'entremêlent, avec des critères arbitraires qui découlent de l'acceptation d'un cadre interprétatif langagier très souvent genré³⁸⁰. Celui privilégié par la communauté internationale suggère ainsi « la passivité, [...] et un manque d'action », et présente également les victimes comme « impuissantes, [...], en ignorant leurs expériences multiples et la résistance dont elles ont souvent fait preuve »³⁸¹. Ces valeurs découlent notamment de l'hégémonie du discours construit autour de la victime-sujet, qui restreint de fait l'articulation du binaire victime/agresseur à un binaire de genre et aux caractéristiques leur étant traditionnellement associés, en plus de renforcer l'essentialisme culturel dans le domaine des droits humains³⁸².

La Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme de Vienne en 1993, traitant de l'omission du genre dans l'arène des droits humains, a joué un rôle important dans la création de ce cadre interprétatif³⁸³. Son attention s'est en effet principalement portée sur la question de la violence à l'égard des femmes et leur statut de victime dans ce contexte, laissant de côté les combattantes et

Ann Lorentzen and Jennifer Turpin. New York: New York University Press, p 119-26.

³⁷⁷ Hearty, K. (2018) Opt. Cit. p 529.

³⁷⁸ Une victime idéale serait dans ce contexte une femme civile et déplacée, qui aurait subi des violences sexuelles de la part de combattants, mais n'aurait jamais pris les armes par conviction politique au préalable ou par la suite.

³⁷⁹ Hearty, K. (2018) 'Victims of' Human Rights Abuses in Transitional Justice: Hierarchies, Perpetrators and the Struggle for Peace, *The International Journal of Human Rights*, 22(7), p 888.

³⁸⁰ *Ibid*, p 889

³⁸¹ Weber, S. (2021) Opt. Cit. p 264

³⁸² Kapur, R. (2002). The Tragedy of Victimization Rhetoric: Resurrecting the "Native" Subject in International / Post-Colonial Feminist Legal Politics. *Harvard Human Rights Journal* 15, p 3.

³⁸³ *Ibid*

les militantes, et l'agentivité dont elles ont pu faire preuve dans leur engagement politique. Dans son sillage, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté le 20 décembre 1993 la Déclaration sur la Violence Contre les Femmes³⁸⁴, ce qui a permis d'insuffler de la légitimité institutionnelle aux mouvements des « droits humains des femmes » qui cherchaient depuis des années à mettre en lumière l'absence de réponse des gouvernements nationaux à leurs demandes pour des lois plus efficaces contre les violences genrées³⁸⁵. En mobilisant la figure du sujet victime, qui cherche à obtenir des droits « principalement parce qu'il est celui à qui le pire est arrivé », cette rhétorique a été instrumentale visibiliser les abus subits par les femmes, jusqu'à présent invisibles dans les discours sur les droits humains de la scène politique internationale³⁸⁶. Néanmoins, ce cadre interprétatif de la victimisation a occulté d'autres préjudices liés au genre et invisibilisé les expériences des femmes en matière de résistance et d'action. Plus problématique encore, la représentation des victimes a bien souvent opéré bien dans un récit paradigmatique universalisant les expériences féminines à un « sujet atomisé, décontextualisé et anhistorique du discours libéral sur les droits »³⁸⁷. Elles tendent en effet à y être dépeintes comme « perpétuellement et inévitablement impuissantes », avec un « sujet-victime authentique » présenté comme une femme « du tiers-monde, sexuellement contrainte, liée à la tradition, incarcérée à la maison, analphabète et pauvre »³⁸⁸. Dans la mesure où le façonnement d'une identité de victime opère selon les critères pré établis, remplissant ce faisant des « fonctions sociales et politiques », il apparaît compliqué pour les femmes de sortir de cette catégorie passive³⁸⁹. Cela a ainsi mené à une essentialisation des rôles genrés dans les initiatives de consolidation de la paix, qui a de fait contribué à l'exclusion des femmes et minorités de genre du cadre sécuritaire dans lequel s'inscrivent les programmes de DDR, en dépit de leur rôle politique dans un conflit.

2.2.1.2 – Masculinité hégémonique : au cœur des mécaniques institutionnelles de sécurisation

L'idée selon laquelle la perpétration de violence ne peut qu'être naturellement liée aux hommes incarne l'autre versant de la structure patriarcale faisant des femmes les victimes. À la base de la

³⁸⁴ United Nations, General Assembly. (1993). Declaration on the Elimination of Violence Against Women, G.A. Res. 104, U.N. GAOR, 48th Sess., 85th plen. mrg., Supp. No. 49, at 217-19, U.N. Doc. A/48/49.

³⁸⁵ Henry, Nicola. (2016). Theorizing Wartime Rape: Deconstructing Gender, Sexuality, and Violence. *Gender and Society*, 30(1), p 50.

³⁸⁶ *Ibid*

³⁸⁷ Kapur, R. (2002). Opt. cit. p 6

³⁸⁸ *Ibid*, p 18.

³⁸⁹ Hearty, K. (2018) Opt. Cit. p 529.

construction de nombreux récits politiques au sein desquels ils sont les acteurs, « les hommes sont tout naturellement [considérés comme étant] ceux qui exercent la violence, que cette violence soit organisée par l'État ou par des acteurs non étatiques ou antiétatiques »³⁹⁰. La masculinité hégémonique est une notion clef dans ce processus, qui implique que le « contrôle (voir l'oppression) » fasse « en quelques sortes partie intégrante de la masculinité », fournissant « un cadre pour situer les hommes par rapport aux femmes et aux hommes dont la virilité est, pour une raison ou une autre, niée »³⁹¹. L'ensemble de ces normes et institutions est marqué par des attributs persistants, tels que « la force physique, les compétences pratiques, les performances sexuelles »³⁹². Plus encore, on peut affirmer que l'attente d'un certain niveau d'agressivité est un autre élément tenace de cette masculinité qui semble astreindre les hommes à un rôle auquel la violence ne peut être soustraite³⁹³. Une telle conception de la masculinité positionne de facto les hommes et les combattants masculins au cœur de l'appareil sécuritaire à déployer dans le cadre d'un processus de DDR, niant pour eux un potentiel statut victimaire qu'il faudrait pourtant prendre en compte afin d'adresser les traumatismes et de retisser un tissu social élimé par la violence. En effet, une paix durable nécessite « une transformation plus permanente des normes sociales relatives à la violence, au genre et au pouvoir »³⁹⁴. Certaines approches doivent être incorporées pour briser le continuum de la violence, et changer « les relations de pouvoir violentes et dominatrices, largement associées à la masculinité, à la guerre et aux sociétés militarisées, en valeurs alternatives de coopération, de résolution pacifique des conflits et d'égalité »³⁹⁵. Au lendemain d'un conflit, les combattants masculins socialisés pendant des années dans les groupes armés doivent bien souvent réapprendre à fonctionner sans recourir à la force et à l'agression dans leurs familles et leurs communautés. Alors que le continuum de la violence envers les femmes s'empire considérablement à leur retour, cette violence peut être liée au « besoin des hommes de réaffirmer leur contrôle au sein du foyer qui avait été dirigé par des femmes pendant la guerre », du stress post-traumatique, ou du sentiment de

³⁹⁰ Enloe, C. (2006). 'Foreword', in Hunt, K. and Rygiel, K. (eds) (En)gendering the War on Terror: War Stories and Camouflaged Politics. Burlington, VT: Ashgate, p 8.

³⁹¹ Tosh, J. (2004). 'Hegemonic Masculinity and the History of Gender', in Stefan Dudink, Karen Hagemann and John Tosh (eds.), *Masculinities in Politics and War: Gendering Modern History*. Manchester: Manchester University Press, p 51.

³⁹² *Ibid*, p 47-48.

³⁹³ Alison, M. (2007). Wartime Sexual Violence: Women's Human Rights and Questions of Masculinity. *Review of International Studies* 33, p 76.

³⁹⁴ *Ibid*, p 79.

³⁹⁵ *Ibid*

« dislocation », « d'impuissance » et du chômage auquel ils peuvent être confrontés³⁹⁶. Notons par ailleurs que les combattantes peuvent être exposées aux mêmes types de problématiques, sans pour autant que l'agressivité ne devienne un recours notable pour y faire face. De telles expériences de vie ont un impact considérable sur la construction d'un individu, et le traumatisme générationnel transmis aux enfants de ces démobilisés peut nourrir une forme de haine ou un désir de vengeance qui mettrait en danger la continuité des efforts de consolidation de la paix³⁹⁷.

Cette attente d'agression peut en outre être liée à l'usage institutionnalisé d'une force physique autrement sanctionnée, dans laquelle l'appartenance à l'armée ou à un groupe armé devient l'expression ultime de la masculinité. Comme le note Charlotte Hooper, « le combat est caractérisé comme une action virile » au cœur de la socialisation masculine³⁹⁸. Ne pouvant décemment être rattaché à l'image faible et passive d'une victime, l'agent masculin ne peut ainsi correspondre qu'à l'autre extrémité du binaire associé aux normes lui étant socialement imputées. En ce sens, malgré une capacité équivalente des femmes à l'agressivité, la plupart des sociétés condamnent implicitement toute démonstration d'agressivité féminine, et les usages socialement approuvés de la force ou de la violence restent largement le fait d'hommes occupant « des fonctions associées à la masculinité – l'armée, la police, les gardiens de prison »³⁹⁹. Ainsi, alors que « les victimes idéales ont besoin - et créent - des perpétrateurs idéaux », les normes patriarcales semblent avoir naturalisé les femmes d'une part comme incapables d'agression et victimes-nées, et les hommes d'autre part en tant qu'auteurs de crimes et perpétrateurs de violence, qu'elles soient légitimes ou non⁴⁰⁰. Une telle approche appliquée aux programmes de DDR apparaît de fait hautement problématique, en ce qu'elle réaffirme des rôles genrés éloignés des réalités matérielles, et risque de mener les combattantes dérogeant à ce schéma à un écartement du cadre de sécurisation. Ainsi, puisque les programmes de DDR représentent une manifestation pratique d'une théorisation de la paix positive « sous l'angle des conditions structurelles qui la rendent possible », la limitation de ces

³⁹⁶ Chinkin, C & Charlesworth, H. (2006). Building women into peace: the international legal framework. *Third World Quarterly*, 27 (5), p 946

³⁹⁷ Zuckerman, E. & Greenberg, M. (2004). Opt. Cit. p 79.

³⁹⁸ Hooper, C. (2001). *Manly States: Masculinities, International Relations, and Gender Politics*. New York: Columbia University Press, p 47.

³⁹⁹ Alison, M. (2007). Opt. Cit. p 76.

⁴⁰⁰ Christie, N. (1986). Opt. Cit.

programmes à une compréhension féministe libérale de la sécurité et de la violence mène à une prise en compte largement lacunaire de la dimension de genre dans son cadre institutionnel⁴⁰¹.

Conclusion

Les programmes de DDR, en tant que mécanisme de transition privilégié par les institutions internationales dans les transitions post-conflit, opèrent ainsi dans la continuité d'une approche hautement insuffisante en matière de genre dans les initiatives de consolidation de la paix. Fer de lance de la sécurisation post-conflit, les DDR s'inscrivent dans une conception positive de la paix au sein de laquelle la cessation des hostilités est intimement liée au développement humain. En ce sens, les phases de désarmement, de démobilisation et de réintégration qui constituent ce processus incarnent surtout le versant matériel d'une « transition sociopolitique du *militaire* vers le *civil* »⁴⁰². Leur institutionnalisation, qu'elle émane de volontés nationales ou d'initiatives onusiennes, révèlent une grande complexité dans la coordination des intérêts des acteurs impliqués. Cette dynamique est particulièrement saillante lorsqu'elle s'opère selon un modèle normatif libéral descendant imposé par les anciennes puissances coloniales, ce qui souligne de fait l'importance d'une approche holistique et adaptée aux contextes locaux afin de garantir leur efficacité.

Leur mise en place ne peut en outre se faire sans prendre en compte les logiques de violence genrée à l'œuvre, et les études féministes de sécurité apportent de fait une analyse critique essentielle aux démarches contemporaines de consolidation de la paix et des pistes de réflexion sur les systèmes d'oppression constitutifs qui les régissent. Une redéfinition épistémologique des binaires public/privé, agent/victime, ou encore conflit/post-conflit propres au champ des relations internationales permet notamment de repenser une violence exceptionnelle et compartimentée plutôt comme un continuum genré de la violence, au sein de laquelle l'expérience matérielle des femmes et les minorités de genre ne serait plus invisibilisée et reléguée aux marges d'un processus de consolidation de la paix. L'approche institutionnelle libérale privilégiée par les organisations internationales repose toutefois sur la reproduction d'un paradoxe de la sécurisation genré qui met en avant, d'une part, une certaine conception de masculinité hégémonique et limite, d'autre part, la reconnaissance des femmes qui dérogeraient aux représentations victimaires par le biais de leur engagement politique, reproduisant de fait des hiérarchies genrées au sein même des mécanismes

⁴⁰¹ Andrieu, K. (2013). Op. Cit., p23.

⁴⁰² Anctil Avoine, P. (2022). Opt. Cit. p 70.

sensé accompagner la transition. Au lendemain d'un conflit armé, la sécurité doit de fait être envisagée en termes de « voix, d'identité, de pouvoir et de localisation, et inclure les préoccupations spécifiques des femmes » et des minorités de genre concernées, pour sortir d'une conception trop étroite et universalisante et lui offrir une logique plus ascendante (*bottom up*)⁴⁰³. En tant que « premier pas vers la démilitarisation des mentalités », les programmes de DDR ne peuvent être réellement efficaces que s'ils incluent et valorisent réellement la diversité des expériences de conflit, sous peine de perpétuer les inégalités structurelles et de bâtir une paix toujours empreinte de violences structurelles⁴⁰⁴.

⁴⁰³ Hudson, H. (2009). Peacebuilding Through a Gender Lens and the Challenges of Implementation in Rwanda and Côte d'Ivoire. *Security Studies*, 18(2), p 291.

⁴⁰⁴ Anctil Avoine, P. (2022). Opt. Cit. p 70.

CHAPITRE III – ANALYSE DE LA DÉSÉCURISATION DES FEMMES DANS L'ADDR

La décennie de crises politico-militaires qui ont déchiré la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 a conduit à un corps social fracturé que plusieurs tentatives de DDR n'ont pas su apaiser. Le processus de consolidation de la paix ivoirien a cependant pris un virage avec l'accession au pouvoir d'Alassane Ouattara en 2011, dont la présidence a vu naître l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (ADDR), programme national de DDR qui a opéré dans le pays entre 2012 et 2015. Si l'ADDR semble de prime abord ressembler un programme de DDR classique, sa particularité reposait à l'époque sur sa définition du type de personne à démobiliser, à savoir : « tout individu des deux sexes de plus de dix-huit ans ayant pris part aux combats [...] en tant que membre d'un groupe de combat reconnu par l'Autorité administrative de tutelle et qui doit retourner à la vie civile »⁴⁰⁵. Cette spécificité la démarquait alors des autres programmes de DDR développés à la même période dans la région⁴⁰⁶, en ce qu'elle semblait apporter une reconnaissance institutionnelle à l'engagement des 8% de femmes des 74 000 personnes combattantes potentielles identifiées par l'ADDR⁴⁰⁷. En plus de la reconnaissance de leur action politique, elle semblait également faire état de la volonté gouvernementale de favoriser la pleine intégration de ces ex combattantes dans le déploiement d'un programme désireux de « s'enrichir de la prise en compte des questions de genre »⁴⁰⁸. Néanmoins, comme nous l'avons soulevé dans le chapitre théorique, le modèle international normatif dans lequel s'inscrivent les DDR souscrit à un paradoxe de la sécurisation genrée. Or, plus du tiers du financement de l'ADDR a reposé sur la participation multilatérale d'acteurs internationaux tels que les Nations Unies, l'Union Européenne ou la Banque Mondiale, qui n'ont de fait eu aucun mal à imposer leur feuille de route et leurs mécanismes de choix, développés en amont avec un ajustement limité au contexte ivoirien⁴⁰⁹. Malgré les velléités potentielles du gouvernement, la priorité accordée au sujet masculin

⁴⁰⁵ Autorité de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration. (2012). Lettre de politique DDR, Abidjan, gouvernement de Côte d'Ivoire.

⁴⁰⁶ MacKenzie, M. (2009) Op. Cit. p 245 - Dans le DDR en Sierra Leone, « présenté comme un succès et a été recommandé comme modèle pour les programmes futurs », la recherche a depuis montré que les 10% à 50% de femmes composant les effectifs armés durant le conflit n'avaient presque pas été prises en compte dans ses dispositions

⁴⁰⁷ United Nations Operation in Côte d'Ivoire. (n.d.). Disarmament, Demobilization and Reintegration of Ex-Combatants in Côte d'Ivoire.

⁴⁰⁸ Diallo, K. (2022). The Desecuritization of Women in DDR Processes: The Case of Côte d'Ivoire. *International Peace Institute*.

⁴⁰⁹ Diallo, K. (2024). La fabrique des “ ex ”-rebelles : analyse de la construction institutionnelle, politique et sociale des identités ex-combattantes en Côte d'Ivoire. Science politique. Institut d'études politiques de paris - Sciences Po.

militarisé dans l'approche conventionnelle a éloigné le sujet féminin, rattaché à un statut victimaire incapable d'agence, du spectre d'un paradigme sécuritaire post-conflit. Ainsi, malgré des besoins sexo-spécifiques au cours des trois phases du programme, l'ADDR n'a pas mis en œuvre les dispositions nécessaires à la pleine participation des anciennes combattantes au processus.

Alors que la réintégration des hommes démobilisés a été abordée comme une considération « vitale pour la transition de la guerre à la paix » qui a de facto mérité la mise en place d'un ensemble de procédés de sécurisation, à l'inverse, celle des femmes a été le plus souvent considérée comme « une préoccupation sociale » et non sécuritaire, dès lors « moralisée comme un retour à la normale »⁴¹⁰. De ce fait, « les hommes et les masculinités [ont été] sécurisés [...], tandis que les femmes – mêmes lorsqu'elles [ont joué] des rôles hautement sécurisés comme les soldats – [ont été] désécurisées »⁴¹¹. Nous soutiendrons ainsi dans ce chapitre que malgré sa reconnaissance d'un statut de « combattante » inédit, le modèle de transition international adopté par l'ADDR est resté ancré dans un paradoxe de sécurisation genré qui a limité les possibilités d'une approche sensible au genre et adaptée au contexte national, ce qui a entraîné une désécurisation des milliers de femmes ivoiriennes engagées dans les groupes armés. Cette désécurisation s'est transposée dans la vulnérabilité accrue des anciennes combattantes, traduite par une exposition plus importante aux violences physiques et économiques, une marginalisation sociale, et un accès limité aux opportunités nécessaires pour reconstruire leur vie après le conflit.

Pour ce chapitre, il convient de souligner qu'en l'absence de terrain, la construction de notre analyse puise une grande partie de sa substance dans le corpus d'entretiens réalisés par la chercheuse Kamina Diallo dans le cadre de sa brillante thèse sur la construction identitaire des ex-combattants en Côte d'Ivoire. La rareté des sources primaires sur la question, combinée à la qualité empirique des témoignages qu'elle a pu recueillir dans la région, ont fait de ces données une référence dans l'étude des dynamiques post-conflit à l'œuvre dans le pays depuis 2011. Notre cadre d'interprétation, plus concentré sur la dimension genrée des processus, gagnerait de fait à être mis en perspective par de futures recherches, qui permettraient de nuancer et/ou d'enrichir les réflexions développées à partir de ses travaux précurseurs. Nous reviendrons ainsi dans un premier

⁴¹⁰ MacKenzie, M. (2009). Opt. cit., 241.

⁴¹¹ *Ibid*

temps sur la priorité accordée au processus de sécurisation des hommes dans les programmes de DDR, de la conception du cadre normatif aux choix déployés dans la pratique. Nous examinerons dans un second temps les enjeux systémiques auxquels sont confrontées les femmes en situation post conflit, notamment au niveau des opportunités économiques limitées et des contraintes sociales liée à la stigmatisation. Nous analyserons ensuite la façon dont l'ADDR, à travers ses différentes phases, n'a pas su répondre aux besoins sexospécifiques des anciennes combattantes et a, au contraire, accru leur désécurisation et la durabilité de violences physiques, sociales, économiques et politiques à leur égard. Alors que le programme a été instrumental dans la création de ponts perpétuant le continuum de violences genrées entre les environnements d'avant et d'après-guerre, nous soulignerons finalement l'auto-organisation des démobilisées ivoiriennes pour répondre à leur besoins niés par l'ADDR.

I) Sécurisation des hommes avec les programmes de DDR

A partir du postulat selon lequel « les hommes sont tout naturellement [considérés comme étant] ceux qui exercent la violence, que cette violence soit organisée par l'État ou par des acteurs non étatiques ou antiétatiques », la sécurisation des ex-combattants masculins dans les programmes de DDR est abordée par les institutions internationales, et donc leur application sur le terrain, comme la clef de voûte d'une transition post-conflit réussie⁴¹².

1.1 – Une approche étroite et genrée de la violence

Les mécanismes de sortie de conflit tendent d'abord à être négociés par des protagonistes étatiques et non-étatiques du conflit, et par des médiateurs internationaux qui se trouvent être en immense majorité des hommes⁴¹³. Dès lors, puisque la sécurisation d'une menace implique qu'elle soit gérée en priorité afin d'assurer la stabilité, l'établissement majoritairement masculin des feuilles de route des premières étapes d'un DDR répond encore souvent à « la hiérarchie des priorités politiques associées aux conceptions traditionnelles de la sécurité »⁴¹⁴. Malgré la nomination de la diplomate nigérienne Aïchatou Mindaoudou Souleymane comme Représentante spéciale pour la Côte

⁴¹² Enloe, C. (2006). 'Foreword', in Hunt, K. and Rygiel, K. (eds) (En)gendering the War on Terror: War Stories and Camouflaged Politics. Burlington, VT: Ashgate, p 8.

⁴¹³ Martin, M. (2006). Kings of Peace, Pawns of War: The Untold Story of Peace-making. London and New York: Continuum, p xi

⁴¹⁴ MacKenzie, M. (2009). Opt. cit., 259.

d'Ivoire et Cheffe de l'ONUCI, la présence des femmes à la table des négociations est demeurée presque anecdotique⁴¹⁵. L'absence de statistique sur leur participation dans la prise de décision au sein de l'ADDR souligne non seulement un manque de reconnaissance officielle de leur contribution, mais aussi un manque de transparence et de volonté d'inclure les perspectives de genre dans les structures décisionnelles. En ne collectant et en ne rapportant pas ces informations, les institutions renforcent de fait implicitement l'invisibilité des femmes locales dans les mécanismes de réintégration et de gouvernance post-conflit.

Les processus de négociations sont en outre genrés à un niveau plus profond, dans la mesure où les termes clés de ces négociations sont débattus avec une lentille « circonscrite et sexiste »⁴¹⁶. Dans cet esprit, le désarmement est par exemple compris comme « le retrait des armes de la sphère publique plutôt que de la sphère privée », la sécurité est abordée comme étant « basée sur l'État plutôt que sur une notion plus large de sécurité humaine », et la notion dominante de responsabilité « occulte la persistance de la violence sexiste pendant et après la transition »⁴¹⁷. De fait, le rôle privilégié d'acteurs masculins dans l'aménagement et l'application de l'environnement post-conflit et des programmes de DDR plus spécifiquement crée et renforce les lacunes liées au genre⁴¹⁸. De plus, l'agenda de transition largement établi par des acteurs masculins tend à se concentrer sur les cas de violences extraordinaires. Cette conception de la violence lie l'exercice de la guerre à un schéma restreint, au sein duquel le travail reproductif violent est valorisé tandis que alors que le travail reproductif non violent n'est que peu considéré⁴¹⁹. Les tâches des femmes engagées dans les conflits armés dérogeant bien souvent à un tel postulat, leur participation à la violence tend alors à être minimisée dans les mesures de sécurisation qu'elles nécessitent. Plus encore, elle traite de facto comme « ordinaire » la violence privée, intime ou structurelle que les femmes subissent dans une société militarisée et inégalitaire, et ignore ainsi « la myriade de préjudices sociaux et économiques qui pèse de manière disproportionnée sur les femmes, les veuves en particulier, pendant et après la répression ou les conflits armés »⁴²⁰. Aborder la transition comme une rupture

⁴¹⁵ Nations Unies. (17 mars 2013). Le Secrétaire général nomme Mme Aïchatou Mindaoudou Souleymane, du Niger, Représentante spéciale en Côte d'Ivoire. SG/A/1405-AFR/2621-BIO/4472

⁴¹⁶ Ní Aoláin, F. (2006). Political Violence and Gender During Times of Transition. *Columbia Journal of Gender and Law*, (15), p 848.

⁴¹⁷ *Ibid*

⁴¹⁸ Bell, C., & O'Rourke, C. (2007). Op. Cit.

⁴¹⁹ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit. p 68.

⁴²⁰ Nagy, R. (2008). Transitional Justice as Global Project: Critical Reflections. *Third World Quarterly*, 29(2), p 286.

avec la violence « extraordinaire » du passé néglige de fait le continuum de violences genré auquel elles tendent à être confrontés lors de la transition vers la paix⁴²¹.

1.2 - L'agentivité comme lentille de l'engagement des combattant.es

La perception de l'engagement des hommes dans les groupes armés en tant qu'acteurs politiques actifs dotés d'agentivité est au cœur du prisme façonnant les processus de sécurisation dont font partie les programmes de DDR. En tant que tel, leur participation à la violence est perçue comme un choix politique et éclairé par les architectes des programmes, là où celle des femmes serait subie malgré elles, ce qui les enferme dans un statut victimaire presque inébranlable. Pourtant, au même titre que les hommes, les motivations poussant les femmes à prendre une part active dans des groupes armés en période de conflit peuvent être diverses et multiples. Si un effet d'entraînement social peut parfois être constaté chez les personnes (hommes comme femmes) qui ont vu « des proches, ami(e)s, membre de la famille, voisin(e)s, compagnons, intégrer le mouvement », la notion d'agentivité apparaît ici centrale⁴²². Comprise comme « la capacité de l'être humain à agir de façon intentionnelle sur lui-même, sur les autres et sur son environnement », ce concept est essentiel pour tenter de saisir la complexité des expériences individuelles des combattantes ivoiriennes⁴²³. En effet, l'agentivité a souvent tendance à être « fétichisée » dans sa coexistence avec une condition de victime de manière à « créer des jugements de valeur » fournissant une forme de légitimité, qui permet de fait la formulation de revendication et une mobilisation politique⁴²⁴. Les femmes qui ont subi de la violence sexuelle lors de leur engagement pourraient par exemple avoir plus de difficultés à obtenir réparation puisqu'elles ne correspondent pas à l'archétype de la victime idéale⁴²⁵. Comme nous l'avons déjà évoqué, cette considération dichotomique entre agentes et victimes tend à opérer selon une séparation sexospécifique dangereuse pour les femmes concernées. En effet, la pleine considération de l'agentivité d'un acteur précède la décision de qui devrait « légitimement

⁴²¹ Ní Aoláin, F. (2006). Op. Cit.

⁴²² Diallo, K. (2017). Quand les femmes s'engagent dans la rébellion : le cas des ex-combattantes ivoiriennes. Network of Researchers in International Affairs, p 5.

⁴²³ Jézégou, A. (2022). Agentivité. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 41-44). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur, p 41.

⁴²⁴ Henshaw, A. L. (2020). Female Combatants in Post conflict Processes: Understanding the Roots of Exclusion. *Journal of Global Security Studies*, 5(1), p 67.

⁴²⁵ Lamb, S. (1996). *The Trouble with Blame: Victims, Perpetrators and Responsibility*. Cambridge : Harvard University Press.

participer à la politique », ce qui teinte de fait l'élaboration des dispositions à mettre en place pour les personnes que l'on juge concernées ou pas par un programme de DDR⁴²⁶.

Il est d'ailleurs à noter que le genre n'est pas le seul facteur qui appuie la reconnaissance d'une forme d'agentivité dans l'action, et la géographie, l'éducation, la religion, ou encore l'âge sont autant de représentations socialement construites qui influent sur notre capacité à constater une identité combattante complexe digne d'être incluse ou non dans les processus de DDR⁴²⁷. Cela étant dit, le genre demeure l'une des composantes les plus importantes de l'attribution d'une agentivité dans la violence, qui mérite ou non d'être sécurisée dans un processus de DDR. De fait, alors que l'agentivité des hommes est reconnue à tous les niveaux de participation à un conflit armé, celle des femmes reste largement sous-estimée, entraînant ainsi une minimisation des efforts sexospécifiques à déployer dans un processus de sécurisation post-conflit.

1.3 – La construction d'une identité bureaucratique comme vecteur d'exclusion

En tant qu'« interventions standardisées, planifiées et séquencées », les DDR résultent d'une production bureaucratique et administrative qui répondent à des processus subjectifs pour définir les identités combattantes, au sein de laquelle les masculinités privilégiées⁴²⁸. L'institutionnalisation de la machine bureaucratique du DDR ivoirien a en effet été en partie influencé par les bailleurs de fonds et autres acteurs du développement international qui ont participé à près du tiers de son financement⁴²⁹. De ce fait, « ces institutions ont contribué à la diffusion de [...] procédures rationnelles légales », qui se sont illustrés par « par la création de documents politiques et organisationnels, de procédures de recensement, d'identification et de fichage des populations, la création et la mise à jour de registres et de bases de données »⁴³⁰. Ce phénomène de bureaucratisation par le haut a donc façonné le processus d'identification de la personne

⁴²⁶ Auchter, J. (2012). Op. Cit. p 122

⁴²⁷ Lee-Koo, K. (2011). Horror and Hope: (Re)presenting Militarised Children in Global North-South Relations. *Third World Quarterly*, 32 (4), p 727.

⁴²⁸ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 216.

⁴²⁹ Programme des Nations Unies pour le Développement. (2021). Evaluation finale du « Projet d'appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des excombattants et de la RSS en Côte d'Ivoire ».

⁴³⁰ Diallo, K. (2024). Op. Cit

combattante, sa catégorisation, et donc les éléments définis comme « essentiels » à son identité, « en isolant certaines de ses caractéristiques au détriment des autres »⁴³¹.

La diversité des profils a ainsi été un enjeu majeur dans l'obtention du statut d'ex-combattant.e pour les institutions en charge du DDR, qui ont finalement privilégié « une approche “simple” par catégories »⁴³². La distribution de récépissés est un bon exemple de la production d'une forme « d'identité de papier » bureaucratique pour les personnes qui avaient pris part au conflit, légitimant de fait leur engagement, leur statut de démobilisé.es, et leur intégration dans les mécanismes de DDR⁴³³. Des critères de sélection liés à une reconnaissance de l'agentivité masculine et une survalorisation du travail violent ont en effet conditionné la délivrance de ces papiers, lésant celles et ceux dont l'identité sociale ne semblait pas s'inscrire dans cette dynamique. De fait, « certains ex-combattant.es ne [se sont pas vues] attribuer de carte faute de revendiquer une reconnaissance de leur contribution, comme c'est souvent le cas des femmes ayant participé à la lutte armée », pour qui le maniement des armes n'était par exemple pas symbolique de leur engagement⁴³⁴. Le poids accordé aux réseaux clientélistes des anciens chefs rebelles dans le processus d'identification et de délivrance des récépissés a également joué un rôle dans l'écartement des femmes d'une identité combattante commune. En effet, comme le souligne un ancien employé du PNRRC, il fallait « au moins que la personne soit reconnue par un chef en tant qu'un de ces éléments parce qu'il avait des femmes qui n'avaient pas forcément les armes »⁴³⁵. L'obtention de ces cartes, corseté par une sélection arbitraire et peu représentative des identités et fonctions multiples des effectifs des groupes armés, était l'exigence *sine qua none* au statut d'ex-combattant.e tel que défini par la lettre politique de l'ADDR, et conditionnait l'octroi des bénéfices du programme. Ainsi, « à la suite de ces distributions de carte, une ligne de démarcation étanche [a été] établie entre non-combattants et ex-combattants, alors même que la différence entre certains d'entre eux pouvait être tenue »⁴³⁶. Dans la mesure où les politiques de DDR peuvent avoir tendance à jouer sur les « stratifications de la société récipiendaire, [...] soit en accentuant les processus déjà à l'œuvre à la suite de la guerre,

⁴³¹ Noiriél, G. (2006). « Chapitre 1 - L'identification des personnes » dans *Du papier à la biométrie : identifier les individus*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 32. Chelapi-Den Hamer, M. (2015). Op. Cit., p 211.

⁴³² Chelapi-Den Hamer, M. (2015). Op. Cit., p 211.

⁴³³ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 227.

⁴³⁴ Duclos, N. (2015). Op. Cit., p 42.

⁴³⁵ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 222.

⁴³⁶ Duclos, N. (2015). Op. Cit., p 32.

soit en les contrariant », les mécanismes de l'ADDR liés à la construction d'une identité « combattante » de papier ont accentué une hiérarchisation genrée des priorités de sécurisation⁴³⁷. En ce sens, l'ADDR n'apparaît pas avoir pris les dispositions nécessaires à l'élaboration d'une identité combattante multiple, au sein de laquelle « s'articulent d'autres identités sociales antérieures à la guerre ou, au contraire, émergeant dans le contexte de l'après-guerre »⁴³⁸. La bureaucratisation des dispositifs entourant la reconnaissance des bénéficiaires du programme s'est ainsi moulée autour d'une identité masculine monolithique et restrictive, loin de la diversité des profils composant les groupes impliqués et occultant les expériences combattantes en dehors de la lutte armée, notamment celles des femmes. Ainsi, les approches préconisées par les architectes de l'ADDR ont été façonnées par des prémisses rattachant les concepts de violence, d'agentivité et d'identité combattante au sujet masculin militarisé. Dans ce contexte, la sécurisation des anciens combattants est apparue comme une priorité, au détriment des anciennes combattantes dont l'expérience ne refléterait pas ces représentations. Cette sécurisation genrée appliquée concrètement à un processus de DDR n'a pas été sans conséquence pour les femmes engagées. Confrontées à des enjeux systémiques leur étant propres dans les situations post-conflit, le manque de reconnaissance à l'égard de leur implication et de leurs besoins s'est traduit par un manque de dispositions pour accompagner leur retour à la vie civile, et a entériné leur désécurisation.

II) Enjeux systémiques propres aux anciennes combattantes dans les situations post-conflit

Au-delà du manque de réelles dispositions pour des anciennes combattantes à toutes les phases de l'ADDR, les limitations à l'intégration des femmes dans les processus de transition en Côte d'Ivoire ont été révélatrices de défis systémiques genrés de la reconstruction post-conflit, qui traduisent la nécessité de les inclure dans la sécurisation.

2.1 – Sous-estimation du rôle des femmes : hiérarchie d'une division genrée du travail

Bien que l'ADDR ait estimé à environ 6 000 le nombre de femmes engagées dans les activités belligérantes des différentes factions⁴³⁹, leur implication dans le conflit s'est pourtant vue

⁴³⁷ *Ibid*

⁴³⁸ Bougarel, X. (2006). L'ombre des héros : après-guerre et anciens combattants en Bosnie-Herzégovine. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 189 (3), p. 518.

⁴³⁹ United Nations Operation in Côte d'Ivoire. (n.d.). Disarmament, Demobilization and Reintegration of Ex-Combatants in Côte d'Ivoire.

dépolitisée en raison du « manque de valeur accordée au travail des femmes - comme la cuisine et les soins »⁴⁴⁰. En effet, la division du travail et la hiérarchie des rôles attribués en temps de guerre reprend bien souvent les normes féminines qui prédominaient lors de la colonisation, et influe sur « la visibilité des femmes dans les armées nationales et les groupes armés non étatique »⁴⁴¹. Cette division s'inscrit dans le cadre de l'économie politique de la guerre, au sein de laquelle une différenciation est faite entre le travail productif, « l'activité qui crée le produit de la guerre (c'est-à-dire la violence) », et le travail reproductif, qui peut comprendre « le travail de soins (cuisine, soins infirmiers et approvisionnement), le recrutement et la socialisation des nouveaux arrivants, et le travail sexuel »⁴⁴². L'emploi de termes comme « auxiliaires » ou « suiveuses de camps » par les employés de l'ADDR pour désigner les membres féminins responsables des tâches de soutien comporte d'ailleurs une connotation sémantique similaire d'exclusion⁴⁴³. Dès lors, la division du travail suit bien souvent un modèle genré, à son tour hiérarchisé : le travail violent est valorisé alors que le travail reproductif non violent est considéré comme accessoire, et ne mérite pas de reconnaissance officielle et de compensation en situation post-conflit⁴⁴⁴. Une variété d'apports, du combat direct aux tâches plus mondaines, sont pourtant bien nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe armé en période d'hostilités. Lorsque des combattants masculins remplissent des rôles de soutien, « de nettoyeurs, d'aides domestiques ou de messagers », la nature de leur engagement en tant que soldat n'est pas remise en question, et ils demeurent des préoccupations essentielles en matière de sécurité⁴⁴⁵. Une telle dépolitisation du travail non reproductif n'est ainsi pas liée à la nature des tâches, mais bien à la valeur genrée qui leur est associée.

À titre d'exemple, parmi les onze anciennes combattantes interrogées par Kamina Diallo, sept d'entre elles se faisant appeler les « Amazones »⁴⁴⁶ sont originaires de Bouaké, l'un des bastions de la rébellion, et ont commencé à s'y engager à partir de 2002. Les quatre autres femmes ont quant

⁴⁴⁰ Diallo, K. (2022). The Desecuritization of Women in DDR Processes: the Case of Côte d'Ivoire. *IPI Global Observatory*.

⁴⁴¹ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit. p 68.

⁴⁴² *Ibid*

⁴⁴³ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 392.

⁴⁴⁴ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit. p 68.

⁴⁴⁵ MacKenzie, M. (2012). Op. Cit., p 256.

⁴⁴⁶ Les Amazones du Dahomey étaient les membres d'une force militaire composée uniquement de femmes, active du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle dans le royaume du Dahomey, situé dans l'actuel Bénin. Elles peuvent également être connues sous l'appellation de Mino, « nos mères » en langue fon.

à elles pris part aux hostilités pendant la crise post-électorale à Abidjan⁴⁴⁷. En dépit de grandes différences dans les trajectoires sociales de ces deux groupes pré-conflit⁴⁴⁸, leurs parcours font état d'une certaine homogénéité de leurs prérogatives au sein des groupes armés. En effet, toutes les femmes interrogées ont affirmé avoir eu des fonctions que l'on qualifierait d'auxiliaires : « cuisinières, infirmières, cacheuses et passeuses d'armes et de denrées alimentaires entre les zones loyaliste et rebelle »⁴⁴⁹. Une seule d'entre elles, que ses camarades Amazones ont surnommé « la guerrière », a avoué avoir « effectivement manié des armes et pris part à des combats », et aucune n'a indiqué avoir occupé de poste de commandement⁴⁵⁰. Toutefois, comme le souligne la chercheuse, ces déclarations doivent être analysées avec prudence, dans la mesure où ce statut d'auxiliaire peut constituer un bouclier derrière lequel les anciennes combattantes pourraient s'abriter afin d'éviter des représailles sociales. Cela peut également représenter un moyen d'éviter la stigmatisation liée à leur déviation du cheminement genré, qui fait de la violence une entreprise exclusivement masculine, et de « démontrer que leur écart par rapport aux attentes sociales était seulement partiel et modéré »⁴⁵¹. L'héritage colonial en matière d'organisation des genres a ainsi façonné les mécanismes de lutte de ces femmes, mais également la valeur genrée attribuée à leurs missions remplies au sein de leurs factions. Cela témoigne ainsi du mépris et de la dépolitisation avec lequel est traité leur engagement, menant de fait à la désécurisation des ex combattantes.

2.2 – Le coût de la stigmatisation dans la réintégration au tissu social

L'une des grandes sources d'insécurité pour les anciennes combattantes suite à leur engagement concernait la stigmatisation dont elles pouvaient être victimes⁴⁵². Puisque les femmes combattantes ont dérogé aux normes de genre et se sont inscrites dans une dynamique de violence exclusivement réservée aux hommes, remettant ainsi en question l'ordre du système social genré, leur association au DDR et aux groupes armés a pu être mal vue par leurs familles ou leurs communautés. Nombre d'entre elles ont ainsi déploré les « railleries » qu'elles ont subi, et également la façon dont leur rapport aux hommes a pu parfois être modifié⁴⁵³. L'« aptitude au mariage » était une source

⁴⁴⁷ Diallo, K. (2017). Op. Cit. p 4.

⁴⁴⁸ Niveaux d'études, occupations professionnelles, âges, situations maritales pour n'en citer que quelques-unes

⁴⁴⁹ *Ibid*, p 5.

⁴⁵⁰ *Ibid*

⁴⁵¹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 397.

⁴⁵² MacKenzie, M. (2009). Op. Cit. p 253.

⁴⁵³ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 410

d'inquiétude notable pour certaines, notamment parce que l'on supposait qu'elles avaient été violées ou sexuellement actives, et parce qu'elles avaient démontré un comportement « moins maternel » et « moins passif publiquement »⁴⁵⁴. En effet, l'institution maritale est une « entité sociale et communautaire » centrale dans la reproduction des structures familiales dans la majorité des cultures composant la société ivoirienne, à laquelle le statut des femmes est étroitement associé⁴⁵⁵. Les témoignages des démobilisés masculins ivoiriens appuient également cette idée : « Tout le monde a perdu, mais moi je dis que les femmes ont plus perdu, elles ont perdu beaucoup, elles ont perdu leur mari, elles ont perdu leurs enfants, elles ont perdu leur dignité. [...] chez nous une femme qui ne vit pas sous les toits d'un homme, elle n'est pas honorée »⁴⁵⁶. Leur déviation de la norme s'est ainsi parfois accompagné « d'un prix à payer », celui d'une vie maritale et familiale : « Combien de ces femmes-là qui ont combattu peuvent avoir un mari aujourd'hui ? Faut dire qu'il n'y a pas, peut-être 0,1 % qui peuvent avoir un mari aujourd'hui. Et si elle a un mari, faut dire que peut-être c'est un ex-combattant. Les autres civils là, elles font peur. »⁴⁵⁷. Cette stigmatisation a en outre pu avoir de lourds impacts sur leurs perspectives pour la suite, puisque la capacité des femmes à « à posséder des biens immobiliers, des terres agricoles et des ressources financières, et à prendre des décisions relatives à ces actifs, est fortement restreinte », et dépend bien souvent de la présence et du bon vouloir d'un époux⁴⁵⁸. Il est important de noter que la stigmatisation et dévalorisation maritale post conflit n'était cependant pas monolithique. En effet, elle était plus importante pour les femmes vivant à Abidjan, dont la population très hétéroclite est restée sous le joug de l'État et des loyalistes durant tout le conflit⁴⁵⁹. Dans le nord du pays, ce phénomène était bien moins problématique pour les anciennes combattantes, car nombre de leurs proches avaient des liens avec la rébellion ou du moins une certaine sensibilité à la cause. En effet, pendant près d'une décennie, et de façon plus officielle à partir de 2006, ces régions septentrionales ont été sous le contrôle des combattant.es de zones rebelles appelés « com'zones »⁴⁶⁰. Une Amazone de Bouaké, en zone rebelle, a par exemple indiqué : « On n'a pas de problèmes puisque c'est la même

⁴⁵⁴ MacKenzie, M. (2009). Op. Cit. p 258.

⁴⁵⁵ Kouakou, K. (2012). Les aspects culturels du mariage chez quelques peuples de Côte d'Ivoire. *Action Culturelle Maliret*.

⁴⁵⁶ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 410.

⁴⁵⁷ *Ibid*

⁴⁵⁸ OCDE. (n.d.). Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire : Rapport pays SIGI. *OCDE iLibrary*.

⁴⁵⁹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 410.

⁴⁶⁰ Leboeuf, A. (2017). Com'zones et armée en Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine* 3(4), p 258.

communauté, puisque bon on est revenues à la vie civile et comme au début dans la guerre on s'entendait bien quand on est rentrée dans la vie civile aussi il n'y avait pas de problèmes »⁴⁶¹.

En outre, le stigma semble avoir été double pour les femmes qui s'étaient engagé avec les loyalistes, puisqu'elles cumulaient à leur statut de déviantes celui de perdantes. En effet, beaucoup déploraient la « justice des vainqueurs » qui aurait favorisé les combattants des FN dans la délivrance d'emplois directs et du filet de réinsertion⁴⁶². La honte associée avec le fait de prendre part au processus de DDR, couplé à leurs liens avec les forces armées pro-Gbagbo, ont fait en sorte que certaines d'entre elles préféraient « se cacher ou nier leur participation au conflit par peur de représailles »⁴⁶³. Cette construction honteuse de leur identité post-conflit reléguait de facto les femmes à l'espace privé, « bien loin de l'attention accordée aux questions sécurisées et politisées » de l'identité des anciens combattants masculins⁴⁶⁴. Ainsi, bien que le lieu, la période ou encore le groupe d'engagement ait eu un impact différent sur leur traitement au sein des communautés qu'elles ont réintégré dans les dernières phases de l'ADDR, la participation des femmes à la violence est restée synonyme de bouleversements dans leur qualité de vie, leur statut social, et leurs perspectives économiques une fois le conflit terminé. En contexte post-conflit, leur absence de participation aux hostilités n'a toutefois pas été synonyme de quiétude, et l'implication des hommes de leur entourage a pu s'accompagner à leur retour d'une désécurisation encore plus éprouvante.

2.3 – La sphère domestique : nouveau terrain d'expression de la violence

Si les pratiques de violences conjugales existent la plupart du temps déjà avant un conflit, elles atteignent souvent de nouvelles dimensions dans la société post conflictuelle⁴⁶⁵. Des premiers facteurs d'explication de l'augmentation des violences genrées peuvent être discutés au travers des traumatismes causés par l'expression d'une violence politique vécue et la détérioration de la santé mentale qu'elle a entraîné chez ses participants⁴⁶⁶. Comme en témoigne un ancien employé du

⁴⁶¹ *Ibid*, p 410.

⁴⁶² Diallo, K. (2018). Op. Cit. p 4.

⁴⁶³ *Ibid*

⁴⁶⁴ MacKenzie. (2009). Op. Cit. p 259.

⁴⁶⁵ Rehn, E. & Johnson Sirleaf, E. (2002). Women, War, Peace. The Independent Experts' Assessment. New York : Unifem, p 19.

⁴⁶⁶ Boutron, C. (2010). « Réintégrer la vie civile après le conflit : entre invisibilisation et résistance. L'expérience des ronderas au Pérou » dans N. Duclos (dir.), L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants. Paris, Karthala, pp 11-141, p 131.

CNDDR : « Voilà des gens, pour beaucoup, qui sont traumatisés, mais ça on n'en parle pas beaucoup des traumatismes des ex-combattants [...] les questions liées à la psychologie, c'est tabou. On résume tout à la folie. Mais, pour les ex-combattants, c'est une véritable catastrophe. »⁴⁶⁷. La survivance post-conflit a été synonyme de beaucoup « d'angoisses et moments de panique » chez ces derniers, qui ont parfois peiné à retracer les étapes de leur propre parcours les ayant menés à prendre part à des comportements « en rupture » avec leur parcours personnel⁴⁶⁸. Pour pallier les états dépressifs et de stress post-traumatique, le recours « à la drogue, au tabac et à l'alcool » était fréquent, ce qui a tendu à les enfermer dans un cycle renforçant l'agressivité, la pauvreté, l'exclusion sociale et la stigmatisation⁴⁶⁹. Dans le contexte ivoirien, où la réintégration des démobilisés à la vie civile ne s'est pas nécessairement transposée dans une « économie morale de la reconnaissance », et la trajectoire émotionnelle des anciens combattants s'est vue impactée par l'aspiration non exaucée qui voudrait que la « collectivité reconnai[sse] sa dette et les années de souffrances, inscrites dans leur chair et leur esprit »⁴⁷⁰. En effet, alors que certains se sont perçus comme de véritables « combattants de la démocratie » et espéraient des gains de leur engagement, un sentiment de trahison a progressivement émergé quand ils ont réalisé que leur désengagement ne serait pas synonyme de considération sociale et pécuniaire⁴⁷¹. Au contraire, nombre d'entre eux se sont vus devenir « stigmatisés, discriminés et parias de la société » en raison de ce statut⁴⁷². Dès lors, la « dévalorisation des capitaux spécifiques qu'ils détenaient (guerrier, mais aussi social car associé aux réseaux miliciens) a fait naître une forte sensation d'injustice face à leur déclassement symbolique et aux doutes concernant leur survie matérielle⁴⁷³. De plus, la « honte sociale » des démobilisés face à leur incapacité à subvenir aux besoins de leurs familles a été accentuée par un « déplacement relatif des normes de genre » engendré par le conflit, dans lequel les femmes de leur entourage ont pu prendre part à l'entreprise masculine de la violence ou sont devenues les pourvoyeuses économiques de leurs familles et leurs communautés⁴⁷⁴.

⁴⁶⁷ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 246.

⁴⁶⁸ Tanner, S. (2010). « Le milicien « recyclé » : regard sur l'expérience de reconversion de quatre anciens membres de bandes armées serbes » dans N. Duclos (dir.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*. Paris, Karthala, pp 11-141, p 255.

⁴⁶⁹ Diallo, K. (2024). Op. Cit.

⁴⁷⁰ Barrois, C. (1993). *Psychanalyse du guerrier*. Paris : Hachette, p 261.

⁴⁷¹ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Op. Cit. p 15.

⁴⁷² Diallo, K. (2017). Op. Cit. p 191.

⁴⁷³ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Op. Cit. p 16-17.

⁴⁷⁴ *Ibid*

Cette dynamique selon laquelle un « nouvel ennemi » menacerait leur virilité et nécessiterait d'être maîtrisé a laissé entrevoir une certaine continuité de la construction identitaire masculine en situation post-conflit, au travers notamment de la transposition de l'habitus guerrier violent à des pratiques de violences conjugales⁴⁷⁵. Lors d'une guerre civile, l'expression de la violence masculine mobilise des représentations patriarcales et nationalistes, en ce qu'elle constitue « une manière de se percevoir, mais également de se présenter aux autres »⁴⁷⁶. Dans ce contexte, afficher une promptitude à la violence devient une marque de distinction qui consacre socialement ceux qui s'y livrent, et leur confère « un statut d'homme »⁴⁷⁷. Face à la perte de leur rôle social et économique au sein de la sphère familiale, « le foyer devient le lieu du maintien d'une identité héroïque [...], et ainsi un espace de revalorisation » d'une virilité que ces hommes percevaient comme chancelante⁴⁷⁸. Cette transposition du registre de la violence guerrière à la sphère intime a donc participé à la désécurisation des femmes engagées dans les groupes armés, réintégrées dans les mêmes communautés et parfois mariées à d'anciens combattants, mais également à celles des Ivoiriennes qui n'avaient pourtant pas pris part aux hostilités⁴⁷⁹.

L'implication des femmes en tant que combattantes a donc été dépolitisée par les acteurs de la transition en raison de la valeur genrée associée au travail non reproductif, et a parfois mené à de la stigmatisation dans leurs communautés. Cette désécurisation aux niveaux institutionnel et communautaire peut finalement être ressentie dans la sphère domestique, au sein de laquelle se sont reflétés les manquements des mécanismes de resocialisation des hommes. Les enjeux systémiques rencontrés par les femmes en situation post-conflit témoignent ainsi de la nécessité de les inclure dans les mécanismes de sécurisation des processus de consolidation de la paix.

III) Désécurisation des femmes avec le programme de l'ADDR

Les travaux féministes ont montré que si les considérations plaçant, d'une part, l'homme comme une menace pour la sécurité et, d'autre part, la femme en dehors de « l'arène de la sécurité » incarnent bien souvent « des caractéristiques constitutives des histoires de sécurité nationale », elles ne « reflètent pas les pratiques de sécurité nationale, où les femmes exercent souvent une

⁴⁷⁵ Boutron, C. (2010). Op. Cit. p 134.

⁴⁷⁶ Tanner, S. (2010). Op. Cit., p 256.

⁴⁷⁷ *Ibid*

⁴⁷⁸ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Op. Cit. p 17-18.

⁴⁷⁹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 424.

violence politique et causent de l'insécurité en dehors de l'analyse des approches traditionnelles de l'étude de la sécurité »⁴⁸⁰. Ainsi, dans le cas des femmes ivoiriennes, les multiples couches d'influences qui ont mené à leur engagement actif dans le conflit ont été dépolitisées de leur substance militante par les architectes de l'ADDR. Tenus de faire entrer une structure de travail complexe dans des modèles préétablis, où des tâches doivent correspondre aux catégories distinctes de combattant et de non combattant telle qu'imaginées par les institutions occidentales, ces derniers n'ont pas su rendre compte du labeur et de la façon dont leur engagement a façonné l'expérience militante au sein de leur camps respectifs. Une telle approche s'est révélée profondément problématique pour les ex combattantes, qui ont subi de plein fouet le joug d'un modèle occidental peu adapté, et se sont vues aliénées dès les phases initiales d'un processus de sécurisation se voulant bien plus long, ce qui a entraîné chez elles une désécurisation de long terme.

3.1 – Reconnaître les dynamiques d'engagement plurielles de femmes dans les groupes armés

Alors que l'agentivité des hommes combattants n'est que relativement peu remise en question dans leur engagement à une activité militante, les dispositions contestataires des femmes tendent à être largement minimisées et dépolitisées dans l'élaboration des profils belligérants à sécuriser. Pourtant, l'implication volontaire des combattantes ivoiriennes dans les groupes armés a révélé des moteurs d'engagement variés et ancrés dans une « volonté de jouer un rôle actif dans la transformation sociale et politique de leur pays »⁴⁸¹. Si l'enrôlement de force a parfois pu être une réalité à ne pas nier, la participation intentionnelle des femmes a néanmoins prévalu dans l'immense majorité des témoignages⁴⁸². Leur détermination à se positionner en tant qu'actrices de changement a notamment témoigné de leur autonomie décisionnelle et de leur inclination à la contestation dans un contexte hostile sur les plans idéologiques, identitaires, et sécuritaires. Or, dans la rébellion comme dans les factions pro-gouvernementales, leur implication volontaire a été largement sous-estimée en raison du paradoxe de sécurisation genré, et rattachée à des motifs passifs tels qu'un besoin de protection ou de sécurité économique. Si une telle construction discursive de la réalité occulte dans un premier temps le fait que ces considérations peuvent également être partagées par les combattants masculins, elle nie surtout les moteurs politiques d'un

⁴⁸⁰ Sjöberg, L. (2016). Centering Security Studies Around Felt, Gendered Insecurities. *Journal of Global Security Studies*, 1(1), p 53.

⁴⁸¹ Diallo, K. (2024). Opt. Cit, p 384.

⁴⁸² *Ibid*, p 385.

engagement actif et éclairé. Même si l'ADDR semblait indiquer une reconnaissance théorique des femmes en tant que combattantes, la dépolitisation de leur participation militante au conflit a entraîné leur relégation aux marges des bénéficiaires cibles du programme.

3.1.1 - Dans l'appareil sécuritaire de l'État et le Courant Interne loyaliste

L'adhésion féminine dans les factions pro-gouvernementales a, d'une part, révélé des logiques d'engagement stratégiques loin de l'image de passivité. Pour celles qui ont choisi de s'engager dans l'armée régulière et les ISS par exemple, on retrouve des motivations aussi variées qu'une sympathie idéologique avec les valeurs défendues par l'État, un désir carriériste, une stabilité économique découlant d'une carrière militaire, un sentiment de sécurité personnelle liée la possession d'armes et de l'appartenance à une institution étatique, ou encore l'identification à une identité collective qui découle du fait d'être « l'un des bons » dans un conflit interne clivant⁴⁸³. En effet, dans la mesure où la majorité des corps de métiers dans les institutions du secteur de la sécurité étaient des emplois publics, la Constitution ivoirienne garantissait en théorie un principe de non-discrimination entre les citoyens⁴⁸⁴, et le recrutement par voie de concours était la condition d'accès privilégiée pour tous les sexes depuis 1987⁴⁸⁵. Malgré des proportions très faibles, on a néanmoins pu retrouver des femmes dans tous les corps : « la marine nationale, l'armée de l'air, l'armée de terre, [...] et dans les Forces spéciales »⁴⁸⁶. En sus de celles déjà présentes dans les ISS au moment des hostilités, on a également retrouvé dans le camp loyaliste des militantes investies dans divers groupes patriotiques pro-Gbagbo réputés pour leurs actions violentes. L'engagement des femmes dans ces groupes pouvait être motivé par la volonté d'une « réponse contre-insurrectionnelle du pouvoir », d'un besoin de défense de la patrie ou encore le désir d'une meilleure redistribution des ressources ivoiriennes via des formes d'ultranationalisme⁴⁸⁷. La défense des institutions républicaines s'est progressivement érigée « comme un supplétif des forces de sécurité gouvernementales et a mobilisé des milliers de jeunes au plus fort de la crise », tout

⁴⁸³ Sjöberg, L. (2013). *Gendering Global Conflict: Towards of Feminist Theory of War*. New York : Columbia Press University, p 262.

⁴⁸⁴ Diallo, K. (2020). *La Femme dans le secteur de sécurité ivoirien : représentativité et participation*. Friedrich Ebert Stiftung.

⁴⁸⁵ Tapé, A. (2015). *Côte d'Ivoire : la féminisation des forces de défense et de sécurité est en marche*. Gender Links for Equality and Justice.

⁴⁸⁶ Nioulé, M. (2020). *Ces femmes-garçons au cœur de l'armée ivoirienne*. 7Infos vu de Côte d'Ivoire.

⁴⁸⁷ N'Guessan, E. (2019). *Les Crises en Côte d'Ivoire : Enjeux Economiques, Géopolitiques et Sécuritaires*. Paris : L'Harmattan, p 167-168.

genre confondu⁴⁸⁸. Reflétant des « ambitions politiques parallèles à celles des hommes », l'initiative des femmes des factions pro-gouvernementales a fait état de l'engagement militant déployé par ces dernières pour défendre leurs convictions et leurs intérêts dans le conflit⁴⁸⁹.

3.1.2 - Dans la rébellion

L'adhésion féminine aux mouvements rebelles a, d'autre part, illustré les logiques politiques de résistance et de lutte face à l'injustice qui ont motivé leur engagement. La plus prévalente est tout d'abord l'affiliation à la cause politique portée par le groupe, mais des motifs sécuritaires, communautaires et économiques ont également pu les pousser à franchir le pas de l'engagement. Au cours d'un travail de terrain entre 2014 et 2015, la chercheuse Kamina Diallo a conduit des entretiens avec onze combattantes du camp rebelle. À l'instar des hommes, les logiques d'engagement des femmes dans la rébellion s'articulaient majoritairement autour de revendications concernant l'aliénation et un désir de changement, comme l'expliquait l'une d'elles :

« Bon, on a combattu pour qu'il y ait la paix et la liberté [...] Oui parce qu'arrivé à un moment la Côte d'Ivoire était divisée en deux, où on disait que les nordistes c'étaient des Burkinabés et que les sudistes étaient les vrais Ivoiriens »⁴⁹⁰.

Les témoignages des anciennes combattantes ont ainsi révélé la façon dont leurs « expériences cumulées d'oppression et de marginalisation ont constitué des catalyseurs puissants pour leur engagement militant »⁴⁹¹. Celui de Pauline a été particulièrement révélateur de cette dynamique, en ce qu'il a souligné l'appropriation de symboles féminins dans une perspective de résistance armée face à l'injustice et aux discriminations de l'ivoirité en tant qu'idéologie politique :

« Je me suis dit : “si c'est comme ça qu'on nous tue alors qu'on n'a rien à voir dans cette crise, c'est comme ça qu'ils tuent les Burkinabés, tuer pour tuer, alors je m'engage. Sinon, nous, on ne voulait pas faire la guerre ; mais une fois que cela te dépasse, tu dois te donner corps et âme ; et même si je dois mourir, je meurs, mais avant je donne ma poitrine entre la vie et la mort. C'est ce qu'on a fait. »⁴⁹²

⁴⁸⁸ Adjii, L. S. (2022). Implications des femmes ivoiriennes dans la crise militaro-politique de 2002 en Côte d'Ivoire. Institut du Genre en Géopolitique.

⁴⁸⁹ Diallo, K. (2017). Op. Cit. p 389.

⁴⁹⁰ Diallo, K. (2024). Op. Cit, p 385.

⁴⁹¹ *Ibid* p 388.

⁴⁹² *Ibid*, p 387-388.

L'image de la poitrine, habituellement rattachée à un imaginaire maternel, renvoyait ici aux rôles protecteurs des femmes au sein de leurs familles ou de leurs communautés, prêtes à se sacrifier pour leur sauvegarde. Erigée au rang de « bouclier de défense de la patrie », elle pourrait également être interprétée comme une inversion subversive du torse masculin bombé, soulignant la détermination des combattantes dans leur engagement politique en dépit des attentes sociales genrées qui les écarteraient de l'imaginaire guerrier⁴⁹³. Comme le souligne le responsable d'une association d'ex-combattants, la défense des valeurs de la rébellion allait au-delà des contraintes liées à la performance d'un genre pour s'inscrire dans un devoir commun :

« C'est comme si on dit à un enfant que sa mère est en train d'être battue qu'est-ce qui va motiver cet enfant à défendre sa maman ? C'est pour défendre notre pays, notre nation. Ce sont les mêmes raisons [pour les femmes] »⁴⁹⁴.

En outre, l'avènement de la crise à partir de 2002 a particulièrement impacté les activités commerciales et augmenté le taux de criminalité. Puisque ce secteur constituait le principal moyen de subsistance pour les femmes en zones rebelles et leurs familles⁴⁹⁵, joindre une faction rebelle leur donnait notamment un accès régulier à des revenus et à de la nourriture, qui leur permettait de palier à la perte d'activités rémunératrices⁴⁹⁶. Les territoires rebelles étaient d'ailleurs subdivisés en dix zones contrôlées par des commandants qui y imposaient leurs diktats⁴⁹⁷, et l'appartenance à un groupe d'insurgés pouvait également fournir à ces femmes une communauté, ainsi qu'un niveau de protection qu'elles n'auraient pas eu si elles étaient restées neutres dans le conflit⁴⁹⁸.

Pour ce qui est de la crise post-électorale de 2010-2011, l'engagement des femmes au sein des rebelles, comme les hommes, a également répondu à des motivations stratégiques d'amélioration de leur condition, notamment « l'espoir de trouver un emploi stable dans l'administration, les services parapublics, les forces de sécurité, l'armée ou les corps paramilitaires lors de la sortie de crise »⁴⁹⁹. Au-delà des promesses formulées par les chefs de guerre, cette attente était fondée sur des annonces concrètes comme l'accord Ouagadougou en 2007, dans lequel les rebelles devaient

⁴⁹³ *Ibid*

⁴⁹⁴ *Ibid*

⁴⁹⁵ *Ibid*

⁴⁹⁶ Sjoberg, L. (2013). Op. Cit.

⁴⁹⁷ Adjii, L. S. (2022). Op. Cit.

⁴⁹⁸ Sjoberg, L. (2013). Op. Cit.

⁴⁹⁹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 390.

être intégrés à l'armée régulière, ou les projets de réinsertions propres aux programmes de DDR de manière plus générale. Les oppressions liées à leurs origines nordistes et à la stigmatisation de leurs communautés, combinées à des espoirs d'amélioration économique, ont été un terreau fertile dans le façonnement de l'engagement, de la volonté de résistance et des espoirs de changement des combattantes⁵⁰⁰. Ce choix éclairé et délibéré de la mobilisation témoigne de l'agentivité des Ivoiriennes, qui ont choisi de se positionner en tant qu'actrices de la transformation politique et sociale qu'elles voulaient voir aboutir dans leur pays⁵⁰¹. Convenir de l'engagement volontaire des femmes dans les groupes armés aurait constitué une première étape dans l'élaboration des pratiques à mettre en place pour répondre à leurs besoins. Le manque de reconnaissance des perspectives des femmes concernées et des contributions locales par les architectes du DDR a ainsi sapé les espoirs d'une programmation sensible au genre, augmentant de fait les risques de désécurisation pour celles qui souhaitaient prendre part aux mécanismes de transition de l'ADDR tirés du modèle onusien.

3.2 – Désarmement : le modèle « un homme, une arme » un facteur descendant d'exclusion

L'accent mis par les Nations Unies et d'autres organisations internationales sur la première étape du désarmement signifie que « la nécessité d'atteindre et de servir les combattants est prioritaire par rapport à la satisfaction des besoins des non-combattants »⁵⁰². De fait, les interventions qui privilégient les combattants armés, et donc le plus souvent masculins, ont tendance à bénéficier d'une « plus grande attention et de plus de ressources »⁵⁰³, dont le résultat est finalement une insistance sur les hommes armés individuellement au détriment des femmes engagées dans les mêmes groupes. La ligne directrice descendante « un homme, une arme » a en effet été par définition un facteur d'exclusion dès la première étape d'un processus de DDR pour les femmes membres des factions belligérantes « qui n'avaient jamais été armées, qui partageaient des armes ou qui utilisaient des armes improvisées » qu'elles ne pouvaient pas rendre individuellement⁵⁰⁴.

Cette tendance peut s'expliquer par le penchant des agences d'aide à opérer selon une séparation d'objectifs et d'efforts organisationnels en deux catégories distinctes. Les interventions dites « dures » sont « principalement techniques, perçues comme urgentes et qui donnent visiblement

⁵⁰⁰ *Ibid*

⁵⁰¹ *Ibid*, p 385.

⁵⁰² Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit. p 69

⁵⁰³ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit., p 70

⁵⁰⁴ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit., p 70

des résultats rapides et quantifiables », tandis que les interventions dites « douces » qui concernent plutôt des objectifs sociaux, ont une portée à plus long terme, et sont donc plus difficiles à quantifier directement⁵⁰⁵. La boîte à outils de gestion des programmes de DDR diffusée en 2011 par le Département des Opérations de Maintien de la Paix des Nations Unies (DOMP), qui préconise notamment « l'utilisation d'indicateurs succincts et discrets dans un souci de brièveté et d'efficacité dans l'évaluation des programmes »⁵⁰⁶, renforce cette vision prioritaire des interventions « dures » avec un accent mis sur les « armes détruites »⁵⁰⁷. Dans le cadre d'un programme de DDR, les efforts déployés lors de la phase de désarmement permettent de faire état du nombre d'armes collectées dans un certain laps de temps. À l'inverse, si les phases de démobilisation peuvent chiffrer sans encombre le nombre de personnes concernées, leur « capacité à gagner les cœurs et les esprits » reste difficilement quantifiable⁵⁰⁸.

Cet implicite masculin du modèle « un homme-une arme » comme pierre angulaire des premiers pas d'un processus de DDR descendant peut également avoir d'autres conséquences, comme nous le montre le cas ivoirien. D'une part, la peur de la stigmatisation et de ses effets a participé aux craintes des anciennes combattantes d'être associées au DDR et aux forces armées, ce qui les a tenues un peu plus à l'écart des sites de désarmement. Comme nous le verrons dans la prochaine partie, au retrait des armes suit la phase de démobilisation qui se démarque par la production de moyens d'identification. Des photos des démobilisées devaient notamment être prises pour créer les cartes d'anciennes combattantes qui leur donneraient par la suite accès aux dispositions du DDR. Cette étape a pu être un véritable frein pour les femmes armées, pour qui la crainte d'impacts à long terme comme celui d'être « continuellement identifiées au conflit », « de ne jamais pouvoir quitter le pays », ou des « représailles de la part des membres de la communauté ou d'autres factions rebelles » ont surpassé les incitatifs qu'elles avaient à les remettre publiquement⁵⁰⁹. Dans certains cas, la dissuasion est venue de leurs proches, qui redoutaient la honte qui en résulterait pour leur famille, et ne « voulaient pas que les gens sachent qu'[elles] avaient participé à [la] guerre

⁵⁰⁵ Cohn, C. (2013). *Women and Wars: A Conceptual Framework*. In *Women and Wars*, edited by Carol Cohn, 1–36. Malden, MA: Polity Press, p 13.

⁵⁰⁶ Henshaw, A. L. (2020). *Op. Cit.*, p 70

⁵⁰⁷ UNDPKO. (2011). *DDR Program Management Toolkit*. United Nations Department of Peacekeeping Operations, p 5-7.

⁵⁰⁸ Henshaw, A. L. (2020). *Op. Cit.*, p 69

⁵⁰⁹ MacKenzie, M. (2009). *Op. Cit.* pp 252-253.

folle »⁵¹⁰. D'autre part, comme nous l'avons vu avec les difficultés rencontrées lors du retour dans le tissu social, la valorisation de ce modèle a significativement entravé les projections d'avenir et perspectives des femmes engagés dans les groupes armés. Une telle approche a donc pu les pousser à devoir manœuvrer le système pour bénéficier de l'éligibilité des programmes, comme l'a confirmé un employé de l'ADDR à Kamina Diallo lors de son travail de terrain :

« Des jeunes dames, qui n'ont jamais tenu une arme, qui étaient cuisinières, qui étaient infirmières ou porteuses de munitions, mais qui sont venues pendant le DDR déposer une arme, voilà. Puisqu'il fallait satisfaire aux critères d'éligibilité. Bon ce sont des choses dont on ne parle pas pour ne pas être en porte-à-faux avec les définitions qui sont là. Mais de façon pratique nous avons eu de jeunes filles qui n'étaient pas des combattantes qui sont venues déposer une arme, pour pouvoir être éligibles au programme »⁵¹¹.

L'accessibilité des programmes a de fait dépendu d'une forme de fausse reconnaissance qui devait correspondre à l'idéal masculin en matière de sécurité. Des tests de manipulation d'armes, avec démontage et remontage, ont également fait partie du processus de sélection par le désarmement de l'ADDR, ce qui a renforcé l'humiliation des femmes engagés dans les groupes belligérants ivoiriens. Leurs rôles actifs et multiples dans le conflit n'ont pas été reflétés dans les critères d'éligibilité et de compensation, contribuant ainsi davantage à leur dévalorisation.

Ces données brutes quantifiables ne traduisent ainsi pas les complexités sociales et genrées des différents moyens de participation active au conflit et à l'effort de guerre que nous avons évoqué précédemment. Alors que les lignes d'orientation des Nations Unies soulignent l'importance de la prise en compte des questions de genre, elles imposent néanmoins des plans de suivi condensés qui reposent sur « des mesures simplistes » et standardisées qui ne correspondent « pas nécessairement aux réalités sur le terrain », réduisant de fait la nuance et la complexité indispensables à une compréhension des enjeux sexospécifique et locaux⁵¹². Un indicateur quantitatif, comme le pourcentage de femmes bénéficiaires par exemple, ne tient pas compte de la diversité des expériences féminines sur le terrain. Bien que le DOMP de l'ONU recommandent une alliance d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour évaluer la réussite d'un programme, il est à noter que leurs exemples d'indicateurs qualitatifs sont de nature numérique et « basés sur des enquêtes à

⁵¹⁰ *Ibid*, p 253

⁵¹¹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 401.

⁵¹² Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit., p 70

grande échelle auprès des bénéficiaires »⁵¹³. Bien souvent, ce type d'indicateur se limite à des chiffres de satisfaction ou d'efficacité, qui effleurent à peine les nuances des ressentis des femmes interrogées en fonction de leur parcours. Dans la même lignée, les études qualitatives adéquatement approfondies, qui devraient être traitées comme des outils primaires d'évaluation et de suivi, ne sont menées que « lorsque le besoin d'informations plus approfondies sur une question particulière se fait sentir »⁵¹⁴. Ces lacunes dans les outils d'évaluation standardisés par les Nations Unies ont ainsi révélé un écart fondamental entre les politiques de genre affichées et leur mise en œuvre sur le terrain. Ce faisant, l'approche de sécurisation descendante de l'ADDR a valorisé implicitement les missions « qui [pouvaient] s'attaquer aux fruits les plus faciles à atteindre », à savoir le traitement des hommes armés, plutôt que toutes les parties prenantes au conflit, notamment les femmes⁵¹⁵. Dès la première phase du processus de DDR, le modèle même d'accès aux sites de démobilisation via le désarmement, préconisé par les organismes bailleurs de fond internationaux, a eu tendance à écarter les anciennes combattantes dont l'implication dans l'effort de guerre ne correspondait pas à une certaine conception du soldat masculin militarisé à sécuriser. Cette étape du désarmement, amorce pour l'intégration des personnes combattantes dans le processus de démobilisation, nécessitait sur le plan de la faisabilité des points de rassemblement pour pouvoir être mise en œuvre. N'ayant pas pu déposer d'armes, les femmes engagées dans les groupes armés ont ainsi eu bien plus de difficulté à pénétrer les sites désignés, fixes ou mobiles, qui constituaient la porte d'entrée vers les zones de cantonnement accueillant la suite des phases du DDR⁵¹⁶.

3.3 – Démobilisation : des infrastructures défaillantes

Fournissant un hébergement temporaire, de quelques jours à quelques semaines, ces zones accueillait les ex-combattant.es qui devaient y rester jusqu'à ce que le processus de démobilisation soit achevé, de la remise des armes jusqu'au début des activités de réintégration. Le passage par ces camps, gérés par des agents de programme de l'ADDR en coopération avec l'ONUCI, était essentiel pour pouvoir bénéficier des étapes socio-politiques et socio-économiques suivantes de démobilisation et de réintégration, ainsi que des avantages qui en découlaient. La phase de démobilisation a par la suite été marquée par une production bureaucratique de moyens

⁵¹³ UNDPKO. (2011). Op. Cit. p 5-10.

⁵¹⁴ *Ibid*, p 7

⁵¹⁵ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit., p 70.

⁵¹⁶ UNDDR Ressource Centre. (n.d.). Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (IDDRS) des Nations Unies – 4.10 Disarmament, p 21.

d'identification, où le nom de chaque personne était vérifié à son arrivée sur les listes des individus à démobiliser fournies par leurs anciens chefs de guerre. En se retirant de la chaîne de commandement explicite du groupe auquel iel appartenait, iel lui était alors possible d'obtenir un récépissé et/ou une carte d'ex-combattant.e indispensable pour la suite⁵¹⁷. Si le modèle un homme, une arme avait déjà préalablement écarté nombre d'anciennes combattantes dont l'engagement ne correspondait pas aux normes du modèle international descendant, très peu de mesures ont ensuite été prises pour répondre aux besoins sexospécifiques de celles qui seraient parvenues à avoir accès aux centres d'accueil et zones de cantonnement de la phase de démobilisation.

En effet, la phase de démobilisation de l'ADDR comprenait notamment : « Le retrait des effets militaires ; - La visite médicale ; - La confirmation du projet du profilage par le démobilisable ; - [...] Le rattachement à un centre de suivi et d'information », ainsi que « La remise d'un titre et d'un kit civil de démobilisation »⁵¹⁸. En faisant du désarmement la porte d'entrée vers la suite des dispositions prises dans les zones de cantonnement, les agents du DDR ont écarté les femmes des dispositions qui leur auraient pourtant été indispensables, comme la visite médicale. Des services standardisés, comme un soutien psychologique adapté à l'éventail de traumatismes liés à la guerre et des traitements contre les maladies et infections sexuellement transmissibles y étaient pourtant offertes à toutes les personnes démobilisées présentes sur le site. Puisque la fin d'un conflit entraîne généralement une plus grande mobilité des individus, et augmente donc le risque de contagion au reste de la population, faire passer une visite médicale à toutes les personnes combattantes dès le début d'un DDR minimise les risques de santé publique⁵¹⁹. En rendant son accès plus difficile pour les femmes, l'approche de l'ADDR a ainsi participé à leur désécurisation, mais également à celle du reste de la population. Au-delà d'un accès à « l'éducation sur le VIH/SIDA, y compris au dépistage volontaire, et aux autres services et fournitures de santé », les femmes et les filles pouvaient avoir des besoins psychosociaux ou sanitaires spécifiques, en lien avec des violences sexistes et sexuelles liées à leur expérience au sein de différents groupes armés⁵²⁰. En dehors des

⁵¹⁷ Autorité de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration. (2012). Lettre de politique DDR, Abidjan, gouvernement de Côte d'Ivoire.

⁵¹⁸ Groupe de Travail sur la Réforme du Secteur de la Sécurité de la République de Côte d'Ivoire. (2012). Lettre politique DDR, p 9.

⁵¹⁹ Zuckerman, E. & Greenberg, M. (2004). The Gender Dimensions of Post-Conflict Reconstruction: An Analytical Framework for Policymakers. *Gender and Development*, 12(3), p 76.

⁵²⁰ UNDDR Ressource Centre. (n.d.). Op. Cit. – 5.10 Women, Gender and DDR, p 17.

maladies, elles pouvaient aussi nécessiter des soins particuliers pour traiter les « effets à long terme de blessures non soignées, notamment celles liées à des relations sexuelles forcées et à des accouchements non assistés »⁵²¹. Elles pouvaient également avoir besoin de soins pour les enfants qu'elles auraient eu pendant le conflit, là où les hommes « ont eu l'avantage de pouvoir [les] laisser derrière eux [...] pendant que les femmes ont été contraintes de s'en occuper »⁵²². Ce faisant, les l'ADDR aurait ainsi pu apporter une aide physique et psychologique notoire à des traumatismes souvent genrés, ralentir la propagation de maladies et d'infections, et devenir un vrai atout de santé publique. Si l'ONUCI se targuait d'avoir mis en place des « comités de veille et de suivi des violences sexuelles à l'encontre des filles et des femmes » dans les 20 bureaux de terrains de la mission, nous manquons de données concernant la place réelle accordée aux besoins sexospécifiques dans le domaine de la santé au sein des sites de démobilisation⁵²³.

Dans la mesure où le mandat de l'ONU consistait entre autres à « mieux protéger les femmes et les jeunes filles dans les situations post-conflit » en collaboration avec les autorités nationales du DDR, il apparaît surprenant que ses comptes rendus ne fassent pas non plus état du déploiement d'initiatives ou d'infrastructures physiques séparées ou plus inclusives, qui auraient facilité l'intégration des anciennes combattantes dans le processus de démobilisation⁵²⁴. Il semble qu'une planification sensible au genre aurait aménagé un certain nombre d'espaces réservés aux femmes au sein de ces sites, défini des zones de cantonnement féminines avec des installations familiales, ou aurait veillé à ce qu'une quantité suffisante de femmes travaillent sur le terrain pour encadrer les ex-combattantes qui se sentiraient plus à l'aise en leur présence⁵²⁵. Pourtant, comme l'a précisé un ancien employé de l'ADDR à Kamina Diallo en 2014 : « la proportion de femmes [combattantes] [était] si faible que nous n'all[i]ons pas établir de quotas spécifiques pour les femmes »⁵²⁶. De fait, les infrastructures n'ont pas été aménagées avec des dispositions permettant de garantir la sécurité et l'autonomie des femmes et des jeunes filles sur place, comme des installations séparées pour celles qui chercheraient à échapper à une situation de violence, des

⁵²¹ Zuckerman, E. & Greenberg, M. (2004). Op. Cit. p 76

⁵²² MacKenzie, M. (2009) Op. Cit. p 249.

⁵²³ ONUCI. (17 novembre 2016). Cérémonie d'ouverture du Séminaire international sur la participation des femmes aux processus de paix dans l'espace francophone : allocution de la Représentante spéciale.

⁵²⁴ *Ibid*

⁵²⁵ Hills, C. (2016). "Gender and Demilitarization in Liberia", in Handbook on Gender and War, Simona Sharoni and others, eds. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.

⁵²⁶ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 403.

services de garde d'enfants ou encore des réserves de bois et d'eau pour qu'elles n'aient pas à s'éloigner pour en chercher⁵²⁷. Les femmes qui ont tenté de prendre part au processus de DDR ont ainsi subi une double peine, puisqu'elles ont fait face à une exclusion dès la première étape en raison des critères de sélection, et ont continué de voir leurs besoins aliénés lors de la deuxième étape de démobilisation. L'ADDR et ses bailleurs de fond internationaux ont donc pleinement contribué à la désécurisation des démobilisées au sein même des espaces censés leur apporter un tremplin vers une réintégration se voulant sensible aux questions de genre.

3.4 – Resocialisation : à côté du traitement des VBG

L'ADDR s'est démarquée des précédentes opérations de DDR notamment par ses phases de resocialisation destinées à aider les ex-combattant.es à réacquérir les bases d'un comportement citoyen en vue de son retour à la vie civile. D'une durée de quatre semaines, cette phase a réuni les démobilisé.es de la rébellion et des factions pro-gouvernementales dans cinq centres situés à Bouaké (360 places), Guiglo (400 places), Bouaflé (500 places), Bondoukou (1000 places) et M'bahiakro (1000 places)⁵²⁸. Les différentes activités devaient notamment inclure « la sensibilisation à la paix et à la réconciliation, l'éducation civique, un appui psychologique, des séances d'écoute individuelle et collective, la formation professionnelle, l'accès aux services de santé et d'éducation », ainsi que « des activités sportives et culturelles pour aider à renforcer les liens sociaux et à restaurer la confiance entre les communautés »⁵²⁹. L'unité Suivi et Resocialisation de l'ADDR a progressivement laissé lieu à la Cellule de Coordination, de Suivi et de Réinsertion (CCSR), dont les coordinateurs ont vanté les mérites. Selon eux, « les valeurs inculquées lors du programme ont contribué à modifier leur comportement, favorisant le respect de l'ordre, de l'autorité et la lutte contre les violences basées sur le genre »⁵³⁰.

Toutefois, les témoignages d'anciens combattants masculins passés par ces centres de resocialisation ont remis en question le succès des résultats présentés par les instances de l'ADDR. En effet, l'un d'entre eux a notamment dénoncé la militarisation de ce processus censé leur offrir les outils d'un retour à la vie civile au sein de leurs communautés. Géré par des gendarmes, les

⁵²⁷ UNDDR Ressource Centre. (n.d.). Op. Cit.

⁵²⁸ Diallo, K. (2017). Op. Cit. p 245.

⁵²⁹ *Ibid*

⁵³⁰ *Ibid*, p 248

centres étaient supposément plus proches de « formations militaires » au sein desquels les programmes de sensibilisation n'ont « rien apporté de nouveau », et où la vie quotidienne était empreinte de normes disciplinaires similaires à ce qu'il avait connu au sein de l'armée⁵³¹. Loin de répondre à leurs besoins spécifiques, ces centres ont au contraire bien souvent entériné chez les anciens combattants démobilisés les habitudes « les relations de pouvoir violentes et dominatrices, largement associées à la masculinité, à la guerre et aux sociétés militarisées »⁵³².

L'après conflit a ainsi été marqué par l'acrimonie des acteurs miliciens face à leur position statutaire, qui s'est traduit par « des tentatives masculines de réintroduire ces relations de domination dans le foyer comme dans l'espace public »⁵³³. Il est toutefois important de noter que la contribution financière des Ivoiriennes à leurs familles n'était pas une nouveauté ayant émergé durant la guerre civile. Néanmoins, leurs efforts en tant que commerçantes, agricultrices ou entrepreneuses ont dû être accrus pour colmater le déficit économique laissé par l'absence de revenus des hommes de leur communautés, ce qui a bouleversé les dynamiques conjugales et parfois provoqué chez leurs époux un « sentiments d'humiliation, d'incompétence et de dévalorisation »⁵³⁴. Les femmes ont alors dans de nombreux cas pu incarner implicitement le « nouvel ennemi » contre lequel leurs conjoints ont déversé le poids de frustrations qui n'avaient pas été prises en charge par des politiques publiques adéquates⁵³⁵.

Si les pratiques de violences conjugales au sein de la sphère privée préexistent la majorité des guerres civiles, elles tendent souvent à s'intensifier dans les sociétés post conflictuelles⁵³⁶. Bien qu'il n'existe aucune base de statistique officielle fiable concernant les violences conjugales en Côte d'Ivoire pour la période qui nous intéresse, une étude menée en 2008 par la Direction de la Promotion du Genre et de l'Égalité au ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (DPGEMFFA) et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) offre une idée des violences vécues par les femmes au sein de leur ménage avant la crise post-électorale. Quatre années

⁵³¹ *Ibid*

⁵³² Zuckerman, E. & Greenberg, M. (2004). Op. Cit. p 79.

⁵³³ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Op. Cit. p 17-18.

⁵³⁴ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 447.

⁵³⁵ Boutron, C. (2010). Op. Cit. p 134.

⁵³⁶ Rehn, E. & Johnson Sirleaf, E. (2002). Women, War, Peace. The Independent Experts' Assessment. New York: Unifem, p 19.

avant le début de l'ADDR, 17,2% des Ivoiriennes dénonçaient les violences physiques qu'elles avaient vécu avec leur partenaire au cours de la dernière année, 36% reportaient de la violence verbale, 40% de la violence psychologique, et 5,7% de la violence économique⁵³⁷. Au lendemain de l'ADDR, ce sont près de 31% des Ivoiriennes ayant déjà vécu en couple qui avouaient avoir déjà subi des violences de la part d'un partenaire intime au cours de leur vie, ce qui représente une hausse de près de 5% par rapport à la moyenne des États voisins d'Afrique de l'Ouest⁵³⁸.

La resocialisation des combattants masculins semble de fait avoir manqué son objectif de leur faire « réacquérir les valeurs morales et citoyennes propres à la vie en société et surtout à s'écarter de la violence », et au contraire contribué à une construction identitaire masculine post-conflit au sein de laquelle l'habitus guerrier a été transposé au foyer⁵³⁹. En effet, 46% des Ivoiriennes ayant subi des instances de violences de la part d'un partenaire intime dénonçaient tout d'abord des violences physiques⁵⁴⁰. Manifestations d'un désir de réasseoir « la loi du plus fort » et de démontrer l'ascendant physique masculin, ces abus semblaient notamment reposer sur « un ensemble de valeurs issues de la guerre et reproduisant l'association entre virilité et l'identité de combattant »⁵⁴¹. Les violences psychologiques suivaient de près, avec près de 32% des femmes concernées. Les violences économiques, incluant par exemple « le sabotage de leur matériel de travail ou la confiscation de leur salaire », touchaient environ 14% des Ivoiriennes⁵⁴². Ce dernier chiffre est critique pour saisir le continuum de violence vécue par les femmes au lendemain d'un conflit armé, puisque les améliorations matérielles qu'elles ont pu connaître dans les dynamiques économiques en temps de guerre ont laissé place à retour de bâton patriarcal. L'augmentation des violences conjugales post-confliktuelles est ainsi un exemple qui ne représente pas « seulement l'expression du désarroi dans lequel se trouvent plongés les anciens combattants », mais également « la volonté de nier le rôle tenu par les femmes dans la lutte contre-subversive » dans une démarche de reproduction de l'identité masculine⁵⁴³. L'ADDR a de fait participé à la désécurisation et à la mise

⁵³⁷ Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (MFFAS) & UNFPA. (2008). Crise et Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire : résultats des études et principaux défis, p 54.

⁵³⁸ OCDE. (2021). SIGI 2021 Regional Report for Africa, Social Institutions and Gender Index.

⁵³⁹ Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines. (8 avril 2021). Enfants en conflit avec la loi : 1400 personnes resocialisées grâce à la cellule de coordination, de suivi et de réinsertion.

⁵⁴⁰ OCDE. (2021). Op. Cit.

⁵⁴¹ Boutron, C. (2010). Op. Cit.

⁵⁴² OCDE. (2021). Op. Cit.

⁵⁴³ Boutron, C. (2010). Op. Cit. p 135.

en danger des anciennes combattantes et des femmes ivoiriennes de manière plus générale en ce qu'il n'a pas cherché à transformer le lien qu'entretiennent les démobilisés masculins à la violence, ce qui a finalement perpétué le continuum de la violence genrée post-conflit.

3.5 – Réinsertion : des perspectives économiques limitées pour les démobilisées

La réinsertion économique des anciennes combattantes démobilisées a représenté un défi majeur dans le DDR ivoirien, marqué par des obstacles spécifiques liés à leur statut de femmes et leur rôle dans les hostilités. Si l'ADDR n'a pas fait de la création de programmes spécifiquement désignés pour les femmes et les jeunes filles une priorité, il est néanmoins possible de distinguer deux types de couloirs principaux de réinsertion socio-économique dont elles ont pu bénéficier. On a ainsi retrouvé, d'un côté, les emplois directs dans l'administration et le secteur public, et de l'autre, l'auto-emploi à travers les projets associés au programme de DDR. Peu adapté aux diverses réalités et besoins des concernées, le succès de l'intégration socioéconomique des anciennes combattantes post-conflit a été très souvent conditionné à un capital social et culturel préexistant.

3.5.1 – Insertion par les emplois directs

Le développement d'une Cellule Genre dans les réformes qui ont marqué le secteur de la sécurité à la suite de l'arrivée d'Ouattara au pouvoir a permis l'intégration dans les institutions du système de sécurité d'ex combattantes démobilisées⁵⁴⁴. Toutefois, en raison notamment du nombre limité de places, très peu d'hommes et de femmes précédemment engagés dans les groupes belligérants ont pu y avoir accès⁵⁴⁵. On retrouve ainsi chez les démobilisées une petite proportion de femmes qui ont pu bénéficier d'emplois directs, avec des postes au sein de corps paramilitaires des forces de sécurité, à l'instar de l'Office National des Pompiers Civils, des douanes ou encore des Eaux et Forêts⁵⁴⁶. Des emplois salariés dans des administrations publiques et privés ont également été ouverts à la suite « d'une formation qualifiante et d'un stage rémunéré de six mois »⁵⁴⁷. Ces places étaient très prisées, puisqu'un emploi dans la fonction publique allait de pair avec une forme de

⁵⁴⁴ Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. (2014). Rapport de la Côte d'Ivoire sur la mise en oeuvre du programme d'action de Beijing vingt ans après. République de Côte d'Ivoire, p 22

⁵⁴⁵ Diallo, K. (2024). Op. Cit., p 250.

⁵⁴⁶ Diallo, K. (2024). Op. Cit., p 405.

⁵⁴⁷ *Ibid.*, p 249.

stabilité professionnelle et économique, et était également accompagné d'un statut social valorisant en raison de sa respectabilité dans la société.

Les anciennes combattantes concernées par ces dispositions d'accès direct à l'emploi dans l'administration ont de fait « exprimé une perception plus positive de leur engagement dans la rébellion et des programmes de réintégration »⁵⁴⁸. Néanmoins, on constate rapidement que les femmes qui en ont bénéficié, en plus d'être peu nombreuses, possédaient des caractéristiques socio-économiques spécifiques faisant d'elles des personnes particulièrement privilégiées : très éduquées et diplômées, originaires de régions urbaines, célibataires, âgées de moins de 35 ans en moyenne et pouvant se permettre de suivre une formation théorique d'environ deux mois sans encombre⁵⁴⁹. Ces dernières n'ont pu être sélectionnées pour rejoindre directement les structures officielles qu'en fonction de critères très sélectifs comme le niveau d'étude (le brevet des collèges ou le baccalauréat étaient des prérequis pour certains diplômes), la situation familiale, la condition physique ou encore l'âge⁵⁵⁰. Notons d'ailleurs que les motifs prépondérants d'éducation ou de situation familiale privant les femmes d'accéder à la fonction publique ou aux postes à responsabilité étaient bien souvent liés au processus d'ordonnancement patriarcal, hérité notamment des transformations sociales de l'époque coloniale, qui renforce lui-même ses propres structures de pouvoir. En effet, les différences d'accès genré en matière d'éducation ont pris racine dans le pays avec l'accent mis par la société coloniale sur les rôles de ménagère, de sage-femme, et d'institutrice qui entendait renforcer « l'entreprise civilisatrice » puisque les femmes étaient perçues comme un « relais efficace des valeurs françaises auprès des populations « indigènes »⁵⁵¹. Ces normes sexistes, inscrites dans un continuum de violences genrées entre la vie sociale et la vie politique, ont depuis cherché à maintenir les hommes à la tête des ménages, des communautés et des États dans un cycle auto-renforçant⁵⁵². En 2012 par exemple, les indicateurs sociaux faisaient état d'une disparité encore importante dans ce secteur, où 36,8% des hommes avaient pu terminer leur éducation secondaire contre seulement 25,5% des femmes⁵⁵³. La même année, seuls 10,4% des sièges étaient

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p 405.

⁵⁴⁹ Diallo, K. (2018). Op. Cit. p 3.

⁵⁵⁰ *Ibid*

⁵⁵¹ Barthélémy, P. (2002). La professionnalisation des africaines en AOF (1920-1960) ». *Revue d'Histoire*, 75(3), p 36

⁵⁵² Runyan, A. & Peterson, S. (2013). *Global Gender Issues in the New Millennium*. 4th ed. Boulder, Colorado: Westview Press, p 56.

⁵⁵³ World Bank Group. (n.d.). Lower secondary completion rate (% of relevant age group). *Gender Data*.

détenus par des femmes au sein du parlement, illustrant la façon dont certaines inégalités issues de normes patriarcales coloniales ont participé à perpétuer l'écartement des femmes de sphères de pouvoir⁵⁵⁴. Dans ce contexte, « la (re)création de l'ordre après un conflit semblerait exiger d'urgence l'effacement des femmes qui ont défié les normes de genre en s'engageant dans la violence »⁵⁵⁵. Les mesures de réintégration par l'emploi direct, bien qu'à priori ouvertes aux anciennes combattantes, n'ont pas favorisé une reconstruction sociale qui aurait remis en cause les inégalités affectant ces dernières en périodes pré-conflit. Par leur mise en œuvre, les programmes de réinsertion économique de l'ADDR ont au contraire confirmé l'exclusion des femmes précaires, peu éduquées, issues de milieux ruraux, mères ou mariées, des postes de décision. Ce faisant, les dispositions d'accès direct à l'emploi insufflés par l'application du DDR ivoirien ont donc poussé les anciennes combattantes en dehors du champ de la sécurisation tout en encourageant un retour de la société post-conflit à un statu quo aux normes structurelles patriarcales⁵⁵⁶.

3.5.2 – Insertion par les programme favorisant l'auto-emploi

Contrairement aux programmes basés sur l'emploi direct, qui misaient sur une intégration dans l'administration publique et ne concernaient qu'une poignée des anciennes combattantes les plus privilégiées, d'autres programmes mettaient quant à eux l'accent sur l'auto-emploi en lien avec les activités que ces dernières menaient avant les crises. Selon les scénarios, les formations pratiques ou les stages dans les activités génératrices de revenus (AGR) étaient destinées à des secteurs tels que l'artisanat, le commerce ou encore l'agriculture, et pouvaient s'étendre d'une période allant d'une ou deux semaines à un maximum de six mois⁵⁵⁷. La majorité des démobilisées s'est ainsi tournée vers les projets en lien avec leurs anciennes activités, le commerce y occupant une place de choix⁵⁵⁸. Pareillement, un filet de réinsertion de 800 000 francs CFA⁵⁵⁹ leur était remis à la fin de leur formation, et visait à les soutenir dans le lancement de ces projets entrepreneuriaux d'auto-emploi, supposés permettre une certaine autonomie et une réintégration pérenne.

⁵⁵⁴ World Bank Group. (n.d.). Proportion of seats held by women in national parliaments (%). *Gender Data*.

⁵⁵⁵ Henshaw, A. L. (2020). Op. Cit. p 72.

⁵⁵⁶ Runyan, A. & Peterson, S. (2013). Op. Cit. p 61-62

⁵⁵⁷ Diallo, K. (2018). Op. Cit.

⁵⁵⁸ Diallo, K. (2018). Op. Cit.

⁵⁵⁹ Soit environ 1315\$ US aujourd'hui

Toutefois, cette orientation vers l'auto-emploi s'est accompagnée d'une grande désillusion des démobilisées envers l'ADDR. Pour reprendre les mots du président d'une association d'ex-combattants sur le taux d'échec des projets d'auto-emploi : « on peut même dire 95 % de tous ces projets sont à l'eau. L'ADDR ne va pas vous dire le contraire »⁵⁶⁰. En effet, beaucoup de femmes engagées dans les groupes armés ont perdu leur système de support lors de leur démobilisation à cause du stigma ou de l'érosion du système d'appartenance et d'entraide qui structurait les groupes dont elles faisaient partie. Or, comme le souligne le responsable associatif, nombre d'entre elles étaient mères ou « ne [pouvaient] plus retourner dans la vie civile parce qu'elles n'[avaient] pas de toit, elles n'[avaient] pas les moyens pour ça »⁵⁶¹. Confrontées à des « difficultés financières et à des dettes accumulées après leur démobilisation », ces femmes dépendaient du filet de réinsertion pour leur survie immédiate ou celle de leurs proches, et n'ont donc pas eu la possibilité de l'allouer à la création d'un projet commercial⁵⁶². Pour celles qui n'auraient pas souffert de contraintes économiques plus brutales que prévu ou n'auraient pas d'enfant à charge, l'auto-emploi présupposait, en plus d'une certaine autonomie, d'un endroit où elles pourraient tenir leurs commerces sur le long terme. Or, le témoignage du président d'association évoqué plus haut (un ancien combattant passé par l'auto-emploi) fait état des difficultés rencontrées dans la pratique acculant davantage les femmes dans la précarité. En raison des contraintes liées à l'isolement post démobilisation, la prise en charge d'enfants, les dettes ou les complications d'exercice, nombre de femmes passées par l'auto-emploi de l'ADDR ont déploré l'écart de stabilité socioéconomique avec les bénéficiaires des emplois directs, qui a engendré chez elles un grand sentiment de précarité⁵⁶³.

Face aux défaillances de l'ADDR, l'accès à des réseaux de soutien est donc devenu le corolaire d'une réinsertion socioéconomique tangible pour les femmes démobilisées, pour lesquelles l'auto-emploi ne représentait finalement pas une solution réalisable. L'importance accordée aux anciens chefs de guerre lors des phases d'identification du DDR s'est de fait avérée instrumentale dans la réinsertion (ou non) des anciennes combattantes. Alors que ce mode de fonctionnement a largement nourri les allégeances sur des bases de territoire, de clan ou encore d'ethnicité, les réseaux clientélistes de ces chefs ont été déterminants dans l'accès de certaines femmes laissées pour

⁵⁶⁰ *Ibid*, p 406.

⁵⁶¹ *Ibid*, p 407.

⁵⁶² *Ibid*, p 407.

⁵⁶³ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 406

compte par l'ADDR à des programmes économiques⁵⁶⁴. A Bouaké par exemple, les Amazones précédemment évoquées ont pu bénéficier du projet de réinsertion Soutra, une usine de transformation de manioc en attiéké, porté par l'ancien commandant de zone Chérif Ousmane⁵⁶⁵. Comme en témoignait l'une d'elle : « C'est le commandant de la zone qui a financé le projet [...] Cherif Ousmane a financé d'autres groupes. Il a financé, je crois, une dizaine de groupes et puis des personnes individuelles aussi qu'il a financé »⁵⁶⁶. La capacité de réintégration économique des Ivoiriennes engagées dans les groupes armés selon les normes de l'ADDR était donc bien liée à leur capital culturel et social. Par conséquent, pour les anciennes combattantes issues des zones rurales, avec des enfants, peu éduquées ou sans réseau, la transition post-conflit s'est donc inscrite dans un continuum liant le genre à la violence structurelle de l'enfermement dans la pauvreté⁵⁶⁷.

3.6 – Réintégration : Exclusion des cercles sociaux d'anciens combattants

Les espaces de sociabilités sont une dimension essentielle dans la socialisation des hommes engagés dans les groupes armés, « qui concourent à leur recrutement, leur maintien au sein de la rébellion et leurs mobilisations collectives en tant qu'ex-combattants »⁵⁶⁸. Ces espaces de socialisation jouent un rôle crucial dans la restauration du tissu social post-conflit et l'entraide mutuelle des anciens combattants démobilisés qui peuvent « continuer à s'impliquer dans des activités militantes ou politiques après leur démobilisation »⁵⁶⁹. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, la réintégration a plutôt tendu vers le maintien d'un statu quo au sein duquel les femmes étaient exclues de l'arène publique, lieu de sociabilité masculine, et redirigées vers la sphère domestique et privée, créant ainsi un pont de violence symbolique entre les environnements pré et post-conflit.

Les grins de thé offrent une illustration concrète de ces arènes « où se constituent les problèmes publics, à travers la discussion collective »⁵⁷⁰. D'origine Dioula, le terme grin signifie « réunion », et désigne le rassemblement d'un groupe d'individus « se réunissant à des horaires variables en un

⁵⁶⁴ *Ibid*, p 200.

⁵⁶⁵ Diallo, K. (2017). La Cellule 39 en Côte d'Ivoire : Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants. *Afrique contemporaine*, 263-264(3-4), p 185.

⁵⁶⁶ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 408.

⁵⁶⁷ True, J. (2012). *The Political Economy of Violence against Women*. Oxford: Oxford University Press, p 5.

⁵⁶⁸ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 423.

⁵⁶⁹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 426.

⁵⁷⁰ Lefebvre, F. (2019). Une hétérotopie de la parole subalterne : les grins de thé à Ouagadougou (Burkina Faso). *Annales de Géographies*, 128(729/730), p 96.

lieu précis pour boire du thé et discuter »⁵⁷¹. Si les grins ne sont pas et n'ont pas été une structure promue directement par la phase de réhabilitation de l'ADDR, ils constituent cependant un exemple intéressant de ces espaces de sociabilités qui ont participé à la construction d'une identité d'ex-combattant en dehors d'un cadre bureaucratique. Fréquenté dans l'écrasante majorité par des hommes, ils inscrivent notamment le registre politique dans les valeurs mobilisées et « dans la pratique même qu'ils constituent »⁵⁷², et incarnent « des espaces où la consommation de thé entretient avec la production des masculinités un rapport étroit »⁵⁷³. Les grins ont en outre permis une forme de soutien collectif dans l'émancipation économique de ses membres, qui y trouvaient une clientèle d'habitues idéale au développement d'un petit commerce, ou s'entraidaient avec des opportunités d'emploi⁵⁷⁴. À la fois « refuge et espace ressource »⁵⁷⁵, les grins ont ainsi pu représenter une espace salubre pour les anciens combattants en proie au terrible mal-être causé par les dispositions insuffisantes de l'ADDR, qui ont engendré chez eux une forme de détresse économique « combinée à une perte de dignité et d'honneur due à l'incapacité de subvenir aux besoins de leur famille »⁵⁷⁶. Comme en témoigne un responsable d'ONG à Bouaké : « Celui à qui on a donné l'opportunité pour un projet DDR et qui a échoué et qui se trouve au grin du matin au soir, pour ma part c'est lui-là qui est dangereux »⁵⁷⁷. L'amertume des anciens combattants au lendemain de leur démobilisation a pu être liée à « la dévalorisation des capitaux spécifiques qu'ils détiennent (guerrier, mais aussi social car associé aux réseaux miliciens) », la désillusion face à leurs espoirs de mobilité sociale, le désagrégement de leurs opportunités de survie matérielle, mais également leur déclassement symbolique⁵⁷⁸. Si les femmes « passent » parfois par le grin, c'est le plus souvent pour s'occuper des besognes nécessaires à son bon fonctionnement, pas pour participer à la discussion⁵⁷⁹. Il est important de noter qu'il existe des « grins de femmes », toutefois, leurs réunions se tiennent le plus souvent dans des espaces privés, avec des discussions d'ordre

⁵⁷¹ *Ibid*, p 90.

⁵⁷² Lefebvre, F. (2019). Une hétérotopie de la parole subalterne : les grins de thé à Ouagadougou (Burkina Faso). *Annales de Géographies*, 128(729/730), p 96.

⁵⁷³ Bondaz, J. (2013). Le thé des hommes. *Cahiers d'études africaines*, 53(209-210), p. 62.

⁵⁷⁴ Bondaz, J. (2013). Le thé des hommes. *Cahiers d'études africaines*, 53(209-210), p. 71.

⁵⁷⁵ Lefebvre, F. (2019). Op. Cit. p 96.

⁵⁷⁶ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 424.

⁵⁷⁷ *Ibid*

⁵⁷⁸ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Les émotions politiques des (ex-)combattants : pour une sociologie des sentiments moraux. *Critique Internationale*, 91, p 17.

⁵⁷⁹ Vincourt, S. & Kouyaté, S. (2012). Ce que « parler au grin » veut dire : sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d'Ivoire. *Politique africaine*, 127(3), p 91.

pratique ou de divertissement⁵⁸⁰. Le profil des participantes est d'ailleurs intéressant, car il s'agit la plupart du temps de femmes non mariées, étudiantes, ou de citadines aisées qui ont les moyens de se soustraire aux tâches ménagères par le biais de personnel de maison⁵⁸¹. Véritable « espace de visibilité et d'interconnaissance, où voir les passants et être vus par eux est important », les grins représentent dans l'immense majorité des cas des espaces de sociabilité et de soutien dont les femmes sont exclues⁵⁸². Dans le sillage des dispositions de l'ADDR, ils ont de fait constitué « une porte d'entrée privilégiée pour penser les masculinités et les rapports de genre » dans les cercles sociaux au sein desquels ont évolué anciens combattants et leurs identités post-conflit⁵⁸³.

Les « récits dominants de la masculinité et du combat » portés par l'ADDR ont donc joué un rôle non négligeable dans le maintien des structures sociales poussant les anciens combattants à fermer leurs espaces publics de socialisation et de soutien aux femmes⁵⁸⁴. Le continuum de violence manifesté par le renvoi de ces dernières à la sphère privée peut également être le résultat du « besoin de hommes de réaffirmer leur contrôle au sein du foyer qui avait été dirigé par des femmes pendant la guerre » et de chômage auquel les combattants peuvent être confrontés⁵⁸⁵. Exclues des espaces de sociabilité des hommes démobilisés dans l'espace public, les femmes ivoiriennes qui s'étant engagés dans les groupes armés n'ont guère eu d'autre choix que de se tourner vers ceux qu'elles connaissaient. Les marchés, centre névralgique de leurs activités économiques et commerciales, se sont ainsi imposés comme un espace de sociabilité important pour les démobilisées désireuses de créer du lien, et de se réapproprier une identité de citoyenne loin de celle d'ex-combattante⁵⁸⁶. La violence symbolique infligées aux femmes dans leur exclusion des espaces publics en lien avec leur vécu militarisé, les reléguant au domestique, a également servi à renforcer les structures de pouvoir existantes⁵⁸⁷. Dans la mesure où cette exclusion des cercles d'anciens combattants est

⁵⁸⁰ *Ibid*, p 99.

⁵⁸¹ Diallo, A. (2009). « Women in the Back Seat in Malian Citizenship », in A. SCHLYTER (ed.), *Body Politics and Women Citizens African Experiences*, *Sida Studies* (24), Stockholm: Sida, pp 115-124, p 117.

⁵⁸² Bondaz, J. (2013). *Op. Cit.* p 74.

⁵⁸³ Vincourt, S. & Kouyaté, S. (2012). *Op. Cit.*, p 91.

⁵⁸⁴ Enloe, C. (200). *Maneuvers: The International Politics of Militarizing Women's Lives*. University of California Press, p. 15.

⁵⁸⁵ Chinkin, C & Charlesworth, H. (2006). *Building Women into Peace: the International Legal Framework*. *Third World Quarterly*, 27 (5), p 946.

⁵⁸⁶ Diallo, K. (2024). *Op. Cit.* p 426.

⁵⁸⁷ Enloe, C. (2004). *The Curious Feminist: Searching for Women in a New Age of Empire*. University of California Press, p. 56.

accompagnée d'un cantonnement à la sphère privée, les femmes ont ainsi subi un risque accru de violences conjugales en raison de la resocialisation manquée des hommes de leur entourage.

Les approches normatives en matière de DDR ont ainsi révélé de grandes failles dans leur capacité à intégrer la politisation des émotions des anciens combattants et la prise en compte « réelle des expériences singulières et de leur ancrage dans des configurations sociales et des trajectoires individuelles »⁵⁸⁸. Cela vient interroger le lien entre la construction de sentiments forts chez ces derniers sur des questions d'injustice, de déclassement social et économique, et de rapports sociaux genrés. En effet, la réponse psychologique à la violence vécue par les démobilisés pendant le conflit n'a occupé que peu de place dans les mécanismes de resocialisation. Les désillusions socioéconomiques ont engendré chez eux de « nouvelles croyances et repères moraux », dont notamment celui du bien-fondé de certaines formes de violences, déployées surtout sur leurs compagnes et leur proches féminins⁵⁸⁹. En ne s'attaquant pas à cette production d'affects, l'ADDR n'a donc pas seulement participé à la perpétuation de structures patriarcales d'exclusion des femmes des cercles sociaux d'anciens combattants en les reléguant à une sphère domestique. Elle a activement contribué à leur désécurisation post-conflit, puisque l'échec de la phase de resocialisation a engendré la transposition d'un habitus violent chez les anciens combattants masculins à cette sphère domestique, qui a accentué le risque de violences conjugales et familiales.

3.7 – Au-delà de l'ADDR : l'auto-organisation des femmes ex-combattantes

Alors que l'exercice de la violence a pu permettre aux hommes engagés dans le conflit ivoirien une forme d'expression politique dans l'espace public, entretenue ensuite par les réseaux d'anciens combattants, la transition post conflit s'est plutôt caractérisé par une « consolidation conservatrice » en matière de genre⁵⁹⁰. Les dynamiques associatives d'ancien.nes combattant.es offrent des exemples intéressants de la façon dont s'est articulée la socialisation militante et la politisation des femmes démobilisées dans leur retour à la vie civile.

⁵⁸⁸ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Op. Cit. p 20.

⁵⁸⁹ Tanner, S. (2010). Op. Cit. p 261.

⁵⁹⁰ Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Op. Cit, p 17.

3.7.1 – Engagements dans l’associatif

Si nombre d’associations d’ex-combattants étaient réservées aux hommes, quatre des plus grosses, l’Association des Démobilisés de Côte d’Ivoire (ADEMOCI) à Abidjan, la Cellule 39 à Korhogo et Abidjan, le « Collectif des ex-combattants et Sages » et le Bureau de l’Association des Démobilisés de Côte d’Ivoire (ADCI) à Bouaké étaient quant à elles mixtes⁵⁹¹. Toutefois, la sélection genrée des membres à l’entrée n’était pas le seul facteur à avoir perpétué des inégalités dans l’accès à des réseaux de soutien, de formation et de militantisme pour les anciennes combattantes ivoiriennes. En effet, les associations mixtes « socialisent ensuite leurs membres à l’intérieur des mobilisations en véhiculant visions du monde et savoir-faire. Ce façonnage organisationnel peut avoir des dimensions genrées, engendrant des effets différenciés du militantisme sur les trajectoires des hommes et des femmes »⁵⁹². Malgré l’implication de femmes dans ces associations, « la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée »⁵⁹³ les a privés d’accès à de vrais postes de pouvoir au sein du bureau exécutif⁵⁹⁴.

Leur présence au sein de ces collectifs a cependant permis la prise en compte de certaines problématiques de genre auquel l’ADDR n’avait pas su répondre, à l’instar de la branche réservée aux veuves de la Cellule 39. Néanmoins, ses membres ont déploré le manque de réactivité gouvernementale face à leurs demandes, entérinant davantage la désécurisation des femmes impliquées dans les groupes armés et de leurs proches. Leurs doléances comprenaient notamment un support financier qui aurait permis de soulager le poids d’enfants à charge et de faciliter la réinsertion de ces femmes dans le tissu social en adéquation avec leurs besoins spécifiques, comme l’expliquait un membre du Bureau exécutif national de la Cellule 39 :

« On a adressé plusieurs courriers au ministère de la Solidarité [...] Donc les veuves des ex-combattants [...] On aurait pu quand même décider quelque chose avec certaines coopératives, des caisses d’épargne pour aider ces femmes-là à avancer dans un petit boulot ou une activité lucrative pour leur permettre de nourrir les enfants. On a même adressé des courriers à la première dame. Jusqu’à présent, on n’a pas de suite. Et il y a le ministère de

⁵⁹¹ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 281 & 432.

⁵⁹² Fillieule, O. & Masclet, C. (2013). Mouvements sociaux. Dans : Catherine Achin éd., *Dictionnaire. Genre et science politique : Concepts, objets, problèmes*, pp. 344-356. Paris : Presses de Sciences Po, p 352.

⁵⁹³ Kergoat, D. (2000). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in *Dictionnaire critique du féminisme*, pp 35-44. Paris: PUF, p 36.

⁵⁹⁴ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 426.

la Solidarité, le ministère de la Famille, tout ça, on a laissé des courriers partout pour cette frange de la population qui est train de souffrir. On n'a pas eu de suite. »⁵⁹⁵.

L'inclusion des femmes concernées dans les milieux militants et de la société civile, appuyée par les institutions, est pourtant essentielle à la reconstruction post-conflit, car « en tant que membres des communautés qui ont démobilisé les combattants et en tant qu'anciennes combattantes », elles possédaient des connaissances et une expérience qui auraient permis de répondre plus adéquatement aux préoccupations des communautés en matière de sécurité⁵⁹⁶.

3.7.2 – Des dynamiques de solidarités inclusives

Dans ce contexte, les anciennes combattantes ivoiriennes ont choisi de résister « aux normes de genre et aux attentes qui leur [étaient] imposées, en développant leurs propres stratégies de survie et de résilience »⁵⁹⁷. Leurs principales revendications concernaient notamment l'accès à la formation professionnelle, l'emploi, la participation politique et la protection sociale, pour lesquels les dispositions sexospécifiques de l'ADDR, corsetés par les normes des bailleurs de fond internationaux, n'avaient été au mieux qu'anecdotiques. Elles ont donc pris le parti de s'auto organiser collectivement dans des réseaux de femmes ex-combattantes, dont le but était de partager la réalité de leurs expériences multiples, entre elles et avec l'opinion publique, et d'élaborer « des stratégies communes pour faire face aux obstacles qui se dressaient sur leur chemin »⁵⁹⁸.

Des associations telles que Nouvel Horizon, créé par la secrétaire de Chérif Ousmane, ont ainsi vu le jour, notamment dans le nord du pays⁵⁹⁹. Bénéficiant des réseaux du réseau de patronage de l'ancien chef rebelle, l'association avait pour premier dessein d'offrir un soutien politique et social aux femmes démobilisées, comme en témoignait l'adjointe de la présidente : « Elle a créé ça pour qu'on soit unies et pour que même après la guerre, on reste unies [...] C'est Chérif qui a mis ces activités en place ; ce n'est l'ADDR [...] Et même, c'est grâce à sa secrétaire »⁶⁰⁰. Les hommes n'étaient donc pas en marge de ces associations, et certains ont même joué un rôle important dans leur développement et leur bureaucratisation, à l'instar du président de l'ADCI Bureau, qui devait

⁵⁹⁵ *Ibid*, p 431.

⁵⁹⁶ Kidane, Y. (2014). Women's Leadership Role in Post-Conflict Peace-Building Process. *Journal of African Union Studies*, 3(3), pp 87-101, P 96.

⁵⁹⁷ Diallo, K. (2024). Op. Cit. p 428.

⁵⁹⁸ *Ibid*, p 433.

⁵⁹⁹ *Ibid*, p 429.

⁶⁰⁰ *Ibid*, p 430.

procéder à son enregistrement légal avant d’être arrêté⁶⁰¹. Avec des centres à Bouaké, Sakassou et Béoumi, Nouvel Horizon regroupe aujourd’hui près de 400 femmes qui se sont organisées autour d’activités génératrices de revenus afin de faciliter leur réintégration dans le maillage économique et social de leurs communautés⁶⁰². Les anciennes combattantes se sont donc associées professionnellement en fonction de leurs intérêts et compétences, avec des activités aussi variées que l’opération d’un moulin, l’élevage, ou encore la teinture de tissus en bazin⁶⁰³. D’autres associations de réinsertion ont également vu le jour dans la région de Bouaké, à l’instar de Femme Benkadi, organisée autour de l’exploitation d’un moulin agricole, ou encore de Soutra, spécialisé dans la transformation du manioc en attiéké⁶⁰⁴. Ces dynamiques de mobilisation et de solidarité entre les anciennes combattantes ont ainsi révélé les limites du modèle normatif de l’ADDR, lacunaire au niveau de l’inclusion du genre, et illustrent la nécessité d’une approche ascendante afin d’« avoir des retombées substantielles en termes de droits des femmes » et surtout « servir de chaînon manquant pour donner de la cohérence aux processus de consolidation de la paix »⁶⁰⁵.

Conclusion

Dans la mise en place du programme de l’ADDR, la désécurisation est devenue à la fois une suite et une conséquence logique de l’application d’un modèle descendant de sécurisation standardisé. De fait, malgré la reconnaissance institutionnelle inédite d’un statut de combattante, les dispositions sexospécifiques de l’ADDR sont restées anecdotiques. Sans approche sensible au genre, qui aurait permis une réintégration socioéconomique inclusive et durable aux ex-combattantes, l’ADDR, en tant qu’institution nationale chargée d’assurer la sécurité des femmes post conflit a ainsi favorisé l’entérinement d’un continuum de violences genrées entre les environnements d’avant et d’après-guerre en Côte d’Ivoire

Comme nous l’avons détaillé, leur participation au conflit a révélé des trajectoires diverses en matière de motivations et de rôles, fait état de leur agentivité et défié les postulats du modèle normatif de DDR préconisé par les institutions internationales. Néanmoins, leur reconnaissance en

⁶⁰¹ *Ibid*, p 432.

⁶⁰² *Ibid*, p 429.

⁶⁰³ *Ibid*, p 430.

⁶⁰⁴ Diallo, K. (2017). Op. Cit. p 185.

⁶⁰⁵ Hudson, H. (2009). Peacebuilding Through a Gender Lens and the Challenges of Implementation in Rwanda and Côte d’Ivoire. *Security Studies*, 18(1), pp 287-318, p 317.

tant que combattantes à part entière qui méritaient d'être sécurisées a été dégradée par une conception étroite, descendante et genrée de la violence telle que normée par ce modèle. Celle-ci allait de pair avec une hiérarchisation genrée du labeur guerrier et a participé à la construction bureaucratique d'une identité combattante associée au sujet masculin militarisé. Ce paradoxe de la sécurisation genré a directement impacté la prise en compte de leurs besoins sexospécifiques pour répondre aux enjeux systémiques des situations post-conflits auxquelles elles ont été confrontées.

Le programme a révélé de nombreuses failles dans la mise en œuvre de ses différentes phases, qui se sont non seulement avérées inadaptées, mais ont surtout largement contribué à leur désécurisation. Dès l'étape du désarmement, le modèle « un homme, une arme » préconisé par les bailleurs de fonds internationaux a été un facteur d'exclusion qui a restreint leur intégration dans la suite des mécanismes de transition et de sécurisation. Ensuite, pour celles qui seraient parvenues à se faire une place dans les sites de cantonnement, l'absence d'infrastructures adaptées a grandement impacté leur autonomie et leur sécurité, limitant de fait les conditions favorables à leur démobilisation. En outre, les provisions de l'ADDR en matière de resocialisation ont échoué à traiter en profondeur les traumatismes et l'habitus guerrier hérité du conflit chez les combattants masculins qui l'ont alors transposé au foyer, nouveau terrain d'expression d'une violence masculine cherchant à rétablir son hégémonie. Ce continuum de la violence genrée s'est également retrouvé dans les perspectives économiques limitées offertes par l'ADDR aux démobilisées lors de la phase de réinsertion. Si des opportunités de réhabilitation économique ont été développées pour les individus démobilisés via des emplois directs et des programmes favorisant l'auto-emploi, ces initiatives étaient loin d'être à la hauteur des contraintes sociales majeures rencontrées par les anciennes combattantes. Le succès de leur réinsertion a ainsi été largement dépendant de leur capital socioculturel préexistant et non pas de politiques publiques efficaces et ciblées. Par ailleurs, leur réintégration dans le tissu social a été entravé par le double stigma liant leurs identités de combattantes et de femmes, une dynamique renforcée par leur aliénation des cercles de sociabilité de leurs anciens homologues masculins, qui les renvoyait une nouvelle fois à la sphère domestique. En dépit de ces dynamiques d'exclusion, les femmes démobilisées ont cependant fait preuve d'une détermination remarquable dans leur militantisme et se sont organisées collectivement afin de surmonter les obstacles, et finalement transformer leur expérience politique de la violence et du conflit en un moteur de changement social et de consolidation de la paix.

Ainsi, les dispositions prises par l'ADDR n'ont non seulement pas été à la hauteur des besoins des ex-combattantes, mais ils n'ont pas non plus été vecteur de changements significatifs dans les rapports genrés et les violences basées sur le genre en Côte d'Ivoire. Au contraire, l'intégration du genre telle qu'appuyée par le modèle international normatif de transition de la guerre à la paix s'est faite sans la contribution des principales concernées, ce qui a plutôt entériné la pérennisation de violences physiques, sociales, économiques et politiques à leur égard. De fait, l'ADDR a largement participé à la désécurisation des anciennes combattantes ivoiriennes après 2012 et a été instrumental dans la création de ponts perpétuant le continuum de violences genrées entre les environnements d'avant et d'après-guerre.

CONCLUSION

Ce mémoire a cherché à interroger les mécanismes par lesquels l'ADDR, dernier programme de DDR ivoirien entre 2012 et 2015, bien qu'affichant une reconnaissance formelle des femmes ex-combattantes dans sa lettre politique, a finalement contribué à leur désécurisation matérielle et symbolique post conflit. En tant qu'application nationale d'un modèle de sécurisation standardisé, liée à sa dépendance aux bailleurs de fonds internationaux, l'approche de l'ADDR en matière de genre n'a eu d'autre choix que de s'inscrire dans les logiques libérales d'un système de consolidation de la paix occidental et universaliste, peu adapté aux spécificités de son contexte historique, politique et social. L'inadéquation de ces cadres normatifs aux réalités genrées du conflit ivoirien a ainsi engendré d'importantes lacunes opérationnelles qui ont, d'une part, fait de la désécurisation des ex-combattantes une suite et une conséquence structurelle inévitable, et ont, d'autre part, entériné un continuum de violences genrées dans l'environnement post-conflit.

Conçus comme des outils de consolidation de la paix libérale, les DDR ont tendance à être opérationnalisés de façon descendante, entraînant un grand manque d'adaptabilité aux spécificités historico-sociales locales. Plus du tiers du financement de l'ADDR a en effet reposé sur la participation multilatérale d'acteurs internationaux tels que les Nations Unies, la Banque Mondiale ou l'Union Européenne, qui n'ont de fait eu aucun mal à imposer leur feuille de route et leurs mécanismes de choix développés en amont sans grand ajustement aux cas spécifiques des combattant.es ivoirien.nes. En ce sens, si l'ADDR est bien le fruit d'une initiative nationale, il serait déplacé de placer le blâme de ses défaillances en matière d'intégration du genre sur la seule volonté gouvernementale, en omettant les distributions de pouvoir à l'œuvre dans le système international et le poids des bouleversements massifs engendrés par le colonialisme.

L'attention accordée aux racines profondes d'un conflit et leurs implications genrées reste tout d'abord bien souvent succincte dans les programmes de DDR, notamment lorsque celles-ci sont ancrées dans des dynamiques coloniales encore à l'œuvre. En effet, comme l'a montré notre chapitre historique, la place des femmes dans les divers systèmes d'organisations politiques présents sur le sol ivoirien au cours des siècles précoloniaux était loin de correspondre aux structures de gouvernances et au modèle social patriarcal que l'on peut identifier aujourd'hui. L'imposition d'institutions, lois et coutumes françaises durant sa période d'exploitation coloniale

a pourtant progressivement écarté les femmes des sphères éducatives et de décision pour les cantonner à la sphère domestique, transformant durablement les dynamiques de genre au sein de ces sociétés. Le joug colonial français a également été vecteur de division au niveau ethnique, jouant sur les rivalités pour asseoir sa domination, et n'hésitant pas à encourager les migrations de travailleurs extérieurs et les découpages administratifs arbitraires afin que prévalent ses intérêts économiques. Au lendemain de son indépendance, la Côte d'Ivoire est en outre restée intimement liée au système impérialiste de la Françafrique par le biais de son président autocratique Félix Houphouët-Boigny, qui a notamment vu dans l'attraction de personnel et d'investisseurs français et occidentaux la possibilité d'accélérer la croissance du pays et de bénéficier de leur support politique. Cet essor économique, critiqué à raison pour avoir incarné « l'essence même du néocolonialisme »⁶⁰⁶, a par ailleurs permis des investissements substantiels dans les secteurs liés au capital humain, et a entraîné l'arrivée de centaines de milliers de travailleurs majoritairement issus de la Haute Volta et musulmans dans les plantations du Nord du pays. Jouant sur les mêmes frictions ethniques que l'entité coloniale pour établir un système de patronage à la tête duquel il est finalement resté jusqu'à sa mort, Houphouët-Boigny a de surcroît posé les bases d'un système institutionnellement et démocratiquement fragile, dont l'économie était presque entièrement fondée sur ses liens privilégiés avec les sphères du pouvoir français. La violente récession qui a heurté les années 1980 a de fait servi de catalyseur au mécontentement de la population active, qui a vu son niveau de vie grandement impacté par la privation progressive, et réclamait une « ivoirisation » plus rapide de l'économie du pays ainsi que plus de démocratie.

Bien que le chef de l'État ait fini par accéder partiellement ces requêtes, son décès en 1993 a néanmoins mis en exergue la fragilité du système de gouvernance impérialiste françafricain dont il a été un rouage essentiel. En effet, l'effritement progressif de l'autorité des institutions, accompagnée par l'éclosion du multipartisme, a ouvert la voie à la canalisation des revendications des différents segments de la population par les nouveaux partis et responsables politiques. Un tel phénomène de démocratisation couplé avec la frustration d'une chute du niveau de vie conséquent laissait dès la fin des années 1990 entrevoir la possibilité d'une explosion de la violence faute de moyens institutionnels pour y répondre. L'instrumentalisation par d'importantes personnalités politiques de concepts identitaires comme l'Ivoirité qui aliénait toute une partie des habitants du

⁶⁰⁶ Chirot, D. (2006). The Debacle in Cote d'Ivoire. *Journal of Democracy*, 17(2), p 63.

pays, dont le candidat nordiste Alassane Ouattara, selon un différentiel ethnoreligieux développé durant l'ère coloniale a en outre nourri un climat d'hostilité déjà croissant. Dans ce contexte de tensions internes, le coup d'État mené en 2002 par d'anciens soldats du nord du pays, qui avaient vécu de plein fouet les discriminations institutionnelles instaurées par les présidents Gbagbo ou Konan Bédié précédemment, a marqué l'entrée du pays dans une décennie de crises politico-militaire et de déchirement de la toile social. Ces rebelles se sont progressivement organisés sous la bannière des Forces Nouvelles, opposés à la galaxie des forces pro-gouvernementales.

Si les normes sociétales patriarcales imposées pendant les siècles d'exploitation coloniale ont indubitablement enserré les circonstances d'une grande partie des femmes ivoiriennes à des rôles domestiques ou subalternes, cet ordre social n'a pourtant pas empêché leur militantisme politique durant les crises successives. En effet, elles ont finalement été plusieurs milliers à avoir été officiellement identifiées comme ayant rejoint les différents groupes armés, avec des logiques d'engagement aussi variées qu'une volonté de résistance face à l'injustice, de défense de la patrie ou encore d'amélioration de leurs conditions de vie. En ce sens, les combattantes ont pleinement incarné leur détermination à jouer un rôle actif dans l'évolution de leur nation, ce qui témoigne d'une agentivité contestataire malgré le carcan patriarcal. Néanmoins, leur participation a été largement corseté par les normes de genre, qui malgré d'importantes exceptions, les ont majoritairement poussées vers une division genrée du travail dans l'économie politique de la guerre. Bien que ces rôles logistiques soient pourtant essentiels au bon fonctionnement d'un groupe armé, la valeur genrée associée au travail reproductif non violent a participé à une hiérarchisation de l'implication militante, invisibilisant et dépolitisant ainsi leur participation active à la lutte armée. Notons d'ailleurs qu'en raison du stigma entourant leur dérogation aux normes de genre par le biais de leur implication dans des dynamiques de violence typiquement masculines, nombre d'entre elles ont pu altérer leurs témoignages afin de ne pas trop pâtir des conséquences qu'une telle remise en question du système social genré aurait pu avoir sur leur statut social ou leur perspectives économiques à la fin des hostilités. L'héritage colonial en matière d'organisation des genres a ainsi façonné les mécanismes de lutte de ces femmes, mais également la hiérarchisation genrée de ces tâches, ce qui a finalement invisibilisé leur rôle d'actrices politiques méritant d'être sécurisées au même titre que leurs homologues masculins dans les négociations de sortie de conflit.

En outre, plusieurs tentatives de DDR se sont succédé à partir 2003 sous l'égide de grands acteurs régionaux et de la communauté internationale, dans le sillage des accords de paix de Linas-Marcoussis, d'Accra ou encore de Prétoria, sans que grande attention ne soit pourtant prêtée au sort des combattantes impliquées dans les groupes armés. Alors que la communauté internationale a tenté d'influencer, parfois très lourdement, le processus de paix ivoirien, ses multiples revers peuvent notamment être attribués à l'inadéquation d'une approche par le haut, peu adaptée à la réalité complexe des négociations entre les acteurs belligérants et à la mise en place concrète de ses modalités d'application. L'ADDR, second programme national de DDR ivoirien, a ainsi été créé en 2012 sous l'impulsion du président Ouattara et a opéré dans le pays jusqu'à son abrogation en 2015. Elaborée dans la continuité des initiatives de démilitarisation débutées dès le début des années 2000, l'ADDR se démarquait cependant des structures antérieures par l'élargissement de sa définition de personne combattante à « tout individu des deux sexes ». Une telle avancée semblait alors contrevenir au paradoxe de sécurisation genré qui avait jusqu'à présent largement limité les possibilités d'une approche sensible au genre dans le modèle normatif de transition post-conflit dans lesquels s'inscrivent les DDR, ainsi que les perspectives de sécurisation des démobilisées.

Bien que les dernières années aient permis la mise à l'agenda de problématiques féministes dans le domaine de la consolidation de la paix, ces préoccupations restent cependant ancrées dans un paradigme féministe institutionnel libéral qui ne cherche pas la remise en question d'un certain ordre social et contribue au contraire à la pérennisation d'une essentialisation genrée au sein de son cadre sécuritaire. Dans ce schéma, on retrouve donc d'une part la mise en avant d'une vulnérabilité typiquement associée aux femmes, produite par la création d'un sujet-victime féminin qui opère selon des critères à portée politique bien précis et culturellement monolithique. La mise en exergue des masculinités hégémoniques violentes incarne l'autre part de ce paradigme de la sécurisation genré, en ce que la performance d'agressivité est attendue des hommes, qui méritent de fait d'être placés au cœur des processus institutionnels de sécurisation. Un tel modèle peut dès lors avoir de très lourdes conséquences matérielles, puisqu'il entrave la reconnaissance d'une identité combattante multiple, au sein de laquelle s'articulent d'autres identités sociales préexistantes ou postérieures au conflit. Cela est particulièrement flagrant pour les femmes qui dérogeraient à ce standard via l'expression militante dont elles ont fait preuve dans les groupes armés, qui les place

de facto en dehors du champ de la sécurisation des feuilles de route descendantes des architectes des DDR.

Dans la pratique, cela s'est traduit par des lacunes opérationnelles importantes dont les conséquences genrées ont engendré l'éloignement des femmes combattantes des mécanismes déployés par l'ADDR, qui ont de fait mené à leur désécurisation. La conception étroite de la sécurité des bailleurs de fonds, centrée sur le sujet masculin militarisé, a par exemple régi l'approche légaliste de l'ADDR en matière de production bureaucratique d'une « identité de papier »⁶⁰⁷ pour les personnes ayant pris part au conflit, qui légitimait leur engagement, leur statut de démobilisé.es ainsi que leur intégration dans les mécanismes de DDR. Dans la mesure où les critères de sélections ont découlé des standards établis par les institutions internationales, liant une survalorisation du travail productif et violent à une reconnaissance de l'agentivité masculine, les combattantes féminines ont été les premières lésées par l'institutionnalisation de la machine bureaucratique du DDR ivoirien. En effet, les indicateurs de succès quantitatifs privilégiés par cette approche descendante du modèle international ont notamment occulté les inégalités qualitatives genrées qui ne manqueraient pas de se déployer dans la pratique, comme l'accès différencié aux ressources selon la perception de l'engagement des personnes combattantes.

Les combattantes ont ainsi été reléguées aux marges du désarmement et de la démobilisation en raison du modèle de sécurisation genré privilégié par les bailleurs de fonds, qui (1) positionne le traitement du sujet masculin militarisé au cœur de l'appareil sécuritaire à déployer dans le cadre d'un DDR, (2) conditionne son accès à des indicateurs quantitatifs liés à l'expression de cette masculinité construite, (3) invisibilise les formes non reproductives de participation dans les groupes armés qui correspondent aux hiérarchies de travail genrées issues du système colonial, (4) et dépolitise l'engagement militant et l'agentivité des femmes dès lors que ces dernières contreviennent à ce modèle. En se tenant à une approche libérale du féminisme qui repose sur un paradigme de sécurisation genré binaire et essentialisant, le modèle universaliste déployé dans le cadre de l'ADDR a finalement désécurisé les ex combattantes qui y dérogeaient, en les écartant

⁶⁰⁷ Diallo, K. (2018). Opt. Cit.

symboliquement et matériellement des dispositions mises en place pour les membres des groupes armés lors des deux premières étapes du processus de DDR.

En outre, la pratique opérationnelle de resocialisation a été encadrée majoritairement par des membres des forces de sécurité, ce qui a entériné chez les combattants masculins l'habitus guerrier développé durant leurs années passées au sein des groupes armés. Dès lors, plutôt que de leur permettre de réacquérir les valeurs morales leur permettant de faire société, l'étape de resocialisation de l'ADDR a au contraire contribué à la construction d'une identité masculine post-conflit violente. Cet habitus guerrier s'est plus tard transposé au foyer, comme en témoigne l'augmentation drastique des violences conjugales dans la période post-conflit, notamment dans un désir de réasoir leur domination dans les rapports de force économiques, de contester le rôle tenu par les femmes dans les luttes, et surtout de réaffirmer l'association entre virilité et identité combattante. En n'ayant pas su agir sur le lien qu'entretiennent les démobilisés masculins à la violence (notamment genrée), la resocialisation mise en place par l'ADDR a joué un rôle dans la désécurisation des ex combattantes féminines, et a également été instrumentale dans la perpétuation d'un continuum de violence genrée entre les environnements pré et post conflit.

Ce continuum de violence genrée peut également revêtir des attributs financiers, comme en témoignent les perspectives économiques limitées que l'ADDR a présenté aux démobilisées lors de la phase de réinsertion. En effet, sur la base des outils mis en avant par les bailleurs de fonds internationaux, le programme n'a pas développé de structure de réinsertion spécifiquement dédié aux ex-combattantes, et a plutôt compté sur les deux mêmes types de couloirs que pour les hommes. On a ainsi pu retrouver d'une part des emplois salariés directs, qui offraient à la fois une forme de stabilité professionnelle et financière, et un statut valorisant dans la société. Toutefois, les femmes qui ont pu y avoir accès ont été très peu nombreuses, et possédaient surtout des caractéristiques socio-économiques antérieures privilégiées. Ces motifs de sélection découlaient d'ailleurs souvent d'inégalités issues de normes patriarcales, qui perpétuaient l'écartement des femmes d'une élévation potentielle au-delà de leur condition préexistante et renforçait ses propres structures de pouvoir. Les provisions d'emplois directs de l'ADDR n'ont ainsi pas favorisé une nouvelle reconstruction sociale qui aurait bousculé les inégalités post-conflit. Au contraire, elles ont marginalisé davantage les anciennes combattantes aux conditions antérieures peu privilégiées. On a d'autre part pu retrouver des programmes de réinsertion favorisant l'auto-emploi, accompagné

d'un petit pécule censé soutenir le lancement de ces projets entrepreneuriaux. Néanmoins, cette orientation s'est révélée peu adaptée aux réalités matérielles des femmes concernées, qui ont déploré la précarité économique dans laquelle elles se sont retrouvées bloquées. Face à ces défaillances du système, les anciens chefs rebelles ont alors joué un rôle clé via leurs réseaux clientélistes. Loin de répondre aux besoins des anciennes combattantes, les dispositions de l'ADDR en matière de réintégration se sont inscrites dans un continuum liant le genre à la violence structurelle de l'enfermement dans la précarité, le manque d'autonomie et la dépendance aux chefs de guerre. En ce sens, la feuille de route des bailleurs à l'origine du programme de réinsertion économique, plutôt que de développer des modalités liées aux réalités économiques genrées et d'insuffler des possibilités d'autonomie financière, a activement participé à la désécurisation des ex-combattantes et à leur enfermement dans un continuum de violences économiques.

Au-delà des mécanismes mis en place par l'ADDR, la désécurisation des femmes engagées dans les groupes armés est également passée par leur exclusion des cercles sociaux d'anciens combattants, qui ont participé à leur exclusion de l'espace public et leur relégation à la sphère domestique. En effet, ces espaces lieux de sociabilité ont participé à la création d'une identité d'ex combattant en dehors du cadre bureaucratique, et ont été essentiels à l'entraide mutuelle et à la restauration du maillage social. Leur aliénation de ces espaces de soutien et leur relégation à une sphère domestique potentiellement empreinte de violence fait ainsi état des récits dominants entourant la masculinité et l'identité combattante portés par l'ADDR, qui ont joué un rôle non négligeable dans le maintien et le renforcement des structures sociales dans l'après conflit. Bien que majoritairement masculines, certaines structures du secteur associatif destinées aux personnes impliquées dans les groupes armés ont ouvert leurs portes aux femmes, ce qui a en outre permis l'inclusion de certaines problématiques genrées restées dans l'angle mort de l'ADDR dans les actions menées par ces associations. Néanmoins, le façonnage organisationnel de ces organismes de soutien et de militantisme est resté intimement genré dans la pratique. Plus encore, l'absence de réactivité gouvernementales face à leurs revendications, portées grâce à l'implication de celles qui auraient permis de répondre de manière plus adaptée aux besoins de leurs communautés, témoigne de la violence symbolique vécue par ces femmes dans leur retour à la vie civile.

Face à de telles dynamiques d'exclusion, marquées par le double stigma combinant une identité à la fois de femme et de combattante, les démobilisées ont finalement fait preuve d'une grande

résilience pour sortir de leur relégation à la sphère domestique et infuser dans leur quotidien les moyens d'organisation collective nécessaire à leur sécurisation. Par le biais de collectifs et d'associations fondées par et pour les femmes concernées, en dehors du spectre institutionnel du DDR et des réseaux prédominés par les enjeux masculins de réintégration, les anciennes combattantes ivoiriennes sont ainsi parvenues à déployer dans la pratique une approche de consolidation de la paix qui correspondaient efficacement à leurs réalités matérielles genrées. En tant que moteurs de réintégration économique et social, ces initiatives ont permis de pallier l'impasse à laquelle l'ADDR les avait condamnées dans l'environnement post-conflit. De telles approches ont ainsi révélé les déficiences genrées d'un modèle de DDR descendant d'une part, et ont d'autre part offert des pistes pour envisager les mécanismes de transitions en dehors des relations de pouvoir et d'exclusion propres aux approches traditionnelles descendante de sécurité liant inéluctablement le genre à un continuum de violence.

Véritables exemples d'une forme de décolonisation des outils de consolidation de la paix, les initiatives d'auto organisation des démobilisées ivoiriennes mettent par conséquent en évidence la nécessité de dépasser les modèles impérialistes, libéraux et universalistes de transition dans lesquels s'inscrivent les programmes de DDR, notamment en matière de genre. Une approche ascendante offre en effet la possibilité d'envisager les transitions post-conflit loin des intérêts politiques des puissances occidentales, avec une « légitimité culturelle plus profonde et une appropriation locale »⁶⁰⁸. Elle intègre également les voix et besoins de celles et ceux que le champ sécuritaire n'a jusqu'à présent pas jugé légitime d'intégrer tout en soulignant leur lien avec « des histoires coloniales, raciales et impérialistes non résolues »⁶⁰⁹. L'ancrage de la « réimagination culturelle du projet des droits humains »⁶¹⁰ dans les mécanismes traditionnels de sortie de conflits pourrait en ce sens permettre « une plus grande implication et un meilleur accès [...] que ce qu'offrent les institutions formelles éloignées ou les réformes technocratiques »⁶¹¹.

⁶⁰⁸ Nagy, R. (2013). « Centralizing Legal Pluralism? Traditional Justice in Transitional Contexts », dans Chandra L. Sriram (dir.) *Transitional Justice and Peacebuilding on the Ground : Victims and Ex combatants*, New York, Routledge, p. 83

⁶⁰⁹ Adamson, F. B. (2020). Pushing the Boundaries: Can We “Decolonize” Security Studies? *Journal of Global Security Studies*, 5(1), pp 129-135, p 133.

⁶¹⁰ Mutua, M. (2016). *Human Rights Standards. Hegemony, Law, and Politics-State*. Albany: University of New York Press, p. 178.

⁶¹¹ Nagy, R. (2013). *Opt. Cit.* p. 83

Dès lors, nous pouvons entrevoir plusieurs pistes de recherches, axées par exemple sur l'appropriation par les anciennes combattantes ivoiriennes d'approches de sécurisation alternatives, ancrées « dans les rituels locaux et les pratiques indigènes »⁶¹². Une attention particulière au prolongement de leur implication militante dans les processus alternatifs de justice transitionnelle serait également intéressante, aux vues des discriminations genrées rencontrées par les femmes dans la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation déployée à la même période que l'ADDR, puis dans la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes des crises en Côte d'Ivoire (CONARIV) à partir de 2015⁶¹³. La question de la mobilisation des émotions dans les stratégies de résilience individuelles et collectives développées par ces dernières en période post-conflit pourrait être un autre sujet d'approfondissement. La politisation de des émotions peut en effet revêtir une « importance vitale pour la réconciliation post-accords de paix », notamment celles liées aux traumatismes et au deuil⁶¹⁴. S'attarder sur l'espoir, tel qu'articulé dans les vers de l'écrivaine Véronique Tadjo, offrirait la possibilité d'apporter une dimension plus humaine à la finalité du retour à la vie civile des processus de consolidation de la paix⁶¹⁵.

⁶¹² *Ibid*

⁶¹³ Dosso, A. (2017). La problématique du genre dans les mécanismes de la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire. Mémoire de maîtrise, Montréal, Faculté de droit, Université de Montréal, p 137.

⁶¹⁴ Anctil Avoine, P. (2022). *Opt. Cit.*, p 524.

⁶¹⁵ Tadjo, V. (2000). *Opt. Cit.*, p 76.

BIBLIOGRAPHIE

- Adamson, F. B. (2020). Pushing the Boundaries: Can We “Decolonize” Security Studies? *Journal of Global Security Studies*, 5(1), pp 129-135. Trouvé sur https://www.researchgate.net/publication/342199459_Pushing_the_Boundaries_Can_We_Decolonize_Security_Studies
- Adj, L. S. (2022). Implications des femmes ivoiriennes dans la crise militaro-politique de 2002 en Côte d’Ivoire. *Institut du Genre en Géopolitique*. Trouvé sur <https://igg-geo.org/?p=6290#f+6290+3+4>
- Ahmed, L. (1996). Moving Spaces. Black Feminist and Post-Colonial Theory. *Theory, Culture and Society*, 13 (1), pp 139-146. Trouvé sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/026327696013001008>
- Alison, M. (2007). Wartime Sexual Violence: Women’s Human Rights and Questions of Masculinity. *Review of International Studies* 33(1), 75-90. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/20097951>
- Almadeira Cravo, T. (2018). Consolidations de la paix : postulats, pratiques et critiques. *ASPJ Afrique & Francophonie*, pp 5-21. Trouvé sur https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/ASPJ_French/journals_F/Volume-09_Issue-1/cravo_f.pdf
- Amon-Tanih, M. (11 avril 2017). Côte d’Ivoire, gestion réussie de sortie de crise : retour sur expérience et leçons apprises. *Présentation du Ministre des Affaires Etrangères de la République de Côte d’Ivoire – Mission Permanente de la République de Côte d’Ivoire auprès des Nations Unies*, p 5. Trouvé sur [C:\Users\roxan\Downloads\ministre_amon-tanoh-_discours_panel_ipi_finale_f-11_avril_2017_1\(2\).doc](C:\Users\roxan\Downloads\ministre_amon-tanoh-_discours_panel_ipi_finale_f-11_avril_2017_1(2).doc)
- Anctil Avoine, P. (2022). L’entre-deux mondes. Corps, émotions et militance dans la réincorporation des farianas dans le nord-est de la Colombie. [Thèse de doctorat]. Montréal, Université du Québec à Montréal. Trouvé sur <https://archipel.uqam.ca/15564/>
- Ansorg, N. (2018). Neo-Colonial Attitudes to Security in War-torn Nations Out-of-Date and Unhelpful. *University of Kent Press Office*. Trouvé sur <https://www.kent.ac.uk/news/society/19576/neo-colonial-attitudes-to-security-in-war-torn-nations-out-of-date-and-unhelpful>
- Ansorg, N., & Kurtenbach, S. (2023). State-Society Relations and Security Sector Reform. In: Peverhouse, J., Börzel, T., Mansfield, E., Kreps, S., & Leander, A. (eds), *Building Pathways to Peace*. Cambridge : – Cambridge International Relations, 1-72. Trouvé sur <https://www->

cambridge-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/core/services/aop-cambridge-core/content/view/F1F05B76EAC3C41D183D7AE748122CAF/9781009462662AR.pdf/building-pathways-to-peace.pdf

- Aradau, C. (2004). Security and the Democratic Scene: Desecuritization and Emancipation. *Journal of International Relations and Development*, 7, p 388-413. Trouvé sur https://www.academia.edu/5592013/Security_and_the_democratic_scene_desecuritization_and_emancipation
- Assié Lumumba, N'D-T. (1996). Les Africaines dans la Politique. Femmes Baoulé de Côte d'Ivoire. Paris : L'Harmattan.
- Auchter, J. (2012). Gendering Terror: Discourses of Terrorism and Writing Woman-as-agent. *International Feminist Journal of Politics*, 14(1), p 121-139. Trouvé sur <https://www.tandfonline.com/doi/ref/10.1080/14616742.2011.619780?scroll=top>
- Autorité de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration. (2012). Lettre de politique DDR, Abidjan, Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire. Trouvé sur http://65.52.131.71/bndgtcp/opac_css/daril/2012-787.pdf
- Ayangafac, C. (2006). Conflict Management and Resolution in Multiethnic Societies: the Political Economy of Ivorian Crisis. *Mémoire de Maîtrise*, Johannesburg, School of Social Sciences, University of the Witwatersrand. Trouvé sur <https://core.ac.uk/download/pdf/39664682.pdf>
- Babo, A. (2012). L'Etranger à travers le Prisme de l'Ivoirité en Côte d'Ivoire : Retour sur des Regards Nouveaux. *Migrations Société*, 144(6), p 99-106.
- Babo, A. (2019). Postwar Governance: Human Rights and Peacebuilding in Côte d'Ivoire. *African Conflict and Peacebuilding Review*, 9(1), pp 24-53. Trouvé sur https://www.jstor.org/stable/pdf/10.2979/africonfpeacrevi.9.1.02.pdf?refreqid=fastly-default%3A625873a9ac92740b0dd422b45097d001&ab_segments=0%2Fbasic_search_gs_v2%2Fcontrol&origin=&initiator=search-results&acceptTC=1
- Bakary, T. (1992). L'État en Côte d'Ivoire : entre « Dépendance » et « Autonomie Relative ». Laboratoire d'Etudes Politiques et Administratives, Université Laval, Québec.
- Bakary, T. (1991). Sur la Démocratisation en Côte d'Ivoire : Passé et Présent. Paris : A. Pedone.
- Banegas, R. (2006). Côte d'Ivoire : une guerre de la seconde indépendance ? Refonder la coopération française sur les brisées du legs colonial. Fonds d'analyse des sociétés politiques (FASOPO).
- Banégas, R. (2010). « Génération “guerriers”. Violence et subjectivation politique des jeunes

miliciens en Côte d'Ivoire », dans N. Duclos (dir.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*, pp. 359-397.

Banégas, R. & Losch, B. (2002). La Côte d'Ivoire au Bord de l'Implosion. *Politique Africaine*, 3(87), p 142. Trouvé sur file:///C:/Users/roxan/Downloads/POLAF_087_0139.pdf

Banque Mondiale. (Octobre 2002). Sierra Leone: Disarmement, Demobilization and Reintegration (DDR). *Good Practice Infobrief Africa Region n°81*. Trouvé sur <https://documents1.worldbank.org/curated/en/955321468102883526/pdf/298850ENGLISH0Infob81.pdf>

Bara C., Deglow A. and van Baalen S. (2021) Civil War Recurrence and Postwar Violence: Toward an Integrated Research Agenda. *European Journal of International Relations* 27(3), 913–35. Trouvé sur <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8427816/>

Barrois, C. (1993). *Psychanalyse du guerrier*. Paris: Hachette.

Barthélémy, P. (2002). La Professionnalisation des Africaines en AOF (1920-1960) ». *Revue d'Histoire*, 75(3), pp35-46. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-35.htm>

Bassett, T. (1991). Migration et Féminisation de l'Agriculture dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Paris : Les Spectres de Maltus.

Bassett, T. (2011). Briefing : Winning Coalition, Sore Loser: Côte d'Ivoire's 2010 Presidential Elections. *African Affairs*, 110(440), pp 469-479. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/41240216?seq=4>

Bédié, HK. (1996) *L'Ivoirité ou l'Esprit du Nouveau Partenariat Social du Président Henri Konan Bédié*. Abidjan : PUCI.

Bell, C., & O'Rourke, C. (2007). Does Feminism Need a Theory of Transitional Justice? An Introductory Essay. *International Journal of Transitional Justice*, 1(1). Trouvé sur https://www.researchgate.net/publication/31216155_Does_Feminism_Need_a_Theory_of_Transitional_Justice_An_Introductory_Essay

Bell, E., & Watson, C. (2003). *DDR: Supporting Security and Development: The EU's Added Value*. London: International Alert.

Bessou Kouassi, D. (2016). Côte d'Ivoire : Conseil Constitutionnel, Décision n°CI-2015-EP-159 /09-09/CC/SG du 09 septembre 2015 portant Publication de la Liste Définitive des Candidats à l'Election du Président de la République du 25 octobre 2015. *Civitas Europa*, 36(1), pp. 207-212. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-civitas-europa-2016-1-page-207.htm&wt.src=pdf>

Blanchard, E. (2003). *Gender, International Relations, and the Development of Feminist*

- Security Theory. *Journal of Women in Culture and Society*, 28(4), p1289-1312. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/10.1086/368328>
- Bolinga, Z. (1999). Les conséquences sociales des politiques d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire. . [Thèse de doctorat]. Paris 7 – Sciences économiques. Trouvé sur <https://theses.fr/1999PA070099>
- Bondaz, J. (2013). Le thé des hommes. *Cahiers d'études africaines*, 53(209-210). Trouvé sur [file:///C:/Users/roxan/Downloads/etudesaficaines-17244%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/roxan/Downloads/etudesaficaines-17244%20(2).pdf)
- Boshoff, H. (2010). Completing the Demobilisation, Disarmament and Reintegration Process of Armed Groups in the Democratic Republic of Congo and the Link to Security Sector Reform of FARDC. *Institute for Security Studies – Situation Report*. Trouvé sur https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/SitRep2010_23Nov.pdf
- Boshoff, H. (2010). Demobilisation, Disarmement and Reintegration (DD&R): A Key to Peace in Côte d'Ivoire. *Africa Watch*. Trouvé sur <https://www-tandfonline-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/epdf/10.1080/10246029.2005.9627353?needAccess=true>
- Bougarel, X. (2006). L'ombre des héros : après-guerre et anciens combattants en Bosnie-Herzégovine. *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 189 (3). Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2006-3-page-513.htm>
- Bouquet, C. (2014). La construction de la paix en Afrique: commencer par éviter la guerre. Dans M Fau-Nougaret & LM Ibriga (dirs) *L'architecture de paix et de sécurité en Afrique. Bilan et perspectives*.
- Boutillier, J-L. (1993). Bouna, Royaume de la Savane Ivoirienne. Princes, Marchands et Paysans. Paris : Karthala-Orstom.
- Boutron, C. (2010). « Réintégrer la vie civile après le conflit : entre invisibilisation et résistance. L'expérience des ronderas au Pérou » dans N. Duclos (dir.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*. Paris, Karthala, pp 11-141.
- Boutros-Ghali, B. (1992). An Agenda for Peace: Preventive Diplomacy, Peacemaking and Peacekeeping. Report of the Secretary-General pursuant to the statement adopted by the Summit Meeting of the Security Council on 31 January 1992. United Nations: New York. Trouvé sur <https://digitallibrary.un.org/record/145749?ln=fr&v=pdf>
- Brousallian, K. (2011). Overcoming Colonial Vestiges in Cote d'Ivoire and Ghana. *Journal of Political Inquiry*, 4, pp 1-40. Trouvé sur <http://www.jpinyu.com/wp-content/uploads/2015/01/overcoming-colonial-vestiges-in-cote-d-ivoire-and-ghana.pdf>
- Buzan, B.; Waeber, O. & De Wilde, J. (1998). *Security: A new framework for analysis* (1st ed.). Boulder: Lynne Rienner Publishers.

- Cabinet du Premier Ministre de Côte d'Ivoire. (8 novembre 2006). Déclaration du Premier Ministre Charles Konan Banny suite à l'adoption de la Résolution 1721 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. *République de Côte d'Ivoire*. Trouvé sur https://www.gouv.ci/doc/autresimages/declaration_Premier_Ministre8nov2006.pdf
- Camargo Alzate, E. (2015). Familia, trabajo y sociedad en el proceso de reintegración de mujeres desmovilizadas. *Encuentro Latinoamericano*, 2(1), p 58. 53-77. Trouvé sur https://www.researchgate.net/publication/306266294_Familia_trabajo_y_sociedad_en_el_proceso_de_reintegracion_de_mujeres_desmovilizadas
- Carpenter, C. (2016). The Future of Global Security Studies. *Journal of Global Security Studies* 1 (1), pp 92-94. Trouvé sur <https://academic.oup.com/jogss/article/1/1/92/1841779>
- Castillo Castañeda, A., & Niño González, C. A. (2020). El proceso de desecuritización de la doctrina militar en Colombia. *América Latina Hoy*, 84, 31–47. Trouvé sur <https://revistas.usal.es/cuatro/index.php/1130-2887/article/view/alh.21021/22072>
- Chauveau, J-P & Dozon, J-P. (1988). Ethnies et États en Côte d'Ivoire. *Revue Française de Science Politique*, 38(5) p 732.
- Chelapi-den Hamer, M. (2015). Les tribulations du dispositif Désarmement, démobilisation et réinsertion des miliciens en Côte d'Ivoire (2003-2015). *Hérodote*, 158, pp 200-218. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-herodote-2015-3-page-200.htm>
- Chelapi-den Hamer, M. (2009). Le mythe du jeune désœuvré - Analyse des interventions DDR en Côte d'Ivoire. *Afrique Contemporaine*. Trouvé sur <https://amu.hal.science/hal-01649199/document>
- Chinkin, C & Charlesworth, H. (2006). Building Women into Peace: the International Legal Framework. *Third World Quarterly*, 27 (5), p337-357. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/4017787>
- Chirot, D. (2006). The Debacle in Cote d'Ivoire. *Journal of Democracy*, 17(2), p 11-63. Trouvé sur <https://www.journalofdemocracy.org/articles/the-debacle-in-cote-divoire/>
- Clarke, D. (December 19, 2010). UN Forces Rejects Order to Quit Ivory Coast. *The Sydney Morning Herald*. Trouvé sur <https://www.smh.com.au/world/un-force-rejects-order-to-quit-ivory-coast-20101219-191qw.html>
- Christie, N. (1986). The Ideal Victim. Dans: Fattah E.A. (eds) From Crime Policy to Victim Policy. Palgrave MacMillan: Londres.
- Cockburn, C. (2004). The Continuum of Violence: A Gender Perspective on War and Peace. In W. Giles & J. Hyndman (Eds.), Sites of Violence: Gender and Conflict Zones (1st ed., pp. 24–44). University of California Press, p 28. Trouvé sur <https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/10.1525/j.ctt1ppb4j.6?seq=5>
- Cockburn, C. (1998). The Space Between Us: Negotiating Gender and National Identities in

Conflict. London: Zed.

- Cohn, C. & Ruddick, S. (2004). A Feminist Ethical Perspective on Weapons of Mass Destruction. in *Ethics and Weapons of Mass Destruction: Religious and Secular Perspectives*, ed. Hashmi, S. and Lee, S. Cambridge: Cambridge University Press, p 405-435.
- Cohn, C. (2013). Women and Wars: A Conceptual Framework. In *Women and Wars*, edited by Carol Cohn, 1–36. Malden, MA: Polity Press, p 13. Trouvé sur <https://download.e-bookshelf.de/download/0003/9736/44/L-G-0003973644-0002485400.pdf>
- Collins, P. (2000). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. 2nd ed. New York: Routledge.
- Coning, C. (2018). Adaptive Peacebuilding. *International Affairs* 94(2), 301–17. Trouvé sur <https://academic.oup.com/ia/article/94/2/301/4851911>
- Connell, R. (1995). *Masculinities*. Berkley, CA: University of California Press.
- Conroy, C. (2010). France as a Negative Influence on the Côte d’Ivoire: The Negative Consequences of Foreign Interference. Mémoire de Maîtrise, Rhode Island, International Studies Department, Salve Regina University.
- Conte, B. (2005). La responsabilité du fmi et de la Banque mondiale dans le conflit en Côte d’Ivoire. *Études internationales*, 36(2), 219–229. Trouvé sur <https://www.erudit.org/fr/revues/ei/2005-v36-n2-ei967/011416ar/>
- Cook, R. (1995). Côte d’Ivoire: Multi-Party Democracy and Political Change: Surviving the Crisis.” Dans: Wiseman, John A. (ed). *Democracy and Political Change in Sub-Saharan Africa*. London: Routledge.
- Coquery-Vidrovitch, C. (2013). *Les Africaines. Histoire des Femmes d'Afrique Subsaharienne du XIXe au XXe Siècle*. Paris : La Découverte.
- Création, Attributions, Organisation et Fonctionnement de l’Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et le Réinsertion des ex-Combattants, en abrégé ADDR (8 août 2012). Décret n°2012-787. Trouvé sur <https://www.juriafrica.com/lex/decret-2012-787-8-aout-2012-36840.htm>
- Curtis, D. (2012). The Contested Politics of Peacebuilding in Africa. In *Peacebuilding, Power, and Politics in Africa*, ed. Devon Curtis & Gwinyayu A. Dzinesa. Cambridge Centre of African Studies, p 4. Trouvé sur https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/51032/external_content.pdf;jsessionid=C04F4B7C59D040013AADB0C4D82FB751?sequence=1
- D’Amico, F. (1998). “Feminist Perspectives on Women Warriors,” dans *The Woman and War*

Reader, ed. Lois Ann Lorentzen and Jennifer Turpin. New York : New York University Press.

Daouda, G-T. (2007). Côte d'Ivoire, 1970 : des charters pour migrants africains. *Plein Droit*, 72(1), pp 25-28. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-plein-droit-2007-1-page-25.htm>

De Almagro, M. (2022). A feminist opening of resilience: Elizabeth Grosz, Liberian Peace Huts and IR critiques. *Journal of International Relations and Development*, 25, pp967–992. Trouvé sur <https://link.springer.com/article/10.1057/s41268-022-00264-0>

Dechaufour, L. (2008). Introduction au féminisme postcolonial. *Nouvelles Questions Féministes*, 27(2), pp 99-110. Trouvé sur <https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2008-2-page-99?lang=fr&tab=cites-par>

Dembelé, O. (2003). Côte d'Ivoire : la Fracture Communautaire. *Politique Africaine*, 89(1), 39-48. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-34.htm>

Diallo, A. (2009). « Women in the Back Seat in Malian Citizenship », in A. Schlyter (ed.), *Body Politics and Women Citizens African Experiences*, *Sida Studies* (24), Stockholm : Sida, pp 115-124. Trouvé sur <https://cdn.sida.se/publications/files/sida52634en-body-politics-and-women-citizens---african-experiences.pdf>

Diallo, K. (2017). La Cellule 39 en Côte d'Ivoire: Processus d'identification et mobilisation d'un groupe d'ex-combattants. *Afrique contemporaine*, 263-264(3-4), pp 177-196. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2017-3-page-177.htm?ref=doi>

Diallo, K. (2018). La Démobilisation et la Réintégration des Femmes ex-Combattantes Ivoiriennes. *Bulletin Francopaix de la Chaire Raoul Dandurand* 3(7), pp 1-8. Trouvé sur https://dandurand.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/08/Bulletin-FrancoPaix-vol-3_no-7.pdf

Diallo, K. (2024). La fabrique des “ ex ”-rebelles : analyse de la construction institutionnelle, politique et sociale des identités ex-combattantes en Côte d'Ivoire. . [Thèse de doctorat]. . Institut d'études politiques de paris - Sciences Po. Trouvé sur https://theses.hal.science/tel-04524954/file/2024IEPP0003_Diallo_Kamina.pdf

Diallo, K. (2020). La Femme dans le secteur de sécurité ivoirien : représentativité et participation. *Friedrich Ebert Stiftung*. Trouvé sur <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/elfenbeinkueste/18097.pdf>

Diallo, K & Edwards, J. (2021). 'Here is my evidence'. The Documented Path of Woman ex-Combatant from Côte d'Ivoire. Identification and Citizenship in Africa, Biometrics, the Documentary State and Bureaucratic Writing of the Self. Londres : Routledge, p. 293-301. Trouvé sur <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781003053293-21/evidence-kamina-diallo-jessica-edwards?context=ubx&refId=890a0fa2-5cfd-4e86-b3bb-f4d904bc7686>

- Diallo, K. (2017). Quand les Femmes s'Engagent dans la Rébellion. *Network of Research in International Affairs*. Trouvé sur <https://sciencespo.hal.science/hal-03392850v1>
- Diallo, K. (2022). The Desecuritization of Women in DDR Processes: the Case of Côte d'Ivoire. *International Peace Institute*. Trouvé sur <https://reliefweb.int/report/cote-divoire/desecuritization-women-ddr-processes-case-cote-divoire>
- Dieng, A. (2012). Le Parti Unique et les Pays d'Afrique Noire : Le Cas du Sénégal. *Présence Africaine*, 185(1), pp 195-207. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-presence-africaine-2012-1-page-195.htm&wt.src=pdf>
- Djibo, H. (2001). La Participation des Femmes Africaines à la Vie Politique. Les Exemples du Sénégal et du Niger. Paris : L'Harmattan.
- Doho, G. (2017). Le Code de l'Indigénat ou le Fondement des États Autocratique en Afrique Francophone. L'Harmattan : Paris.
- Dosso, A. (2017). La Problématique du Genre dans les Mécanismes de la Justice Transitionnelle en Côte d'Ivoire. Mémoire de maîtrise, Montréal, Faculté de droit, Université de Montréal. Trouvé sur https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/20382/Dosso_A%c3%afssa_tou_2017_memoire.pdf?sequence=3&isAllowed=y
- Du Bois de Gaudusson, J. (2003). L'accord de Marcoussis, entre Droit et Politique. *Afrique Contemporaine*, 206(2), 41-55. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-2-page-41.htm>
- Duclos, N. (2015). Spoilers ou intermédiaires de la paix ? Les ex-combattants de l'UÇK au cœur de l'action internationale post-conflit et de la formation du nouvel État du Kosovo. Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches : Institut d'études politiques de Paris. Trouvé sur <https://theses.hal.science/tel-01548226v1>
- Duplessis, I. (2008). Le Droit International a-t-il une Saveur Coloniale ? L'héritage des Institutions Internationales Multilatérales. *Revue juridique Thémis*, 42(2) pp.311-346. Trouvé sur <https://ssl.editionsthemis.com/uploaded/revue/article/rjtv42num3/duplessis.pdf>
- Echimane Mozou, V. & Niamkey Amlan, M. (1988). Ajustement Structurel et Désengagement de l'Etat En Côte d'Ivoire. *Afrique et Développement*, 13(4), pp. 45–73. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/24486719?seq=15>
- Ehlert, F. (2018). Quelle Viabilité pour le processus de désarmement, démobilisation et réintégration de la Côte d'Ivoire ? Friedrich Ebert Stiftung – Perspectives. Trouvé sur <https://library.fes.de/pdf-files/iez/14579.pdf>
- Ejdus, F. & Božović, M. (2016). "Grammar, Context and Power: Securitization of the 2010 Belgrade Parade." *Southeast European and Black Sea Studies* 17 (1): 1–18.

- Enloe, C. (2006). 'Foreword', in Hunt, K. and Rygiel, K. (eds) (En)gendering the War on Terror: War Stories and Camouflaged Politics. Burlington, VT: Ashgate.
- Enloe, C. (2000). *Maneuvers: The International Politics of Militarizing Women's Lives*. University of California Press.
- Enloe, C. (2004). *The Curious Feminist: Searching for Women in a New Age of Empire*. University of California Press.
- Etienne, M. (1987). Rapport de Sexe et de Classe et Mobilité Socio-économique chez les Baoulé (Côte d'Ivoire). *Anthropologie et société*, 11(1), p71-93. Trouvé sur <https://www.erudit.org/fr/revues/as/1987-v11-n1-as513/006388ar.pdf>
- Fédération Atlantique des Agences de Presse Africaines. (8 avril 2021). Enfants en conflit avec la loi : 1400 personnes resocialisées grâce à la cellule de coordination, de suivi et de réinsertion. *FAAPA*. Trouvé sur <https://www.faapa.info/blog/la-resocialisation-des-enfants-en-conflits-avec-la-loi-reprend-bientot-ccsr/>
- FIDH. (2022). 11 ans après la Crise Post-Electorale en Côte d'Ivoire : des Victimes Oubliées, une Justice Sacrifiée. *Fédération Internationale pour les Droits Humains*. Trouvé sur <https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/cote-d-ivoire/cote-ivoire-victimes-justice-crimes-guerre>
- Fillieule, O. & Masclet, C. (2013). Mouvements sociaux. Dans : Catherine Achin éd., *Dictionnaire. Genre et science politique: Concepts, objets, problèmes*, pp. 344-356. Paris: Presses de Sciences Po. Trouvé sur https://www.cairn.info/feuilleter.php?ID_ARTICLE=SCPO_ACHI_2013_01_0344
- Freedom House. (2014) Côte d'Ivoire: une Décennie de Crimes Graves Encore non Punis. *Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains*, p 19. Trouvé sur <https://freedomhouse.org/sites/default/files/Cote%20dIvoire%20report.pdf>
- Freedom House. (2005). Freedom of The Press 2005: Global Survey of Media Independence. Trouvé sur <https://freedomhouse.org/sites/default/files/FOTP%202005%20Full%20Report.pdf>
- Future United Nations Development System Project. (2015). Peacebuilding and Development. Trouvé sur <https://www.futureun.org/en/>
- Galtung, J. (1969). Violence, Peace and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6(3), p167-191. Trouvé sur https://www.jstor.org/stable/pdf/422690.pdf?refreqid=fastly-default%3A879db1b70fa4fc9701ba7f7112e3dd17&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1
- Gaulme, F. (2001). L' »ivoirité », recette de guerre civile. *Etudes*, 394(3), pp 292-304. Trouvé sur <https://shs.cairn.info/revue-etudes-2001-3-page-292?lang=fr>

- Geohive. (n.d.) Human Development Index. Trouvé sur <http://www.geohive.com/global/geo.php?xml=hdi2000&xsl=hdi2000>
- Goertz, G. (2020). Peace: The Elusive Dependant Variable and Policy Goal. *Perspectives on Politics*, 18(1), p200-204. Trouvé sur https://static1.squarespace.com/static/5fa056406fdf717c89d3d790/t/6095959cfadef4257ca9f394/1620415900465/Goertz_Perspectives%2Bon%2BPolitics%2BBook%2BReview.pdf
- Gurr, T. R. (1972). The Calculus of Civil Conflict. *Journal of Social Issues*, 28(1), 27–47, p 37. Trouvé sur <https://spssi.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/j.1540-4560.1972.tb00003.x>
- Handloff, R. (1988). Côte d’Ivoire : a Country Study. Federal Research Division. Washington: Library of Congress – Area Handbook Series. Trouvé sur https://tile.loc.gov/storage-services/master/frd/frdestdy/co/cotedivoirecount00hand_0/cotedivoirecount00hand_0.pdf (p41)
- Hauge, W. (2020). Gender Dimensions of DDR – Beyond Victimization and Dehumanization: Tacking the Thematic. *International Feminist Journal of Politics*, 22(2), p206-226. Trouvé sur <https://www.tandfonline.com/doi/epdf/10.1080/14616742.2019.1673669?needAccess=true>
- Hearty, K. (2018) ‘Victims of’ Human Rights Abuses in Transitional Justice: Hierarchies, Perpetrators and the Struggle for Peace, *The International Journal of Human Rights*, 22(7). Trouvé sur <https://pureadmin.qub.ac.uk/ws/portalfiles/portal/155589852/PUREVersion.pdf>
- Henshaw, A. L. (2020). Female Combatants in Post conflict Processes: Understanding the Roots of Exclusion. *Journal of Global Security Studies*, 5(1), 63–79. Trouvé sur <https://academic.oup.com/jogss/article/5/1/63/5682788>
- Henry, N. (2016). Theorizing Wartime Rape: Deconstructing Gender, Sexuality, and Violence. *Gender and Society*, 30(1). Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/24756163?seq=7>
- Hills, C. (2016). “Gender and Demilitarization in Liberia”, in Handbook on Gender and War, Simona Sharoni and others, eds. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. Trouvé sur <https://www.elgaronline.com/edcollchap/edcoll/9781849808910/9781849808910.00039.xml>
- Hooper, C. (2001). Manly States: Masculinities, International Relations, and Gender Politics. New York: Columbia University Press.
- Houphouët-Boigny, F. (3 janvier 1967). Le Message du Chef de l’État à la Nation. *Fraternité-Matin*.

- Hudson, H. (2008). Gender, Peace-Building, and Post-Conflict Reconstruction in Africa: Breaking the chain between inequality and violence. In Dirk Kotze and Hussein Solomon (eds), *The State of Africa: Post-Conflict Reconstruction and Development*. Pretoria: Africa Institute of South Africa.
- Hudson, H. (2009). Peacebuilding Through a Gender Lens and the Challenges of Implementation in Rwanda and Côte d'Ivoire. *Security Studies*, 18(2), pp 287-318. Trouvé sur <https://www.tandfonline.com.proxy.bibliotheques.ugam.ca/doi/epdf/10.1080/09636410902899982?needAccess=true>
- Hugon, P. (2003). La Côte d'Ivoire : plusieurs lectures pour une crise annoncée. *Afrique Contemporaine*, 206, 105-127. Trouvé sur file:///C:/Users/roxan/Downloads/AFCO_206_0105.pdf
- Human Rights Watch. (2001). The New Racism: The Political Manipulation of Ethnicity in Côte d'Ivoire. *HRW Publication*, 13(6) (A). Trouvé sur <https://www.hrw.org/report/2001/08/28/new-racism/political-manipulation-ethnicity-cote-divoire>
- International Crisis Group. (2003). Côte d'Ivoire: « The War is Not Over Yet ». Trouvé sur <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/c%C3%B4te-divoire/cote-d-ivoire-war-not-yet-over>
- International Monetary Fund. (May 2009). Côte d'Ivoire: Poverty Reduction Strategy Paper. *IMF Country Report No.09/156*. Trouvé sur <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2009/cr09156.pdf>
- Jahn, B. (2018). Liberal Internationalism: Historical Trajectory and Current Prospects. *International Affairs*, 94(1), 43-61. Trouvé sur https://www.chathamhouse.org/sites/default/files/images/ia/INTA94_1_4_231_Jahn.pdf
- Jézégou, A. (2022). Agentivité. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 41-44). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. Trouvé sur <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-concepts-de-la-professionnalisation--9782807340534-page-41.htm#:~:text=Le%20terme%20d'agentivit%C3%A9,autres%20et%20sur%20son%20environnement>
- Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire. (11 octobre 2012). Decret n°2012-787 du 8 août 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion des ex-combattants, en abrégé ADDR. Trouvé sur http://65.52.131.71/bndgtcp/opac_css/daril/2012-786.pdf
- Kapur, R. (2002). The Tragedy of Victimization Rhetoric: Resurrecting the "Native" Subject in

International / Post-Colonial Feminist Legal Politics. *Harvard Human Rights Journal* 15. Trouvé sur [https://www.academia.edu/76275575/The Tragedy of Victimization Rhetoric Resurrecting the Native Subject in International Postcolonial Feminist Legal Politics](https://www.academia.edu/76275575/The_Tragedy_of_Victimization_Rhetoric_Resurrecting_the_Native_Subject_in_International_Postcolonial_Feminist_Legal_Politics)

Kent, J. (2017). The Neo-colonialism of Decolonisation: Katangan Secession and the Bringing of the Cold War to the Congo. *Journal of Imperial and Commonwealth History*. LSE Research Online. Trouvé sur https://eprints.lse.ac.uk/66136/7/Kent_The%20neo-colonialism%20of%20decolonisation_Author_2016%20LSERO.pdf

Kergoat, D. (2000). « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », in Dictionnaire critique du féminisme, pp 35-44. Paris : PUF.

Kidane, Y. (2014). Women's Leadership Role in Post-Conflict Peace-Building Process. *Journal of African Union Studies*, 3(3), pp 87-101. Trouvé sur [Women's Leadership Role in Post-Conflict Peace-Building Process on JSTOR](#)

Kinsella, H. (2009) "Securing the Civilian: Sex and Gender in the Laws of War," in Power in Global Governance, eds., Michael Barnett and Raymond Duvall. Cambridge: Cambridge University Press, pp 249–72.

Knight, A.W. (2008). Demobilization, and Reintegration and Post-Conflict Peacebuilding in Africa. *African Security*, 1(1), 24-52. Trouvé sur https://www.jstor.org/stable/pdf/48598780.pdf?refreqid=fastly-default%3A95f2c2f442d3aec865a2dee90204c612&ab_segments=0%2Fbasic_search_gsv%2Fcontrol&origin=&initiator=&acceptTC=1

Kočan F. (2023). How Can "Overall Progress and Development" Fail in Post-Conflict Societies? Securitization of the 2005–07 Stabilization and Association Agreement Negotiations in Republika Srpska. *Nationalities Papers*, 51(2):353-369. Trouvé sur <https://www-cambridge-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/core/journals/nationalities-papers/article/how-can-overall-progress-and-development-fail-in-postconflict-societies-securitization-of-the-200507-stabilization-and-association-agreement-negotiations-in-republika-srpska/E2C5502C1461FE8A56B42AF839C12859>

Konan, A. (2006). La Légende d'Abla Pokou Reine des Baoulé. *L'arbre à Palabres*, 18, p 106-111. Trouvé sur https://web.archive.org/web/20170202023202/http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/13_18_6.pdf

Kouakou, K. (2012). Les aspects culturels du mariage chez quelques peuples de Côte d'Ivoire. *Action Culturelle Maliret*. Trouvé sur <https://maliret.blogspot.com/2012/01/les-aspects-culturels-et-traditionnels.html>

Koudou, C. (2017). Des Pensées de Laurent Gbagbo – Quel Message pour la Représentation Nationale en Côte d'Ivoire ? Paris : L'Harmattan.

- Koumoué Koffi, M. (1994). *Politique Economique et Ajustement Structurel en Côte d'Ivoire*. Paris : L'Harmattan.
- Kurtenbach S. & Reder D. (2021). El Salvador: Old Habits Die Hard. In Kuehn D. and Levy Y. (eds.), *Mobilizing Force: Linking Security Threats, Militarization, and Civilian Control*. Boulder: Lynne Rienner, 117–38. Trouvé sur <https://www.giga-hamburg.de/en/publications/contributions/el-salvador-old-habits-die-hard>
- Labonté, N. (2006). *La Guerre Civile en Côte d'Ivoire : L'influence des Facteurs Economiques, Politiques et Identitaires. Mémoire de Maîtrise*, Québec, Institut Québécois des Hautes Etudes Internationales, Université Laval. Trouvé sur <file:///C:/Users/roxan/Downloads/23620.pdf>
- Lakpa, K. (2021). *L'impunité des Violences Sexuelles Perpétrées durant la Crise Ivoirienne de 2010 et ses Suites*. Mémoire de maîtrise, Montréal, Faculté de droit, Université de Montréal. Trouvé sur https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/27130/Katerie_Lakpa_2021_Memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y
- Lamb, G., Alusala, N., Mthembu-Salter, G., and Gasana, J-M. (2012). Rumours of Peace, Whispers of War: Assessment of the Reintegration of Ex-Combatants into Civilian Life in North Kivu, South Kivu and Ituri Democratic Republic of Congo. Washington, DC: World Bank, p 17-20. Trouvé sur https://www.researchgate.net/publication/326462927_Rumours_of_Peace_Whispers_of_War_Assessment_of_the_Reintegration_of_Ex-Combatants_into_Civilian_Life_in_North_Kivu_South_Kivu_and_Ituri_Democratic_Republic_of_Congo
- Lamb, S. (1996). *The Trouble with Blame: Victims, Perpetrators and Responsibility*. Cambridge: Harvard University Press.
- Larzillière, P. & Grajales, J. (2021). Les émotions politiques des (ex-)combattants : pour une sociologie des sentiments moraux. *Critique Internationale*, 91, pp. 9-22. Trouvé sur <https://hal.science/hal-03280065/document>
- Leboeuf, A. (2017). Com'zones et armée en Côte d'Ivoire. *Afrique contemporaine* 3(4), pp 258-264. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-258.htm>
- Lee-Koo, K. (2011). Horror and Hope: (Re)presenting Militarised Children in Global North-South Relations. *Third World Quarterly*, 32 (4), p 725–42. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/41300344>
- Lefebvre, F. (2019). Une hétérotopie de la parole subalterne : les grins de thé à Ouagadougou (Burkina Faso). *Annales de Géographies*, 128(729/730), pp 90-109. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/pdf/26869330.pdf?refreqid=fastly->

[default%3Ab2fe95299b1e6db0a3958962549fca81&ab_segments=&origin=&initiator=&acceptTC=1](#)

Le Pape, M. (2002). « Chronologie Politique de la Côte d'Ivoire du Coup d'État aux Elections », dans Le Pape, Marc, Vidal, Claudine, L'Année Terrible 1999-2000. Paris: Karthala.

Lode, K. & Tonheim, M. (2009). An Independent Evaluation of the “1,000 Micro-Projects for Socio-Economic Reintegration of ex-Combatants, ex-Milicia Members and Youth at Risk in Côte d'Ivoire. *Center for Interkulturell Kommunikasjon*, p 19. Trouvé sur https://peacebyafrica.com/wp-content/uploads/2021/12/Evaluation-Final_Report_SIK_1000-Microprojets-Cote-d_Ivoire-2009.pdf

MacGinty R. (2021) *Everyday Peace: How So-Called Ordinary People Can Disrupt Violent Conflict*. Studies in Strategic Peacebuilding. Oxford: Oxford University Press.

MacKenzie, M. (2009) Securitization and Desecuritization: Female Soldiers and the Reconstruction of Women in Post-Conflict Sierra Leone. *Security Studies*, 18(2), 241-261. Trouvé sur https://projects.iq.harvard.edu/files/wappp/files/securitization_and_desecuritization.pdf

Mazurana, D. & Carlson, C. (2004). *From Combat to Community: Women and Girls of Sierra Leone*. Massachusetts and Washington: Women Waging Peace.

Meger, S., Hoddie, M., Enloe, C., Prügl, E., & Howes, D. E. (2014). Gender and Politics: A Discussion of Laura sjoberg's “Gendering Global Conflict: Toward a Feminist Theory of War” [Review of *Gendering Global Conflict: Toward A Feminist Theory of War*, by L. Sjoberg]. *Perspectives on Politics*, 12(1), 168–180. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/43281109?seq=3>

Meledje, J-C. (2018). Côte d'Ivoire: From Pre-Colonisation to Colonial Legacy. *Social Evolution&History*, 17(1), pp. 16-33. Trouvé sur https://www.sociostudies.org/upload/sociostudies.org/journal/seh/2018_1/016-033.pdf

Meredith, M. (2005). *The Fate of Africa: A History of Fifty Years of Independence*. New York, NY: Public Affairs - Perseus Books Group.

Millar, G. (2020). Preserving the everyday: Pre-political agency in peacebuilding theory. *Cooperation and Conflict*, 55(3), 310-325. Trouvé sur <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0010836720904390>

Ministère de l'Economie et des Finances de la Côte d'Ivoire. (n.d) PVHR - Programme de Valorisation des Ressources Humaines. Trouvé sur <http://www.ins.ci/stats/actstat.htm>

Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. (n.d.). Texte de l'Accord de Linas Marcoussis. *France Diplomatie*. Trouvé sur <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/colonne-droite/documents-de-reference/article/accord-de-linas-marcoussis>

- Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. (2014). Rapport de la Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre du programme d'action de Beijing vingt ans après. République de Côte d'Ivoire. Trouvé sur https://archive.uneca.org/sites/default/files/uploaded-documents/Beijing20/NationalReviews/cote_divoire_beijing_review_report_0.pdf
- Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales (MFFAS) & UNFPA. (2008). Crise et Violences Basées sur le Genre en Côte d'Ivoire : résultats des études et principaux défis, p 54. Trouvé sur https://cotedivoire.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/UNFPACRISEETVIOLENCESBASEESSURLEGENREENCI_FRENCH.pdf
- Miran-Guyon, M. (2017). Côte d'Ivoire, le retour de l'éléphant ? : Introduction thématique. *Afrique contemporaine*, vol.263-264,(3), pp 11-24. Trouvé sur <https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2017-3-page-11?lang=fr>
- Mohanty, C. (1988). Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses. *Feminist Review*, 30(1), pp 61-88. Trouvé sur <https://journals.sagepub.com/doi/10.1057/fr.1988.42>
- Montaz, L. & Diallo, K. (2021). Des « démobilisés » en quête de reconnaissance : le renouveau du combat politique des ex-combattants ivoiriens. *Critique internationale*, 91(2), pp 89-110. Trouvé sur <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/revue-critique-internationale-2021-2-page-89.htm>
- Moussa, Z. (2012). Les Médias et la Crise Politique en Côte d'Ivoire. Accra : Éditions International Médias Support.
- Murithi, T. (n.d.). African Indigenous and Endogenous Approaches to Peace and Conflict Resolution. *African Journal on Conflict Resolution*, 6(2): 9-34.
- Muthien B. (2018) Human Security and Intersectional Oppressions. Women in South Africa. In Reardon B. and Hans A. (eds.), *The Gender Imperative: Human Security vs State Security*, 2nd ed. New Delhi: Routledge India. Trouvé sur <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9780429452130-4/human-security-intersectional-oppressions-bernedette-muthien?context=ubx&refId=235beaac-85c9-4a18-b1fd-322ec6d78162>
- Mutua, M. (2016). *Human Rights Standards. Hegemony, Law, and Politics-State*. Albany: University of New York Press.
- Mynster Christensen, M. (2016). Securing Sierra Leone 1997-2013: Defence, Diplomacy and Development in Action. *African Affairs*, 115(459), p 372–373. Trouvé sur <https://academic.oup.com/afaf/article-abstract/115/459/372/2195234?redirectedFrom=fulltext&login=true>
- Nagy, R. (2013). « Centralizing Legal Pluralism? Traditional Justice in Transitional Contexts »,

dans Chandra L.Sriram (dir.) *Transitional Justice and Peacebuilding on the Ground : Victims and Ex combatants*, New York, Routledge

Nagy, R. (2008). Transitional Justice as Global Project: Critical Reflections. *Third World Quarterly*, 29 (2), pp 275-289. Trouvé sur <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01436590701806848>

Nations Unies Maintien de la Paix. (n.d.). La réforme des opérations – Rapport Brahimi. Trouvé sur <https://peacekeeping.un.org/fr/reforming-peacekeeping>

Nations Unies. (17 mars 2013). Le Secrétaire général nomme Mme Aïchatou Mindaoudou Souleymane, du Niger, Représentante spéciale en Côte d'Ivoire. SG/A/1405-AFR/2621-BIO/4472. Trouvé sur <https://press.un.org/fr/2013/sga1405.doc.htm>

Nations Unies Info. (2020). Nigéria : l'ONU condamne une attaque terroriste contre des civils dans l'État de Borno. Trouvé sur <https://news.un.org/fr/story/2020/11/1083342>

N.d. (15.10.2002). Côte d'Ivoire : Médiations Difficiles. *L'Humanité*. Trouvé sur <https://www.humanite.fr/monde/-/cote-divoire-difficiles-mediations>

N.d. Ouattara Rassure Bédié en Vue du Second Tour. *Jeune Afrique*. Trouvé sur <https://www.jeuneafrique.com/183755/politique/pr-sidentielle-ouattara-rassure-b-di-en-vue-du-second-tour/>

N'Guessan, K. (2002). « Le Coup d'État de Décembre 1999 : Espoirs et Désenchantements », dans Le Pape, Marc, Vidal, Claudine, *Côte d'Ivoire : l'Année Terrible 1999-2000*. Paris : Karthala.

N'Guessan, K. (2003). 10. Le Forum pour la réconciliation nationale. 9 octobre-18 décembre 2001. Dans : Marc Le Pape éd., *Côte d'Ivoire : L'année terrible 1999-2000* (pp. 325-351). Paris: Karthala. Trouvé sur <https://www.cairn.info/cote-d-ivoire--9782845863170-page-325.htm>

N'Guessan, E. (2019). *Les Crises en Côte d'Ivoire : Enjeux Economiques, Géopolitiques et Sécuritaires*. Paris : L'Harmattan.

Ní Aoláin, F. (2006). Political Violence and Gender During Times of Transition. *Columbia Journal of Gender and Law*, (15), pp 828-849. Trouvé sur https://scholarship.law.umn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1093&context=faculty_articles&httpsredir=1&referer=

Niava, P. (21 novembre 1974) *De l'Agriotique à l'Ivoirité*. Fraternité-Martin.

Niort, J. (2015). *Le Code Noir: Idées Reçues sur un Texte Symbolique*. Paris : Le Cavalier Bleu.

Nioulé, M. (2020). Ces femmes-garçons au cœur de l'armée ivoirienne. 7Infos vu de Côte

d'Ivoire. Trouvé sur <https://www.7info.ci/celebration-jif2020-ces-femmes-garcons-au-coeur-de-larmee-ivoirienne/>

Noiriel, G. (2006). « Chapitre 1 - L'identification des personnes » dans Du papier à la biométrie: Identifier les individus. Paris : Presses de Sciences Po.

Nzekani Zena, P. (2013). The Lessons and Limits of DDR in Africa. *Africa Center for Strategic Studies*, 24, 1-8. Trouvé sur https://www.jstor.org/stable/pdf/resrep19058.pdf?refreqid=fastly-default%3Ac1733d469326c119db5cec72879da2a4&ab_segments=0%2Fbasic_search_gsv2%2Fcontrol&origin=&initiator=&acceptTC=1

Nzouakeu Nyandjou, C. (2020). Les mécanismes d'intégration des ex-rebelles dans le processus de stabilisation des zones de conflits en Afrique. *Annuaire africain des droits de l'homme*, 4, 372-394. Trouvé sur <https://www.ahry.up.ac.za/images/ahry/volume4/African%20Human%20Rights%20Yearbook%202020%20-%20Nzouakeu.pdf>

OCDE. (2021). SIGI 2021 Regional Report for Africa, Social Institutions and Gender Index. Trouvé sur <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/169fd5da-fr/index.html?itemId=/content/component/169fd5da-fr>

OCDE. (n.d.). Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire : Rapport pays SIGI. *OCDE iLibrary*. Trouvé sur <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/169fd5dafr/index.html?itemId=/content/component/169fd5da-fr>

ONUCI. (17 novembre 2016). Cérémonie d'ouverture du Séminaire international sur la participation des femmes aux processus de paix dans l'espace francophone : allocution de la Représentante spéciale. Trouvé sur <https://onuci.unmissions.org/c%C3%A9r%C3%A9monie-d%E2%80%99ouverture-du-s%C3%A9minaire-international-sur-la-participation-des-femmes-aux-processus-de-0>

ONUCI. (n.d.) La division DDR. Trouvé sur <https://onuci.unmissions.org/la-division-ddr-0>

ONUCI. (12 février 2015). Lancement de la campagne de sensibilisation des ex-combattants : la Représentante spéciale les appelle à adhérer au processus DDR. *UN Operation in Côte d'Ivoire*. Trouvé sur <https://reliefweb.int/report/c-te-divoire/lancement-de-la-campagne-de-sensibilisation-des-ex-combattants-la-repr-sentante>

ONUCI. (2007). Le DDR en Résumé. Trouvé sur <https://onuci.unmissions.org/le-ddr-en-resum%C3%A9>

ONU Info. (2004). Côte d'Ivoire : le Conseil de Sécurité Approuve le Maintien au Pouvoir du Président Gbagbo. Trouvé sur <https://news.un.org/fr/story/2005/10/81592>

ONU Info. (2004). Le Conseil Décide de l'Envoi de plus de 6000 Casques Bleus en Côte d'Ivoire. Trouvé sur <https://news.un.org/fr/story/2004/02/44502>

- ONU Info. (2004). L'Union Africaine Demande au Conseil de Sécurité d'Endosser son Plan pour la Côte d'Ivoire. Trouvé sur <https://news.un.org/fr/story/2005/10/81112>
- ONU Info. (2004). Sommet d'Accra : Toutes les Forces Politiques Ivoiriennes s'Engagent à Œuvrer pour un Retour à la Normale en Côte d'Ivoire. Trouvé sur <https://news.un.org/fr/story/2004/07/55642>
- Ozoukou, D. (19 décembre 2016). Ivory Coast : Political Tensions and the Peacebuilding Process. *Peace Insight*. Trouvé sur <https://www.peaceinsight.org/en/articles/ivory-coast-political-tensions-and-the-peacebuilding-process/?location=ivory-coast&theme=ddr>
- Plourde, S. (2006). Les relations entre la Côte d'Ivoire et le F.M.I sous Houphouët-Boigny : le mode de développement ivoirien à l'épreuve de Washington. *Outre-Mers Revue d'Histoire : Savoirs Autochtones XIXe-XXe siècles*, 353-353, p. 294. Trouvé sur https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2006_num_93_352_4235
- Programme des Nations Unies pour le Développement. (2021). Evaluation finale du « Projet d'appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des excombattants et de la RSS en Côte d'Ivoire ». Trouvé sur https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/final_rapport_eval_project_post-ddr_2021.pdf
- Quijano, A. (2007). « Race » et colonialité du pouvoir. *Mouvements*, 51(3), pp 111-118, p 111. Trouvé sur <https://shs.cairn.info/revue-mouvements-2007-3-page-111?lang=fr&tab=texte-integral>
- Ramsès Boa, T. (2009). Ivoirité, Identité Culturelle et Intégration Africaine : Logique et Dédramatisation d'un Concept. *Afrique Centrale et de l'Ouest* n°3, p 76. Trouvé sur <https://gerflint.fr/Base/Afriqueouest3/boa.pdf>
- Rehn, E & Johnson-Sirleaf, E. (2002). *Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peacebuilding*. New York: UNIFEM.
- Réseau Ivoire. (n.d.) Le Royaume Koulango de Bouna. Trouvé sur <https://www.rezoivoire.net/ivoire/patrimoine/2403/le-royaume-koulango-de-bouna.html>
- Rotberg, R. (2005). *Continent in the Balance – Africa: Ivory Coast*, 1st ed. Broomall, PA: Mason Crest Publisher.
- Roubaud, F. (2003). La crise vue d'en bas à Abidjan : ethnicité, gouvernance et démocratie. *Afrique contemporaine*, 206, 57-86. Trouvé sur file:///C:/Users/roxan/Downloads/AFCO_206_0057.pdf
- Rufer, R. (2005). *Disarmament, Demobilisation and Reintegration (DDR) : Conceptual*

Approaches, Specific Settings, Practical Experiences. Geneva: Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces. Trouvé sur hrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/RUFER_final.pdf

Runyan, A. & Peterson, S. (2013). *Global Gender Issues in the New Millennium*. 4th ed. Boulder, Colorado : Westview Press.

Sarr, F. (2009). *Féminismes en Afrique Occidentale ? Prise de Conscience et Lutttes Politiques Sociales*. Dans Christine, Verschuur (dir.), *Vent d'Est, Vent d'Ouest : Mouvements de Femmes et Féminismes Anticoloniaux*. Genève : Graduate Institute Publication.

Secretary-General Note to the General Assembly. (May 2005). (A/C.5/59/31).

Sheperd, L. (2008). *Gender, Violence, and Security: Discourse as Practice*. London: Zed.

Sjoberg, L. (2016). Centering Security Studies Around Felt, Gendered Insecurities. *Journal of Global Security Studies*, 1(1), p 51-63. Trouvé sur https://genderandsecurity.org/sites/default/files/Sjoberg_Laura-Centerg_Security_Studies_Around_Felt_Ged_Insecurities.pdf

Sjoberg, L. (2013). *Gendering Global Conflict: Towards of Feminist Theory of War*. New York: Columbia Press University.

Sjoberg, L. (2018). 'Feminist Security and Security Studies', in Alexandra Gheciu, and William C. Wohlforth (eds), *The Oxford Handbook of International Security*. Trouvé sur <https://academic-oup-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/edited-volume/34657/chapter/295289960>

Sjoberg, L. (2009). Introduction to Security Studies: Feminist Contributions. *Security Studies* 18(2), p 183-123. Trouvé sur <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/09636410902900129>

Stavrou, V. (2011). *Breaking the Silence: The Voices of Girls Forcibly Involved in Armed Conflict in Angola*. In Myriam Denov, Richard Maclure et Kathryn Campbell (eds.). *Children's Rights and International Development: Lessons and Challenges from the Field*. New York : Palgrave Macmillan US.

Snyder, J. (2000). *From Voting to Violence: Democratization and Nationalist Conflict*. New York and London: Norton and Company.

Steans, J. (2006). *Gender and International Relations: Issues, Debates and Future directions* (2nd ed). Polity.

Steenken, C., & Langholtz, H. (2017). *Disarmament, Demobilization, and Reintegration*

- (DDR): A Practical Overview. *Peace Operation Training Institute*. Trouvé sur https://cdn.peaceopstraining.org/course_promos/ddr/ddr_english.pdf
- Stepputat F. (2018) Pragmatic Peace in Emerging Governscapes. *International Affairs* 94(2), 399–416. Trouvé sur https://www.chathamhouse.org/sites/default/files/images/ia/INTA94_2_10_Stepputat.pdf
- Stern, M. & Wibben, A. (2014). A Decade of Feminist Security Studies Revisited. *Security Dialogue* (special virtual issue): 1–6. Trouvé sur http://sdi.sagepub.com/site/Virtualspecialissues/Introduction_Feminist_Virtual_Issue.pdf
- Tadjo, V. (2000). *À mi-chemin*. L'Harmattan : Paris.
- Tanner, S. (2010). « Le milicien « recyclé » : regard sur l'expérience de reconversion de quatre anciens membres de bandes armées serbes » dans N. Duclos (dir.), *L'adieu aux armes ? Parcours d'anciens combattants*. Paris, Karthala, pp 11-141.
- Tapé, A. (2015). Côte d'Ivoire : la féminisation des forces de défense et de sécurité est en marche. *Gender Links for Equality and Justice*. Trouvé sur <https://genderlinks.org.za/classification/themes/cte-divoire-la-fminisation-des-forces-de-dfense-et-de-scurit-est-en-marche-2015-01-21/>
- Tapé, A. (2015). La Générale Kouamé Akissi : première femme à bouleverser l'histoire de la hiérarchie militaire en Côte d'Ivoire. *Gender Links for Equality and Justice*. Trouvé sur <https://genderlinks.org.za/classification/themes/la-gnrale-kouam-akissi-premiere-femme-bouleverser-lhistoire-de-la-hirarchie-militaire-en-cte-divoire-2014-08-25/>
- The World Bank Groupe. (2004). World Development Indicators Database. Trouvé sur <https://elibrary.worldbank.org/doi/abs/10.1596/0-8213-5729-8>
- Tickner, J. A. (1992). *Gender in International Relations: Feminist Perspectives on Achieving Global Security*. New York: Columbia University Press.
- Tosh, J. (2004). 'Hegemonic Masculinity and the History of Gender', in Stefan Dudink, Karen Hagemann and John Tosh (eds.), *Masculinities in Politics and War: Gendering Modern History*. Manchester: Manchester University Press.
- True, J. (2012). *The Political Economy of Violence against Women*. Oxford: Oxford University Press.
- Tryggstad, T. L. (2009). Trick or Treat? The UN and Implementation of Security Council Resolution 1325 on Women, Peace, and Security. *Global Governance*, 15(4), 539–557. Trouvé sur <https://www.jstor.org/stable/27800780>
- Tschirgi, N. (2004). Post-conflict Peacebuilding Revisited: Achievements, Limitations, Challenges. Paper prepared for the WSP International/IPA Peacebuilding Forum Conference. New York: International Peace Academy. Trouvé sur

<file:///C:/Users/roxan/Downloads/2004-10-04%20Post-Conflict%20Pe%20a%20c%20e%20b%20u%20i%20l%20d%20i%20n%20g.pdf>

UNDDR. (n.d.). Integrated Disarmament, demobilization and reintegration standards. Trouvé sur <https://www.unddr.org/the-iddrs/>

UNDDR Ressource Centre. (n.d.) Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (IDDRS) des Nations Unies – 4.10 Disarmament – 6.1.1.1 Pick-up points. Trouvé sur <https://www.unddr.org/modules/IDDRS-4.10-Disarmament.pdf>

UNDPKO. (2011). DDR Program Management Toolkit. *United Nations Department of Peacekeeping Operations*. Trouvé sur https://www.unddr.org/documnets/ddr-programme-management-toolkit_211.aspx

UNICEF. (2005). The Impact of Conflict on Women and Girls in West and Central Africa and the UNICEF Response. Trouvé sur <https://giwps.georgetown.edu/resource/the-impact-of-conflict-on-women-and-girls-in-west-and-central-africa-and-the-unicef-response/>

United Nations. (2004). Côte d'Ivoire – MINUCI – Mandate. *Peace and Security Section of the Department of Public Information in cooperation with the Department of Peacekeeping Operations*. Trouvé sur <https://peacekeeping.un.org/es/mission/past/minuci/mandate.html>

United Nations Security Council. (October 13, 2008). Eighteenth progress report of the Secretary-General on the United Nations Operation in Côte d'Ivoire (S/2008/645). Trouvé sur file:///C:/Users/roxan/Downloads/S_2008_645-FR.pdf

United Nations Security Council. (May 20, 2010). Twenty-Fourth Report Report of the Secretary-General on the United Nations Operation in Côte d'Ivoire (S/2010/245). Trouvé sur <https://peacekeeping.un.org/en/mission/past/unoci/reports.shtml>

United Nations Security Council. (September 29, 2009). Twenty-Second Progress Report of the Secretary-General on the United Nations Operation in Côte d'Ivoire (S/2009/495). Trouvé sur <https://peacekeeping.un.org/en/mission/past/unoci/reports.shtml>

United Nations. (2014) Operational Guide to the Integrated Disarmament, Demobilization and Reintegration Standards (IDDRS), 1-317. Trouvé sur <https://www.unddr.org/wp-content/uploads/2020/06/Operational-Guide-to-the-IDDRS-2014.pdf>

United Nations DDR. (n.d). La logique et le mandat d'un DDR intégré. *L'approche des Nations Unies vis-à-vis du DDR*. Trouvé sur https://www.unddr.org/wp-content/uploads/2024/02/IDDRS-2.10-Lapproche-des-Nations-Unies-vis-a-vis-du-DDR_Traduction-Non-Officielle-FR.pdf

United Nations. (2015). The Challenge of Sustaining Peace: Report of the Advisory Group of

- Experts for the 2015 Review of the UN Peacebuilding Architecture. Trouvé sur https://www.un.org/pga/wp-content/uploads/sites/3/2015/07/300615_The-Challenge-of-Sustaining-Peace.pdf
- United Nations. (2010). Review of the United Nations peacebuilding architecture (A/64/868 – S/2020 /393).
- UN Security Council. (31 October 2000). “Resolution 1325 S/RES/1325 [On Women and Peace and Security],” 4213th meeting, paragraphe 1.
- United Nations, General Assembly. (1993). Declaration on the Elimination of Violence Against Women, G.A. Res. 104, U.N. GAOR, 48th Sess., 85th plen. mrg., Supp. No. 49, at 217-19, U.N. Doc. A/48/49.
- United Nations General Assembly. (2016). Women, Disarmament, Non-Proliferation, and Arms Control. A/71/137. New York: United Nations. <http://www.refworld.org/pdfid/57e27b294.pdf>
- United Nations Office of the Special Adviser in Africa (OSAA) & Government of the Democratic Republic of Congo (DRC). (12-14 Juin 2007). Overview: DDR processes in Africa. Second International Conference on DDR and Stability in Africa, p 4. Trouvé sur https://au.int/sites/default/files/documents/39054-doc-44_second_international_conference_on_drr_in_africa_kinshasa_drc.pdf
- United Nations Security Council. (1999). First Report on the United Nations Mission in Sierra Leone (UNAMSIL) - Report of the Secretary-General to the Security Council (S/1999/1223). Trouvé sur <https://reliefweb.int/report/sierra-leone/first-report-united-nations-mission-sierra-leone-unamsil>
- Universalis. (2004). Côte d’Ivoire : Condamnation par l’ONU du Régime de Laurent Gbagbo. *Encyclopædia Universalis [s.d]*. Trouvé sur <https://www.universalis-edu.com/evenement/3-18-mai-2004-condamnation-par-l-o-n-u-du-regime-de-laurent-gbagbo/>
- U.S. Department of State. (1997). Côte d’Ivoire Country Report on Human Rights Practices for 1996. *Archives from the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor*. Trouvé sur https://1997-2001.state.gov/global/human_rights/1996_hrp_report/cotedivo.html
- U.S. Department of State. (1999). Côte d’Ivoire Country Report on Human Rights Practices for 1998. *Archives from the Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor*. Trouvé sur https://1997-2001.state.gov/global/human_rights/1998_hrp_report/cotedivo.html
- Vincourt, S. & Kouyaté, S. (2012). Ce que « parler au grin » veut dire : sociabilité urbaine, politique de la rue et reproduction sociale en Côte d’Ivoire. *Politique africaine*, 127(3), pp 91-108. Trouvé sur <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2012-3-page-91.htm>

- Walschot, M. (2021). L'Ecole de Copenhague et l'Evolution des Etudes Critiques de Sécurité Avant et Après le 11 septembre. *Regards Géopolitiques*, 7(4). Trouvé sur <https://cgegheulaval.com/2021/11/03/lecole-de-copenhague-et-levolution-des-etudes-critiques-de-securite-avant-et-apres-le-11-septembre/>
- Ward, C. (2000). Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail du Conseil sur le rapport Brahimi S/2000/1084. Conseil de Sécurité des Nations Unies. Trouvé sur https://digitallibrary.un.org/record/files/S_2000_1084
- Weber, S. (2021) Defying the Victim-Perpetrator Binary: Female Ex-combatants in Colombia and Guatemala as Complex Political Perpetrators. *International Journal of Transitional Justice* 15 (2). Trouvé sur <https://research.birmingham.ac.uk/en/publications/defying-the-victim-perpetrator-binary-female-ex-combatants-in-col>
- Weichert, I. (2013). Les Souveraines dans les Systèmes Politiques Duals en Afrique » dans François-Xavier Fauvelle-Aymar et Bertrand Hirsch (dir.), *Les ruses de l'historien. Essais d'Afrique et d'ailleurs en hommage à Jean Boulègue*. Paris : Karthala.
- Wibben, A. (2011). *Feminist Security Studies: A Narrative Approach*. New York: Routledge.
- Wibben, A. (2020). Everyday Security, Feminism, and the Continuum of Violence. *Journal of Global Security Studies*, 5(1), p 115-121. Trouvé sur <https://academic.oup.com/jogss/article/5/1/115/5634049?searchresult=1>
- Williams, K. (2017). *Feminism in Foreign Policy*. New York: Oxford Research Encyclopedia of Politics. Trouvé sur <https://genderandsecurity.org/projects-resources/research/feminism-foreign-policy>
- Woods, D. (1998). Côte d'Ivoire: The Crisis of Distributive Politics, dans Phillip A. Huxtable et Leonardo A. Villalon, *The African State at a Critical Juncture: Between Disintegration and Reconfiguration*, Chapter 12. London : Lynne Rienne Publishers.
- World Bank Group. (n.d.). Lower secondary completion rate (% of relevant age group). *Gender Data*. Trouvé sur https://genderdata.worldbank.org/en/indicator/sc-sec-cmpt-lo-zs?view=trend&geos=WLD_CIV
- World Bank Group. (n.d.). Proportion of seats held by women in national parliaments (%). *Gender Data*. Trouvé sur https://genderdata.worldbank.org/en/indicator/sg-gen-parl-zs?view=trend&geos=WLD_CIV
- Ya Kama, L. (n.d.) La Civilisation Asante (Ashanti). *Histoire Africaine*. Trouvé sur <https://www.lisapoyakama.org/la-civilisation-asante-ashanti/>
- Yorokpa, P. (2018). *L'Abidjanaise – une relecture de l'hymne nationale ivoirien pour la réconciliation*. Paris : L'Harmattan.

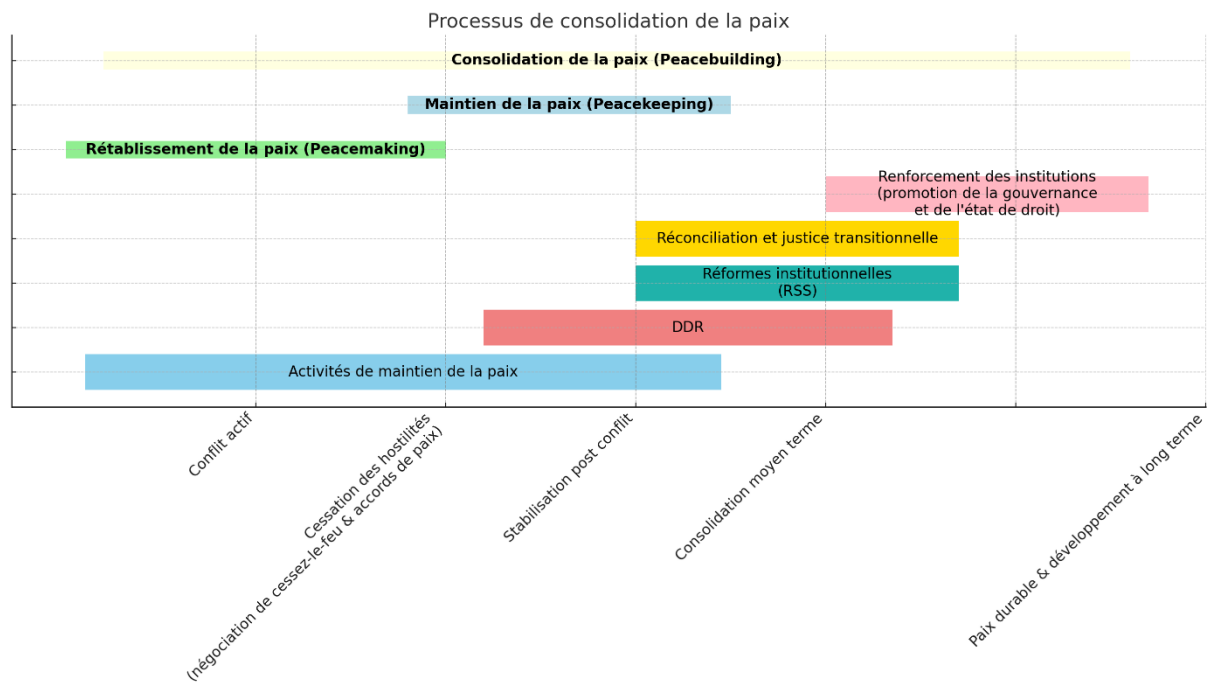
Young, G. & Leszczynski, M. (2021). Ted Gurr: Relative Deprivation. Dans *Revolutions: Theorists, Theory and Practice*. Trouvé sur <https://pressbooks.buffcreate.net/revolution/chapter/ted-gurr-relative-deprivation/>

Zouande, S. F. (2011). *Governance and Democratic Transition in Africa: Understanding “Ivoirité” and the Ethnicity Challenges to Citizenship and Nation-Building in Côte d’Ivoire*. Thèse de doctorat, Washington D.C., Département d’Etudes Africaines, Howard University.

Zuckerman, E. & Greenberg, M. (2004). The Gender Dimensions of Post-Conflict Reconstruction: An Analytical Framework for Policymakers. *Gender and Development*, 12(3), 70-82. Trouvé sur https://www.jstor.org/stable/pdf/4030657.pdf?refreqid=fastly-default%3Af9f43020c5fd56cf0238cb927f134033&ab_segments=0%2Fbasic_search_gsv2%2Fcontrol&origin=&initiator=&acceptTC=1

ANNEXE – CHAPITRE 1

Tableau 1 - Schéma du processus institutionnel de consolidation de la paix



ANNEXE – CHAPITRE 2

Tableau 2 – Différentes forces en présence dans le camp loyaliste pro-Gbagbo, dit Courant Interne

Forces De Sécurité de l'État	Galaxie Patriotique	Milices d'autodéfense
Forces régulières civiles et militaires chargées du maintien de l'ordre et de sécurisation	Mouvements de soutien aux institutions de la République dans la société civile	Forces civiles supplétifs de l'armée et défendant une zone géographique précise
Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire (FANCI)	Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI)	Forces de Résistance du Grand Ouest (FRGO)
Gendarmerie Nationale	Congrès Panafricain des Jeunes et des Patriotes (COJEP)	Union des Patriotes Résistants du Grand Ouest (UPRGO)
Police Nationale	Coordination des Femmes Patriotes de Côte d'Ivoire (CFPCI)	Mouvement Ivoirien pour la Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI)
Douane Nationale	Fédération Nationale des Orateurs des Parlements et Agoras de Côte d'Ivoire (FENACI)	Groupe Patriotique pour la Paix (GPP)
Agents des Eaux et Forêts	Coordination des Parlements et Agoras de Yopougon (COPAYO)	Comité National de Libération de Bouaké (CNLB)
	Union des Orateurs des Parlements de Côte d'Ivoire (UNOPACI)	Force de Libération du Peuple (FLP)
	La Sorbonne	Union pour la Libération Totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI)

Au sein de la galaxie patriotique, on compte ainsi la Coordination des Femmes Patriotes de Côte d'Ivoire (CFPCI), « l'une des composantes de l'alliance ou mouvement des jeunes patriotes pour le sursaut national », qui avait à sa tête Bro Grébé, l'ex-ministre des Sports et ex-présidente du Réseau Ivoirien des Organisations Féminines (RIOF)⁶¹⁶. Diverses structures ont également « servi de relais, de supports à la promotion idéologique de la résistance » en offrant des espaces de discussions et de propagande à la population par le biais de « parlements » ou « d'agoras », à l'instar de la Fédération Nationale des Orateurs des Parlements et Agoras de Côte d'Ivoire (FENACI), la Coordination des Parlements et Agoras de Yopougon (COPAYO) ou encore l'Union

⁶¹⁶ N'Guessan, E. (2019). Op. cit., p 170

des Orateurs des Parlements de Côte d'Ivoire (UNOPACI)⁶¹⁷. Le dernier est le mouvement de la Sorbonne, un espace dont la devise « causeur=libre échange » a d'abord été interdit par le président Houphouët, puis s'est mué à la faveur du multipartisme en terrain de débat sur des questions de société et sur le pouvoir en place. Néanmoins, avec « l'exacerbation de la question identitaire », la Sorbonne « passera d'une critique du pouvoir à un soutien ultranationaliste au régime »⁶¹⁸.

Les milices d'autodéfenses se sont particulièrement étendues dans le Grand Ouest, avec la fédération de plusieurs groupes de libération patriotique voulant empêcher la progression des rebelles vers le sud au sein des Forces de Résistance du Grand Ouest (FLGO). On a aussi retrouvé dans la région des milices constituées sur des bases ethniques, comme celle des combattants Guéré de l'Union des Patriotes Résistants du Grand Ouest (UPERGO). Composé pour l'essentiel de Yacouba, l'ethnie de l'ancien chef de la junte assassiné Robert Gueï, et face à l'occupation de leur région et à l'inaction des forces internationales stationnées, le Mouvement Ivoirien pour la Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI) s'est donné pour mission de désarmer les rebelles du Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO), devenant ainsi « une rébellion dans la rébellion »⁶¹⁹. Le Groupement Patriotique pour la Paix (GPP) se concentrait quant à lui sur la résistance armée d'Abidjan et ses environs, le Comité National de Libération de Bouaké (CNLB) et la Force de Libération du Peuple (FLP) occupaient la même mission au centre du pays, tandis que l'Union pour la Libération Totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI) comptait des membres aux quatre coins de la Côte d'Ivoire.

⁶¹⁷ *Ibid*, p 169.

⁶¹⁸ *Ibid*, p 170.

⁶¹⁹ *Ibid*, p 171.

Tableau 3 - Différentes forces en présence dans le camp rebelle, dit les Forces Nouvelles

Branche armée	Branche politique	Milices et mercenaires
Anciens soldats écartés pour des raisons de discrimination ethnique	Impliquée dans les négociations et les processus de paix, tout en cherchant à défendre les droits et les intérêts de leurs membres	Forces supplétives appelées en renfort pour pallier les faiblesses en nombre des effectifs militaires de la rébellion
Forces Armées des Forces Nouvelles (FAFN)	Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)	Chasseurs traditionnels dozo
	Mouvement pour la Justice et la Paix (MPJ)	Mercenaires burkinabés, maliens et guinéens sensibles à la cause
	Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO)	Mercenaires libériens et sierra-léonais inoccupés depuis l'accalmie dans leurs pays

Tableau 4 - Chronologie du pouvoir depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny

7 décembre 1993	Décès du seul président que la Côte d'Ivoire ait connu depuis son indépendance, Henri Konan Bédié assure la présidence de la République par interim
22 octobre 1995	Henri Konan Bédié est élu à la présidence de la République
25 novembre 1995	Elections législatives largement remportées par le PDCI
24 décembre 1999	Henri Konan Bédié renversé par le coup d'État militaire du général Robert Gueï
22 octobre 2000	Robert Gueï refuse de quitter son poste malgré l'élection de Laurent Gbagbo à la présidence de la République
26 octobre 2000	Assermentation de Laurent Gbagbo à la présidence de la République
10 décembre 2000	Elections législatives remportées par le FPI et le PDCI
19 septembre 2002	Tentative de coup d'État échouée contre Gbagbo par d'anciens militaires, alimenté par les divisions ethniques et politiques, qui marque le début d'années de violences
24 janvier 2003	Accords de Linas Marcoussis
7 mars et 31 juillet 2003	Accords d'Accra II et III
27 février 2004	Résolution 1528 du Conseil de sécurité des Nations Unies, établissant l'Opération de maintien de la paix en Côte d'Ivoire (ONUCI)
6 avril et 29 juillet 2005	Accords de Pretoria et création du Programme National de Désarmement, Démobilisation, de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (PNDDR/RC)
28 novembre 2010	Malgré la victoire de Ouattara, Gbagbo refuse de laisser sa place, replongeant le pays dans la violence
6 mai 2011	Alassane Ouattara se fait assermenter suite à l'arrestation de Laurent Gbagbo